

Faculté de théologie



Comment enseigner la morale aux adolescents ?

Étude sur la compétence disciplinaire 8 du cours de religion catholique et ses enjeux théologiques

Mémoire présenté par **Gabriel MANZUKULA
DIANKUNZU**

en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Théologie, finalité Didactique

Promoteur : Professeur Henri DERROITTE

Année académique 2013-2014

Comment enseigner la morale aux adolescents ?

***Étude sur la compétence disciplinaire 8 du cours de religion
catholique et ses enjeux théologiques***

DÉDICACE

À la mémoire de mes parents Marthe NTAMBANI MANZUKULA et Joseph MALUBUANA KANZA
et à ma petite sœur Françoise MBUTA LIKAMBO.

À mon fils adorable Joël MANZUKULA MALUBUANA.

À ma chère épouse Pamela MASENGU KALOMBO.

Et à toutes les personnes qui luttent jusqu'au prix de leur vie pour une éducation morale de
nos jeunes.

Je dédie ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous sommes parvenus au seuil de notre étude qui sanctionne la fin de notre deuxième cycle de théologie : Master en théologie à finalité didactique. Un désir profond qui se révèle en nous comme un devoir et un impératif nécessaire, qui manifeste notre reconnaissance et notre gratitude à l'endroit de toutes celles et tous ceux qui de près ou de loin, nous ont aidés à parachever favorablement ces études théologiques et ce mémoire de Master.

À toi, le Dieu de la vie qui m'avais appelé à l'existence et à travers du présent travail, je te remercie.

À toi, ma famille pour les enseignements de vie, de responsabilité et l'accompagnement accordé à mon égard depuis mon enfance jusqu'à la maturité humaine et spirituelle.

À toi, l'Université Catholique de Louvain (UCL), de manière spéciale à la faculté de théologie, au corps professoral et administratif pour l'accompagnement dans ma quête du sens à travers ces études théologiques.

Aux membres du Jury, messieurs les professeurs Éric GAZIAUX et Nicolas MONSEU.

Nous ne pouvons pas conclure ces remerciements sans pour autant manifester notre reconnaissance et notre gratitude en l'endroit du docteur Henri DERROITTE, professeur de l'Université Catholique de Louvain, faculté de théologie, qui en dépit de ses multiples charges et responsabilités a bien voulu accepter d'être mon promoteur pour ce mémoire. Sa rigueur scientifique, son savoir-faire, son sens éthique et sa méthode rigoureuse nous ont tellement aidés et édifiés. Que son souvenir en nous reste indélébile. Avec lui, nous sommes reconnaissants envers toutes les secrétaires de la faculté pour le sens d'accueil et d'hospitalité qu'elles réservaient à chaque instant de notre épiphanie.

Qu'ils soient remerciés aussi toutes celles et tous ceux dont les noms ne se trouvent pas mentionnés ici, mais dans notre cœur ; qu'ils trouvent l'expression de notre reconnaissance et de notre gratitude.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La religion a existé depuis toujours et elle a accompli tout au long de l'histoire d'innombrables fonctions, la plupart sont fondamentales pour le développement de l'humanité, déjà que depuis toujours la religion était étroitement liée avec les bases morales des peuples et encore elle l'est aujourd'hui. C'est à ces dernières que se dirige l'agir humain parce que toutes les décisions humaines font surface sur la base de leurs connaissances, leurs croyances. La religion constitue la *materia prima* de la morale.

Dans le présent travail, nous analyserons le *comment enseigner la morale aux adolescents (12–18 ans) dans le cours de religion catholique* ? La visée poursuivie est de mettre en œuvre la compétence disciplinaire 8 : *construire une argumentation éthique*, du cours de religion catholique et proposer des pistes nouvelles pour construire et développer ladite argumentation chez les jeunes de notre temps, avec l'apport de la théologie morale de Xavier THÉVENOT.

Nous avons fait recours à l'œuvre du Père THÉVENOT pour plusieurs raisons de connivences et d'appui avec le *Programme de religion catholique* de 2003 que nous allons énumérer et développer abondamment dans le deuxième chapitre de notre travail. Nous voulons saisir l'apport de sa pensée morale pour répondre aux recommandations du Programme et entrer dans l'esprit logique de la dynamique du cours de religion catholique. La question du sens de la vie et du bonheur s'associe de plus en plus aux grandes questions de l'homme et de son destin. Toutes ces questions doivent s'articuler à l'éthique. D'où la justification de ce théologien moraliste avec sa vision morale qu'il développe comme une quête de sens dans un chemin d'humanisation.

À partir de sa théologie morale, nous proposons que nos jeunes élèves deviennent des sujets éthiques et parviennent à construire une argumentation éthique avec une conscience morale éclairée. Sur ce, nous allons proposer des pistes nouvelles pour la construction d'une argumentation éthique dans le cours de religion catholique. Pour ce faire, nous optons, d'une part, de travailler la péricope sur la vocation d'Abraham (Gn 12,1-9) à partir de l'outil d'analyse systémique et ses présupposés de X. THÉVENOT qui va nous amener de tracer un chemin vers la vie bonne dans une communauté des personnes. C'est dans un seul but de faire éclore du sens pour et/ou dans la vie privée, ecclésiale et sociale de nos élèves. D'autre part, nous aborderons la notion du bien dans la perspective aristotélicienne en confrontation avec Xavier THÉVENOT, Bernard LONERGAN et Paul RICŒUR pour donner une base philosophique

et éthique au bien entendu comme le bonheur : la vie bonne. Pour y arriver nous nous servirons de la méthode herméneutique. Ces deux démarches éthiques constituent une école de vie d'apprentissage pour fournir des bases éthiques solides pour une construction d'une argumentation éthique pertinente et cohérente qui permettent aux élèves d'être des personnes éthiques modérées.

Pour réaliser notre propos, hormis cette introduction et la conclusion, nous analyserons *comment enseigner la morale aux adolescents dans le cours de religion catholique ?* Sur ce, nous optons de faire une *étude sur la compétence disciplinaire 8 et ses enjeux théologiques*. C'est pour cela, *primo*, nous allons identifier, répertorier et analyser les finalités, l'anthropologie, la dynamique, les compétences et les manuels sur la morale du cours de religion catholique en Belgique francophone depuis la sortie du programme de 2003. *Segundo*, nous ferons recours à un théologien moraliste, le P. salésien Xavier THÉVENOT pour élaborer une réflexion analytique et systématique sur quelques-unes de ses œuvres pour saisir l'esprit de sa théologie morale. Et en fin, *tertio*, nous allons articuler les données de ces deux premiers chapitres pour proposer à nos jeunes une des pistes pédagogiques nouvelles pour une argumentation éthique.

I. ENSEIGNER LA MORALE OU LE COURS DE RELIGION CATHOLIQUE AUX ADOLESCENTS

1. Les finalités du cours de religion catholique en Belgique francophone depuis la sortie du programme de 2003

1.1 LE COURS RELIGION CATHOLIQUE

Le cours de religion catholique est un cours reconnu par le Royaume de Belgique à travers ses textes juridiques et législatifs, depuis la Constitution de l'État jusqu'aux décrets royaux, ministériels ou textes des évêques belges. C'est un cours qui jouit de tous les droits comme tous les autres cours dispensés dans tous les établissements belges d'enseignement.

Pour la mise en œuvre du nouveau programme du cours de religion catholique de 2003, il s'avérait important de revoir la définition de ce cours en fin de l'adapter au contexte de la pédagogie par compétences prônée déjà depuis la promulgation du *Décret-Missions* de 1997. Les caractères fondamentaux de ce cours ne changent pas. Le cours de religion catholique reste toujours un cours égal comme tous les autres cours donnés à l'école par un professeur de religion formé et qualifié qui remplit toutes les conditions étatales et ecclésiastiques liées à ce cours. C'est pour cela ce cours a ses thématiques propres qui suivent une méthodologie d'enseignement appropriée avec des évaluations et des exigences disciplinaires scolaires. C'est ainsi que le cours de religion permet de « tirer profit des orientations pédagogiques nouvelles mises en œuvre dans toutes les disciplines »¹. Cependant, il garde son aspect confessionnel parce qu'« il propose de travailler l'intelligence de la foi chrétienne, sa cohérence ainsi que l'éclairage apporté par la foi chrétienne aux grandes questions humaines »². Ces grandes questions traversent « les pensées de nos contemporains, en particulier des jeunes de nos régions, de notre temps »³.

C'est pourquoi, dans la préface du programme du cours de religion catholique de 2003, Mgr Guy Harpigny a défini le cours de religion catholique en mettant en évidence un enjeu d'importance capital subjacent, quand il dit : « le cours de religion est un lieu privilégié

¹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice*, Bruxelles, AGERS (Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique), 2003, référence 236/2003/240, p. 4.

² MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 7.

³ Henri DERROITTE, *Donner cours de religion catholique. Comprendre le programme du secondaire* (Action), Bruxelles, Lumen Vitae, 2009, p. 57.

permettant aux jeunes de découvrir les messages chrétiens et d'en vérifier sa pertinence dans l'éclairage qu'il apporte aux grandes questions de l'existence »⁴.

Cette définition du Mgr Guy HARPIGNY nous donne déjà une perspective de ce qu'est le cours de religion catholique. D'abord, ce cours est un lieu privilégié où les jeunes apprenants doivent découvrir Jésus qui donne sens à la vie chrétienne et à la vie de tout homme désirant vivre selon la foi chrétienne. Ensuite, le cours religion est un lieu aussi de confrontation qui ouvre un espace « pour un débat ouvert sur la question religieuse, débat qu'une société démocratique se doit de cultiver »⁵. Cette ouverture prônée par le Programme du cours religion de 2003 et qui se trouve cultivé pendant le cours de religion catholique fait montre que dans ce cours il y a des élèves de toutes confessions religieuses, traditions morales et courants philosophiques confondus. C'est pour cela, ayant un caractère confessionnel, le cours de religion catholique reconnaît qu'il y a une diversité parmi la population scolaire. C'est la raison pour laquelle, ce cours doit tenir compte de cette diversité et cette pluralité existantes pour, d'une part, respecter « l'option et la recherche de chaque élève, tout en offrant les conditions, particulièrement sur le plan intellectuel, qui permettent aux élèves de se situer librement et en connaissance de cause face au fait chrétien, dont personne, par ailleurs, ne peut nier l'importance historique et socioculturelle »⁶. D'autre part, cette ouverture dans ce cours permet aux jeunes d'aller vers les autres pour découvrir la richesse culturelle et spirituelle qui se trouve dans les autres traditions religieuses, morales ou courants philosophiques pouvant les aider dans leur quête de sens et leur croissance en humanité, construire une identité personnelle et collective.

1.2 ANTHROPOLOGIE DU JEUNE ET FINALITÉS DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE

1.2.1 Vision de la personne du jeune

Les finalités du cours de religion catholique sont liées à la vision de la personne humaine en général et de l'élève en particulier prônée par le Programme de 2003. À l'heure présente, nous vivons dans un monde flottant qui est caractérisé par une trans-multiculturalité en mouvement continue. C'est pour cela, le Programme de 2003 voulait avoir un prototype du jeune destinataire du cours religion et qu'il entend former. Ici déjà, le Programme de 2003 nous dessine son anthropologie contextuelle du jeune qui se trouve à la base de l'élaboration dudit projet. Cette anthropologie ne peut être admise et comprise que dans le monde scolaire

⁴ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 4.

⁵ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 6.

⁶ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 7.

du jeune croyant et non-croyant⁷. Mais toutefois, il est difficile au programme de cours de religion de 2003 de « fixer toutes les caractéristiques de la personne du jeune envisagée dans le processus d'éducation et de formation de l'école »⁸. Cependant le programme offre quatre traits généraux sur lesquels nous nous basons pour définir ce qu'est la vision de la personne du jeune qui fréquente le cours de religion et sur ce, pour envisager les finalités. Ces quatre traits généraux qui caractérisent la vision de la personne du jeune sont formulés comme des invitations à l'égard du jeune à : construire son identité ; s'insérer dans un monde de relations tant interpersonnelles que collective ; trouver progressivement un chemin personnel d'accès à son humanité ; et à s'ouvrir à la dimension spirituelle⁹.

Le but de connaître cette anthropologie du jeune proposée par les rédacteurs de ce programme « n'est pas de se servir de prestige scolaire pour exercer de façon éhontée une quelconque pressions sur des esprits fragiles des adolescentes et adolescents »¹⁰. Mais au contraire, cela permet au professeur de religion d'avoir présent dans son esprit qu'il est en train de former sur base d'une pédagogie des compétences, non seulement des jeunes croyants chrétiens catholiques dans sa classe, et aussi d'autres jeunes issus d'autres traditions religieuses et philosophiques. Celles-ci lui permettront de formuler des objectifs pour atteindre ces finalités. C'est aussi pour la considération et le respect du jeune parce qu'en tant personne, il « appartient à la même humanité que toute autre personne, et capable de communiquer par-delà de sa particularité et sa singularité. Elle a une dimension universelle »¹¹.

1.2.2 Les finalités du cours religion catholique

Les points antérieurs nous ont permis de parler du cours de religion dans le contexte de l'enseignement belge francophone. S'inscrivant dans la liste des cours dispensés à l'école comme tous les autres cours, c'est-ce qui nous fait dire qu'il est horizontalement égal en droits et obligations scolaires comme tous les autres cours. Cependant, c'est un cours à controverse, car son intitulé apparemment est révolu « cours de religion » parce qu'aujourd'hui les religions font partie du vieux monde. Son contenu n'a d'intérêt que si on est dans le monde de religion basé sur les valeurs morales religieuses bien déterminées. Or, le

⁷ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 78.

⁸ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 8.

⁹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9-10.

¹⁰ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 56.

¹¹ X. THÉVENOT, J. JONCHERAY et al., *Pour une éthique de la pratique éducative* (Relais études, 9), Paris, Desclée, 1991, p. 265.

cours de religion prôné dans le programme de 2003 est plus qu'un intitulé parce que verticalement il est plus que d'autres cours, car son contenu est presque transversal, vu les thématiques, la pédagogie des compétences et la méthodologie travaillés. Il ne forme pas seulement l'intelligibilité du jeune, mais aussi son cœur parce que c'est là qui est le berceau de toutes les décisions humaines. C'est pour cela, le programme de 2003 prévoit une vision de la personne du jeune et à ce sujet le programme postule que le cours de religion est « une dynamique d'éveil à la recherche de sens à propos des réalités d'existence »¹². C'est cette quête de sens en corrélation avec les réalités existentielles qui donne lieu à la définition des finalités du cours de religion. Il s'agit ici de « pouvoir lire la vie, de poser la question de son sens et de la relire à la lumière du message chrétien »¹³.

Sur ce, le programme de 2003 donne trois finalités au cours de religion pour répondre aux exigences scolaires du monde d'aujourd'hui et de l'Église catholique pour le bien fondé de la formation des jeunes. Ces trois finalités sont formulées de la manière suivante ; le cours de religion catholique entend :

- Favoriser la croissance en humanité des élèves en les mettant, à propos de la question du sens, en situation de confrontation avec l'événement Jésus-Christ ;
- Rechercher et construire du sens pour comprendre à la lumière de la foi chrétienne les grandes problématiques humaines ;
- Découvrir la foi chrétienne, sa cohérence et sa pertinence¹⁴.

Il est à constater que la quête de sens à propos des réalités existentielles donne lieu à une confrontation entre les deux. Toutefois, cette confrontation ne se fait pas d'une manière isolée, mais en « articulation entre la réalité d'existence, le questionnement existentiel enrichi par les apports culturels et les ressources de la foi chrétienne »¹⁵. Les finalités du cours de religion présentent déjà la philosophie et la théologie subjacentes dans ce Programme. C'est ainsi que le professeur Henri DERROITTE à son tour, pour mettre en évidence cette logique du programme, simplifie la compréhension de ces finalités en trois domaines clés de l'ensemble de la vie humaine comme suit : 1. La réalité d'existence, le questionnement existentiel ; 2. Les apports culturels et 3. Les ressources de la foi chrétienne¹⁶. L'anthropologie subjacente et les finalités évoquées jusqu'ici constituent le « cœur de la logique du programme »¹⁷.

¹² MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9.

¹³ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9.

¹⁴ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9-10.

¹⁵ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9.

¹⁶ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 85.

¹⁷ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 85.

Nous constatons que le mot qui revient le plus et qui constitue le noyau de ces finalités est le « sens » parce qu'il est répertorié 11 fois à côté des mots ou verbes suivants : *recherche du sens, question du sens, donner du sens, construire du sens*. Cette mise en vedette de ce mot montre que jadis le sens était une réalité construite une fois pour toutes et acceptée comme l'évangile. Alors « il suffisait de vivre en cohérence avec ses contenus et ses implications »¹⁸. Or, aujourd'hui ce n'est pas le cas. Les jeunes vivent dans un monde en mutation perpétuelle et cyclique de construction-destruction-construction. C'est-à-dire qu'on détruit les vieilles habitudes, les vieilles valeurs pour construire les autres selon les époques et les contextes. Sur ce, le sens est voué aussi à ce travail cyclique. Mais ce travail cyclique de construction-destruction-construction ne se fait pas en solitude sinon en articulation avec les réalités d'existence en ayant comme étendard la foi chrétienne. C'est pourquoi le programme de 2003 dans sa logique d'élaboration précise que toutes les finalités du cours de religion soient construites autour du « sens ». Dans la logique du programme, le sens est lié à l'événement Jésus-Christ et constitue le centre d'intérêt et la clé de compréhension du cours de religion catholique. C'est pour cela dès la préface dudit programme, Mgr Guy HARPIGNY faisait mention déjà de ce genre du sens porté par le cours de religion en ces termes : « le cours de religion s'inscrit dans cette dynamique de la proposition de la foi qui apporte sens et réponse aux interrogations profondes de la personne humaine »¹⁹. Le cours de religion est un espace qui permet de se poser des bonnes questions sur les réalités existentielles²⁰ et d'accompagnement du jeune dans sa quête du sens et dans le processus de trouver des bonnes réponses aux questions posées.

¹⁸ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 87.

¹⁹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 4.

²⁰ Le Programme de 2003 énumère parmi les réalités existentielles entre autres Dieu, la vie, la mort, le mal et la souffrance, les rites, l'amour, la destinée, les choix éthiques, l'identité, la liberté, la responsabilité, la vérité, le travail etc. Et nous élargissons la liste la justice, la famille, le mariage, la pauvreté, le bonheur, le corps humain, la violence, le vivre en relation, la spiritualité etc. Cf. MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 50.

1.3 LA DYNAMIQUE DU COURS RELIGION CATHOLIQUE : UN ENSEIGNEMENT ARTICULÉ SUR LA VIE CONCRÈTE

L'anthropologie sous-jacente et les finalités du cours de religion prônées dans le programme de 2003 nous permettent d'affirmer que ce cours est articulé sur la vie concrète des jeunes. Ce Programme répond et rejoint les attentes des parents, de l'État, de l'Église et du jeune. Sur ce, nous partons d'une interrogation selon laquelle : « N'est-ce pas le propre de tout enseignement religieux de viser la vie concrète, de contribuer à l'éducation de la foi, d'inspirer des attitudes pratiques ? »²¹. En d'autres termes, « l'enseignement religieux doit rejoindre la vie des jeunes s'il veut leur proposer la foi chrétienne comme bonne nouvelle capable de changer les hommes et le monde »²². À ce sujet, « le programme demande au professeur d'articuler son enseignement sur la vie des jeunes auxquels il s'adresse et recourir à une pédagogie qui prenne comme règle de toujours progresser à partir de l'acquis réel des auteurs et d'éviter de parler dans l'abstrait »²³. Parce que le professeur est « en présence des jeunes qui vivent dans un monde où la foi ne va pas nécessairement de soi, où les points de repères religieux tendent à s'estomper, où la pratique religieuse est le fait d'une minorité »²⁴.

Sur ce fond, le cours de religion catholique prend comme piliers de son programme *l'existence* et *l'évangile*. Parce que d'une part, la démarche proposée « prend au sérieux la réalité vécue au cœur de laquelle le Seigneur est déjà présent et a chance d'être reconnu »²⁵. Et d'autre part, ce cours de religion est une « confrontation entre vie et évangile »²⁶. En clair, cette « confrontation doit permettre aux élèves de découvrir que le Dieu de Jésus-Christ ne s'isole pas dans un compartiment réservé au savoir, qu'il est déjà là au cœur de leur existence concrète, qu'il les invite à un dépassement d'eux-mêmes, à une relation inédite avec lui »²⁷.

Dans ce dynamisme du cours de religion catholique, le professeur est appelé à aider les jeunes dans la formulation des questionnements existentiels et de les travailler avec eux pour qu'ils arrivent eux-mêmes à trouver de pistes de réponses ou de réponses qui par après elles deviennent encore de nouvelles questions. Les jeunes reconnaissent les questions existentielles lorsque l'enseignant les donne la possibilité de les formuler pour éviter la frustration devant de tel questionnement. Sur ce, « le professeur doit donc travailler les

²¹ Robert WAELKENS, *Introduction générale au programme du cours de religion catholique dans l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Licap, 1982, 2^e éd., p. 110.

²² COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 12.

²³ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 12.

²⁴ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 12-13.

²⁵ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 13.

²⁶ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 13.

²⁷ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 14.

questions des élèves pour en élucider la portée véritable ; il doit ensuite aider ceux-ci à élaborer leur propre réponse et non leur imposer d'office la sienne »²⁸.

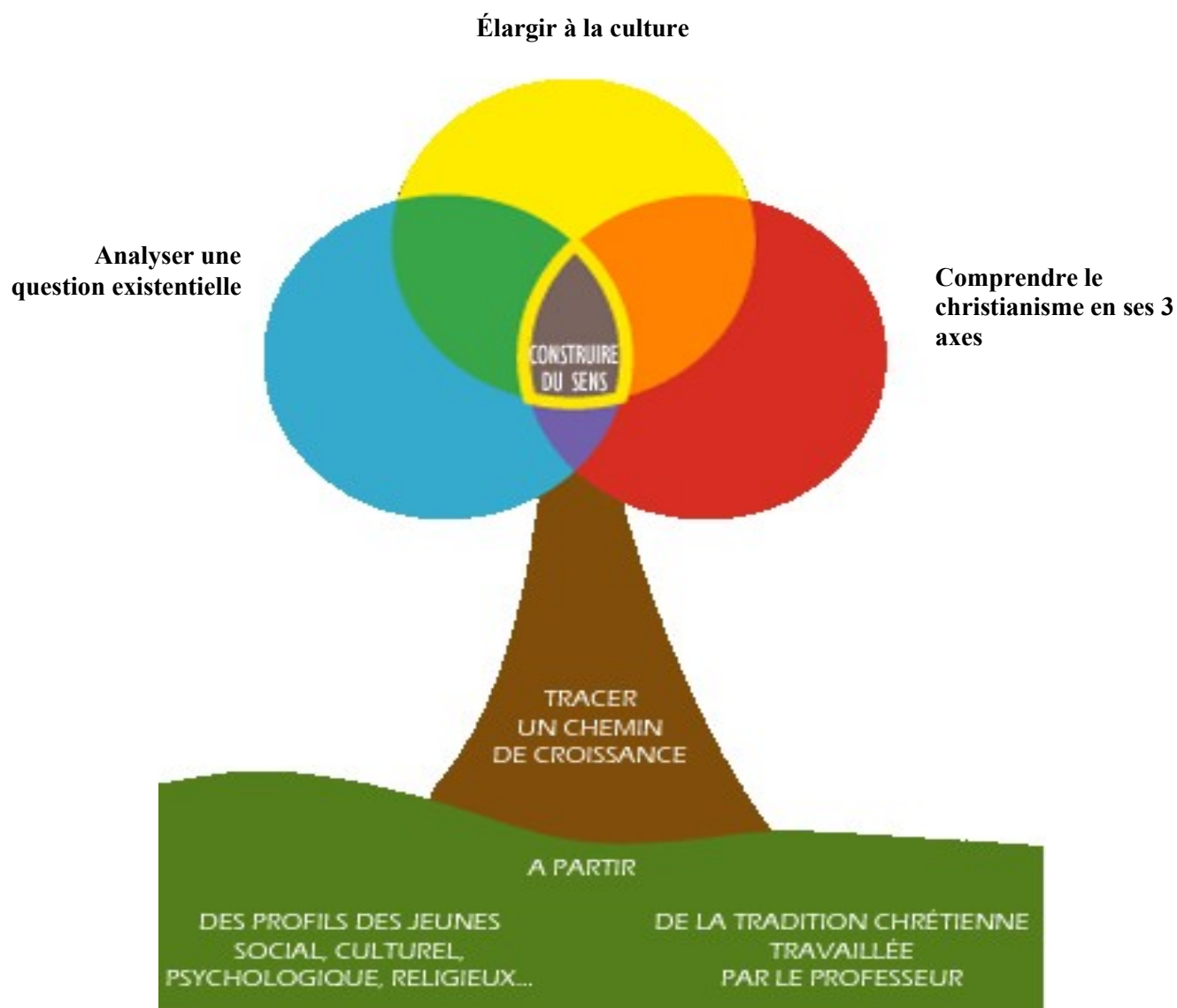
Bien que dans le cours de religion, nous traitons des thématiques relatifs à la Bible et à la vie, mais cela n'est pas à confondre avec la catéchèse donnée à la paroisse dans le sens que ce cours « n'est pas à identifier purement et simplement à la première annonce de l'Évangile ni à l'enseignement permanent de la vie de foi des croyants »²⁹. Cependant, « il garde comme visée ultime de permettre aux élèves de se découvrir concernés par la Bonne Nouvelle »³⁰.

Pour illustrer et schématiser ce que nous venons de dire, le programme de 2003 utilise un symbole d'un arbre à trois feuillages (racines, tronc et feuillages) en fin de rendre compréhensif le processus de la quête et de la construction du sens dans le cours de religion articulé sur la vie concrète :

²⁸ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 13 ; R. WAELKENS, *Introduction générale au programme du cours de religion*, p. 96-101.

²⁹ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 12.

³⁰ COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique*, p. 12.



L'image de ce symbole de cet arbre à trois feuillages pris dans le programme de religion catholique, p. 12.

2. Le programme du cours de religion catholique de 2003, une pédagogie d'apprentissage par compétences

2.1 UN APERÇU HISTORIQUE DU PROGRAMME³¹

Nous ne pouvons pas parler du Programme de 2003 sans pour autant faire allusion à son évolution historique. Cette dernière nous permet de comprendre d'avantage les différents contextes scolaires, objectifs, pédagogies et théologies utilisées depuis 1953 à 2003 pour proposer des pistes nouvelles dans la construction d'une argumentation éthique. Voici un tableau récapitulatif de cette chronologie et ses différences :

Programmes	Contexte scolaire	Objectifs	Pédagogie	Théologie
1953	Les élèves sont pour la plupart croyants et la religion fait partie intégrante de la vie de chacun.	Le but est la connaissance, l'enrichissement et la pratique de la foi. C'est l'aspect doctrinal du message chrétien qui est privilégié. Cela sous-entend que cette foi est partagée par tous.	Les auteurs du programme prêtent des convictions religieuses à tous ; le point de vue des élèves n'est pas pris en compte, c'est le principe de l'autorité du maître qui prédomine.	1. Une théologie centrée sur la foi (connaissance-approfondissement-enrichissement) 2. Une théologie autoritaire qui ne tient pas compte du vécu de son destinataire du message chrétien (élèves). 3. Une théologie qui a la prétention d'enseigner « la vérité ». <u>Importance dans le contenu du cours :</u> C'est la charpente du cours, sa raison d'être, c'est la transmission de la doctrine catholique.
1972	Le public change. Le cours de religion est donné à des jeunes qui ne sont plus forcément croyants. Ici, l'évolution psychologique des élèves sert de principes de répartition des matières.	Le but est d'interpeler le jeune dans sa vie concrète, de lui permettre de se poser des questions quant à son existence et d'y percevoir les appels de Dieu.	C'est l'expérience du jeune qui est le point de départ de la démarche. C'est ensemble qu'enseignant et élève sont à la recherche du sens.	1. Une théologie « catéchétique ». 2. Une théologie qui prend en compte la double fidélité du jeune : fidélité au vécu et fidélité à l'évangile. 3. Une théologie questionnant le vécu de l'élève. <u>Importance dans le contenu du cours :</u> vite fait dans les dernières minutes de cours sans savoir vraiment ce qui est retenu par l'élève. Voire même l'élève nous dit ce que l'on veut entendre mais n'apprend rien. (selon P. Meirieux).
1982	Le programme de 1982 est une réédition de celui de 1972, ici l'intitulé change. On ne parle plus de catéchèse, mais de cours de religion.			

³¹ Cf. H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 11-23.

2001	Ce programme (c'est déjà l'introduction au futur Programme de 2003) est dans la ligne directe du « décret missions » qui souhaite rendre les élèves acteurs. Le cours ex-cathedra est dépassé. Apparition et utilisation du terme compétence !	Les finalités du cours se définissent en « fonction de l'articulation entre l'expérience d'existence et le donné de la révélation chrétienne ».	Le but est de mettre les élèves au centre du processus d'apprentissage. Le cours de religion se met au service de la formation des élèves, sa présence en classe est désormais extérieure à la sphère religieuse.	Écrit à la suite du <i>Décret-Mission</i> (1997)
2003	Pas un changement au niveau du contenu, mais on a eu l'occasion pour améliorer l'organisation interne de l'outil ainsi pour ajouter quelques repères de manière à faciliter son utilisation. Celui-ci fut réédité en 2008. On peut parler d'une théologie de « mission », c'est-à-dire que le message à véhiculer tiendra compte du projet global de l'école. Qu'est-ce que l'école attend d'un cours de religion ? Les réponses peuvent diverger selon où on se situe : dans l'officiel, conventionné ou autre. <u>Importance dans le contenu du cours :</u> Vu que le programme prévoit un apport selon le regard de la foi chrétienne ; il y en a toujours plus qu'en 1972/82, mais ici c'est le principe de corrélation entre les réalités d'existence, les apports cultures et les ressources de la foi chrétienne.			

2.2 LES PRINCIPAUX MOTIFS D'ÉLABORATION DU NOUVEAU PROGRAMME RELIGION CATHOLIQUE DE 2003

Les discussions des années nonante nous fournissent les principaux motifs qui étaient à la base de la pensée et de la rédaction d'un nouveau programme pour contextualiser la démarche pédagogique, méthodologique et le langage utilisés dans le cours de religion. Sur ce, nous pouvons résumer en trois principaux motifs issus des critiques formulées à propos de l'enseignement en général et du cours de religion en particulier : *primo*, la caducité ou l'archaïsme du programme de religion de 1982 quant à son approche anthropologique et psychologique du jeune, son aspect catéchétique et son automatisme dans la démarche existentielle³². *Secundo*, la réforme de l'école et de l'enseignement proposés par la Communauté Française de Belgique qui a révolutionné l'action pédagogique. Ici trois documents tirent notre attention parce qu'ils sont des textes de base servant des références pour l'enseignement belge francophone. À savoir : A) « socles des compétences dans

³² H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 26-27.

l'enseignement fondamental et au premier degré de l'enseignement secondaire »³³ pour modifier les contours de l'enseignement³⁴. B) trois ans plus tard le « Décret-Missions »³⁵ et C) cinq ans plus tard encore la sortie du nouveau « programme de morale »³⁶ pour le cours de morale non confessionnel en lien avec le « Décret-Missions ». *Tertio*, les recherches pédagogiques récentes montraient que la psychopédagogie de 1982 n'était plus à la hauteur des avancées nouvelles sur l'enseignement concernant la pédagogie de compétences et les finalités prônées par les trois documents publiés par la Communauté française de Belgique. Ces critiques et ces nouveautés défient le cours de religion catholique et son œuvre d'art le programme de 1982. Le plus sage d'affronter ces défis et de répondre aux différentes critiques formulées à l'endroit du programme de 1982 était d'accepter cette « évolution et l'intégrer dans la pédagogie du cours de religion »³⁷, d'où le nouveau programme de religion catholique de 2003 qui est un *aggiornamento* pour le cours de religion catholique.

2.3 NOUVEAU PROGRAMME DE RELIGION CATHOLIQUE DE 2003, UNE PÉDAGOGIE OU APPROCHE PAR COMPÉTENCES

2.3.1 Les compétences

Ici nous abordons le programme de religion à partir de la pédagogie de compétence et les recommandations du *Décret-Missions*. Parce que l'article 6 du *Décret-Missions* implique que la Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie un des objectifs suivants : « amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle »³⁸. Cet objectif est poursuivi suite au constat fait selon lequel qu'un certain nombre de connaissances acquises à l'école sont très peu mobilisables. Il y a une observation qui laisse voir la faillite d'une pédagogie de la transmission de connaissances. La multiplicité de ces observations a incité la plupart des

³³ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Socles des Compétences dans l'enseignement fondamental et au premier degré de l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Ministère de l'éducation et de l'audiovisuel, 22 août 1994.

³⁴ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 28.

³⁵ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*.

³⁶ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme de morale pour les trois cycles, Enseignement fondamental*, Bruxelles, Restode, 2002.

³⁷ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 34.

³⁸ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Décret du 24 juillet 1997*, n°6.

systèmes éducatifs à se recentrer sur l'approche par compétences. Cette approche essaie tout simplement que les connaissances scolaires constituent, pour l'essentiel, d'authentiques outils intellectuels qui servent à comprendre le monde qui entoure l'élève, à le décoder, à y agir en fin de se munir des compétences nécessaires pour être utile dans la société. Parce que ces compétences sont une « aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches »³⁹. Pour appuyer cette définition, Xavier ROEGIERS, entend par les compétences « une possibilité pour un individu de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes »⁴⁰. La définition qui se rapproche d'avantage au cours de religion est celle de Jean-Marie DE KETELE qui stipule que « la compétence est un ensemble ordonné de capacités qui s'exercent sur des contenus et qu'il faut activer et combiner pour résoudre les problèmes liés par une catégorie de situations ou de tâches complexes. Pour un enseignant, travailler en termes de compétences reflète la préoccupation d'intégrer différents apprentissages, et par là, de leur donner sens »⁴¹.

2.3.2 Les compétences au cours de religion catholique⁴²

Parmi plusieurs définitions qui découlent du mot « compétence » prônée par *les socles de compétences* et réitérée par le *Décret-Mission*, ici ce qui tire notre attention est celle qui est donnée par Mr Jean-Marie DE KETELE. Parce qu'elle met en évidence le cœur même du programme de 2003 c'est-à-dire *les compétences se préoccupent non seulement à intégrer différents apprentissages, sinon aussi donner sens à cet apprentissage et à la vie des jeunes*. D'où l'importance du cours religion.

Dans le programme de 2003, les compétences pour le cours de religion sont réparties selon trois champs d'application résumés à la page 17, à savoir les réalités existentielles, les apports culturels ainsi que les ressources de la foi chrétienne. Ces compétences se développent dans la pédagogie de « situation problème » à laquelle l'élève est confronté à une situation ou à une problématique (précise, authentique ou signifiante) face à laquelle il doit

³⁹ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 122.

⁴⁰ Xavier ROEGIERS, *Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement* (Pédagogies en développement), Bruxelles, De Boeck, 2001, p. 66-70.

⁴¹ Jean-Marie DE KETELE, *Les compétences en première candidature*, dans *Des savoirs... aux compétences. Construire des convergences enseignement secondaire-université. Rapport de la journée de l'enseignement secondaire organisée le 15 octobre 1997 à l'initiative de la FEADI et de l'UCL*, Louvain-la-Neuve, IPM, 1997, p. 18.

⁴² INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires inscrites dans le programme d'études du cours de religion catholique. Enseignement secondaire de plein exercice*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, AGERS, 2003, p. 15-31.

réagir en mettant en œuvre toutes ses attitudes, ses démarches mentales et méthodologiques grâce à ses savoirs et savoir-faire pour effectuer des recherches, émettre des hypothèses, réaliser des essais et exécuter des vérifications préalables sous tutelle de l'enseignant pour fournir des réponses appropriées.

Par les compétences, nous distinguons trois catégories qui sont : *les compétences terminales, les compétences disciplinaires et les compétences transversales*⁴³.

COMPÉTENCES			
	Terminales	Disciplinaires ⁴⁴	Transversales
1.	Formuler une question d'existence	Lire et analyser les textes bibliques	D'ordre mental : - S'interroger - Saisir et traiter l'information - Exploiter l'information - Confronter-interpréter - Intégrer
2.	Élargir à la culture	Décoder le mode de relation au religieux	
3.	Comprendre le christianisme en ses trois axes : Croire-Vivre-Célébrer	Pratiquer l'analyse historique	
4.	Organiser une synthèse porteuse de sens	Interroger et se laisser interroger par les sciences et les sciences humaines	
5.	Communiquer	Pratiquer le questionnement philosophique	D'ordre méthodologique
6.		Discerner les registres de réalité et de langage	
7.		Expliciter le sens des symboles et des rites	D'ordre relationnel - Développer son identité personnelle - Développer des relations interpersonnelles - Travailler en collaboration
8.		<i>Construire une argumentation éthique</i>	
9.		Pratiquer le dialogue œcuménique, interreligieux et inter conventionnel	
10.		Explorer et décrypter différentes formes d'expression littéraire et artistique	
11.		Discerner et analyser la dimension sociale de la vie humaine	

On peut regrouper *les compétences disciplinaires sous deux registres*⁴⁵ à savoir :

A	Six compétences disciplinaires sous le registre « élargir à la culture »
3.	<i>Pratiquer l'analyse historique</i>
4.	<i>Interroger et se laisser interroger par les sciences et les sciences humaines</i>
5.	<i>Pratiquer le questionnement philosophique</i>

⁴³ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 15-34 ; H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 127-162.

⁴⁴ La compétence disciplinaire signifie pour le professeur de travailler à faire advenir deux des buts éternels de l'école, à savoir celui d'instruire et de qualifier. Le développement de compétences disciplinaires assure tout à la fois la réalisation d'un volet instruction et d'un aspect qualification. Il s'agit de favoriser la maîtrise et puis le réinvestissement des compétences disciplinaires à l'intérieur d'expériences de vie, de questionnements existentiels. Cf. H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p.144. Ces compétences sont liées directement à discipline même.

⁴⁵ Cf. H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 144.

6.	<i>Discerner les registres de la réalité et du langage</i>
10.	<i>Explorer et décrypter différentes formes d'expression littéraire et artistique</i>
11.	<i>Discerner et analyser la dimension sociale de la vie humaine</i>
B.	Cinq compétences disciplinaires sous le registre « comprendre le christianisme »
1.	<i>Lire et analyser les textes bibliques</i>
2.	<i>Décoder le mode de relation au religieux</i>
7.	<i>Expliciter le sens des symboles et des rites</i>
8.	<i>Construire une argumentation éthique</i>
9.	<i>Pratiquer le dialogue œcuménique, interreligieux et interconventionnel</i>

Rapport entre les compétences terminales et les compétences disciplinaires⁴⁶

	Compétences terminales	Compétences disciplinaires
1.	Formuler une question d'existence	
2.	Élargir à la culture	3, 4, 5, 6, 10, 11
3.	Comprendre le christianisme	1, 2, 7, 8, 9
4.	Organiser une synthèse porteuse de sens	
5.	Communiquer	

3. Compétence disciplinaire 8 : « construire une argumentation éthique »

3.1 LA CORRÉLATION ENTRE LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE 8 ET LES RESSOURCES DE LA FOI CHRÉTIENNE

La compétence disciplinaire 8 : « construire une argumentation éthique »⁴⁷ fait l'objet central notre étude. Les différents tableaux qui précèdent nous offrent la possibilité de la situer dans le champ d'application de ressources de la foi chrétienne qui sont travaillées dans le registre de compétence terminale 3 : « comprendre le christianisme en ses trois axes : Croire-Vivre-Célébrer ». Parce que l'agir humain doit être confronté « à la cohérence et à la pertinence des ressources de la foi chrétienne en ses trois axes fondamentaux [...], dans la perspective de pouvoir [le] relire avec l'éclairage de la foi chrétienne »⁴⁸. M-J. THIEL et X. THÉVENOT précisent que « l'éthique se pose au surgissement d'une liberté qui veut être. Cependant, ne se possédant pas elle-même, cette liberté requiert, non seulement l'estime de soi, mais encore la reconnaissance d'autrui »⁴⁹. C'est avec cette raison que la CD8 se trouvant confrontée à ces deux critères des ressources de la foi chrétienne : *cohérence* et *pertinence*. Dans cette perspective qu'à son tour, la CD8 donne au jeune la possibilité d'insérer aussi dans son agir cohérence logique et pertinence. Dans ce contexte, la cohérence distingue l'essentiel

⁴⁶ Cf. H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 145.

⁴⁷ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 21.

⁴⁸ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 14.

⁴⁹ Marie-Jo THIEL et Xavier THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique. Étudier un cas, examiner un texte* (Recherches morales), Paris, Cerf, 1999, p. 8.

de l'accessoire. Cette cohérence entendue comme critère qui éclaire des « nombreuses difficultés actuelles, confusions, malentendus, préjugés et objections ; elle dégagera la portée spirituelle et morale »⁵⁰. La pertinence parce que l'agir du jeune doit déboucher à la question du sens avec toutes ses facettes pour éviter tout extrémisme ou relativisme moral et trouver la véracité des faits ou des propositions. Ainsi dit, le programme de 2003 permet au jeune, dans cette compétence de façonner une conscience mature et éclairée « en se servant de la richesse des données chrétiennes et en les mettant en dialogue avec d'autres sources des connaissances et de sens »⁵¹. Le but de CD8 dans son articulation avec les ressources de la foi chrétienne est de « proposer le christianisme comme une ressource de sens ouverte parmi tant d'autres que l'on peut mobiliser, sur laquelle on peut s'appuyer pour édifier librement son existence personnelle et contribuer à l'édification de la société de demain »⁵². C'est pour cela la CD8 se déploie avec les CD1 : Lire et analyser les textes bibliques ; CD2 : Décoder le mode de relation au religieux ; CD7 : Expliciter les sens des symboles et des rites ; et CD9 : Pratiquer le dialogue œcuménique, interreligieux et interconfessionnel. Toutefois, elle accompagne le jeune dans toute sa vie durant de son existence avec d'autres compétences disciplinaires restantes dans *la pratique de l'analyse éthique pour un agir plus lucide*⁵³.

3.2 LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE 8 PROPREMENT DITE

La huitième compétence disciplinaire énoncée dans le programme du cours de religion catholique, comme nous l'avons souligné est « construire une argumentation éthique », car, elle se réfère à l'argumentation d'une part et à l'éthique de l'autre part. Parce que l'argumentation est une activité humaine qui a pour objectif de convaincre. Et elle constitue l'une des modalités essentielles de la communication. Sur ce, la spécificité d'une argumentation est de mettre en œuvre un raisonnement ou un jugement dans une situation donnée de l'existence humaine. L'éthique quant à elle, constitue un domaine où les désaccords et les discussions passionnées abondent. Dans ce sens, argumenter n'est pas la seule manière d'exprimer une conviction morale pour donner sens à l'existence humaine. Mais les gestes quotidiens, l'art, les réactions émotionnelles peuvent le faire autant, car les convictions morales ont d'autres dimensions rationnelles, notamment les dimensions

⁵⁰ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 132.

⁵¹ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 134.

⁵² André FOSSION, *Liberté religieuse, démocratie et cours de religion*, dans GROUPE MARTIN V (éd.), *Religions, morales et philosophie à l'école. Comment penser ensemble ?* (Regards croisés, 4), Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2004, p. 26.

⁵³ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*.

naturelles, effectives et comportementales qui touchent le présent, le passé et le futur de nos jeunes. C'est pour cela « certains arguments éthiques portent sur des conduites passées et c'est alors la reconstitution fidèle du déroulement des événements qui pose problème. D'autres arguments concernent plutôt des décisions à prendre et font intervenir des prévisions sur les conséquences éventuelles des différentes options d'action »⁵⁴.

L'argumentation appelle à une éthique pour fixer les bornes et « permet d'explicitier les enjeux. Elle stimule la réflexion. Elle permet de mettre à l'épreuve ses positions et de mieux comprendre les positions d'autrui »⁵⁵. Sans l'éthique l'argumentation serait condamnée à avoir comme seul critère l'efficacité. Argumenter tout court amène pas mal de manipulation. Les bornes posées par l'éthique sont formulées sous forme de questions : *tout est-il argumentable ? Tous les arguments sont-ils bons pour défendre une opinion ? Y a-t-il des limites à l'action que l'on peut exercer sur l'autre ?* C'est pour cela, avoir des repères éthiques et les grilles d'analyses des cas et des textes lors d'une argumentation s'avèrent important. C'est ainsi que le but poursuivi dans l'argumentation éthique n'est pas de « convaincre l'autre de la supériorité de notre point de vue, mais plus modestement de le convaincre qu'il est crédible et défendable »⁵⁶.

C'est pour cela nous exposons ici le texte intégral tiré dans le « Programme de religion catholique » qui traite de la huitième compétence disciplinaire et ses objectifs :

La réflexion éthique tant sur le plan individuel que collectif est une dimension importante du cours de religion catholique. Elle s'impose d'autant plus aujourd'hui que nous assistons à une fluctuation des repères moraux ainsi qu'à l'apparition de problèmes nouveaux et complexes qui se posent dans notre société. Le questionnement éthique se joue dans les situations concrètes et dans les domaines aussi divers que la vie et la mort, l'amour et la sexualité, la souffrance et la santé, le développement technologique et la recherche scientifique, la politique et l'économie, etc. La réflexion éthique touche aux questions fondamentales, premières : qu'est-ce que la personne ? que signifie respecter sa dignité, sa liberté ? quel monde, quelle humanité voulons-nous construire ?

On travaillera également l'articulation de la recherche morale et de la foi chrétienne. Si celle-ci n'est pas une morale mais un salut, elle implique néanmoins une morale (réponse au salut), un agir juste dans le monde, une orthopraxie. Il s'agira donc de fournir aux élèves des outils appropriés pour travailler les questions éthiques dans leur complexité, en discernant dans les diverses situations les valeurs en jeu, en apprenant à réfléchir et à agir avec une conscience éclairée. Il s'agira d'aider les élèves à construire avec les autres une autonomie en tant que capacité de rendre compte ou de répondre (responsable) personnellement des choix effectués. Le cours de religion catholique développera la compétence rendant les élèves capables de construire une argumentation éthique et d'opérer un discernement moral⁵⁷.

⁵⁴ Michel MÉTAYER, *Petit guide d'argumentation éthique* (Quand la philosophie fait pop !), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 6.

⁵⁵ M. MÉTAYER, *Petit guide d'argumentation éthique*, p. 3.

⁵⁶ M. MÉTAYER, *Petit guide d'argumentation éthique*, p. 3.

⁵⁷ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 21-22.

De ce qui précède, le champ d'application de la compétence disciplinaire 8 dans le contexte du cours de religion catholique se réfère « relativement à l'agir éthique chrétien »⁵⁸ à partir de l'enseignement donné à l'école dans le cadre de l'apprentissage pour « repérer des problèmes éthiques et comprendre leur importance pour la vie à la lumière de la raison humaine et du message chrétien »⁵⁹. Dans l'agir moral chrétien, le jeune est bel et bien confronté aux problèmes de la vie auxquels il essaie de les comprendre en fin de les vivre, de les confronter ou de les contourner à partir des valeurs reçues ou cultivées dans son milieu familial ou scolaire précédent. Face à de multiples valeurs éthiques que proposent la société et les problèmes éthiques actuels, le jeune est appelé à « discerner les enjeux et les différentes facettes d'un problème éthique en confrontant différents points de vue appartenant ou non la tradition chrétienne »⁶⁰. Ici le recours au discernement est capital parce qu'il « représente un travail incessant, une interprétation permanente de l'agir, de la parole, de l'écrit, de la norme en contact avec les situations concrètes de la vie »⁶¹. Le discernement « confronte le certain et l'incertain, le clair et l'obscur, l'universel, le particulier et le singulier »⁶². C'est dans cette optique que le but de la confrontation de différents points de vue éthiques avec d'autres apports des sciences humaines est de pouvoir permettre à l'élève de « construire une argumentation éthique avec l'éclairage de la conscience humaine et de la foi chrétienne »⁶³. enfin, l'approche de cette huitième compétence disciplinaire repose sur une dynamique d'apprentissage (savoir analyser et apprendre à partir des données), de discernement (savoir confronter des données diverses et les évaluer) et de création ou d'agir éthique responsable (savoir créer, faire des propositions originales et les communiquer avec responsabilité)⁶⁴.

3.3 LE DÉPLOIEMENT ET L'ÉVOLUTION DE CD8 DU 1^{ER} AU 3^{ÈME} DEGRÉ DU SECONDAIRE

Pour la praticabilité du programme de 2003 les réalités d'existences, les apports culturels et les ressources de la foi chrétienne sont de sources dans lesquelles le cours de religion doit puiser sa matière et par le fait même, ils constituent par le fait même les champs de réalisation de ses finalités. C'est le même cas avec la CD8. Parce que c'est là où les élèves

⁵⁸ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 156.

⁵⁹ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 156.

⁶⁰ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 156.

⁶¹ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 10.

⁶² M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 10.

⁶³ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 156.

⁶⁴ H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 156.

trouvent « les éléments du contexte, le déroulement de l'action, les événements antérieurs à l'acte, ses conséquences à court et à long terme »⁶⁵ pour mettre en œuvre la CD8.

Dans le déploiement de la CD8, le programme donne de manière globale les objectifs propres à cette compétence pour que le professeur, pendant sa leçon, fasse en sorte que les élèves apprennent à :

- Cerner les différents éléments d'une situation ainsi que les composantes de son contexte.
- Dégager les valeurs en jeu dans une situation donnée, les distinguer et les classer selon des critères préalablement établis.
- S'ouvrir au questionnement éthique : que faire pour bien faire ? Quelles attitudes, quels comportements, quelles normes promouvoir ? Comment rendre compte que c'est le mieux ? Au nom de quelles valeurs justifier tel comportement, tel choix ? Pour les croyant(s) en Dieu : quelles significations, quelles ouvertures la foi chrétienne propose-t-elle ? Quelle lecture de foi apporte-t-elle aux recherches d'humanisation ?
- Repérer les références, les systèmes de légitimation qui sous-tendent les choix (visions de l'homme et du monde).
- Distinguer pour une problématique donnée (par ex. : l'avortement, l'euthanasie) le champ éthique, le champ juridique, le champ psychologique.
- Éviter les écueils du dogmatisme moral (aucun doute n'est admis) et du relativisme moral (on ne peut trancher entre le bien et le mal au nom de la tolérance) en recherchant par la discussion et l'échange les meilleurs chemins à prendre dans une situation donnée.
- Former la conscience personnelle, l'éclairer en puisant à diverses sources : la Parole de Dieu, la Tradition, les lois, la culture, l'échange avec autrui⁶⁶.

De manière particulière, l'inspection du cours religion catholique repartit ces objectifs selon les trois degrés de l'enseignement secondaire. Au premier degré, dans la construction d'une argumentation éthique, le professeur amène les élèves à « dire le juste et l'injuste, le bien et le mal, et justifier son point de vue »⁶⁷. Au deuxième degré, il fera en sorte que les élèves arrivent à « dégager les valeurs dans une situation donnée, les distinguer et les classer selon les critères préalablement établis »⁶⁸. Et au troisième degré, les élèves sont déjà en phase de temps pour comprendre et pour leur maturation personnelle. C'est une phase décisive parce qu'elle conclut le processus de formation scolaire pour entrer dans la société et le monde des adultes. Ce monde et cette société sont caractérisés par des décisions sur soi et son avenir, et sur les autres et leur avenir aussi. C'est pour cela, à ce troisième degré, le professeur doit fournir aux élèves des critères et grilles éthiques qui peuvent les aider dans une situation

⁶⁵ M. MÉTAYER, *Petit guide d'argumentation éthique*, p. 6.

⁶⁶ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 21-22.

⁶⁷ INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires*, p. 4.

⁶⁸ INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires*, p. 4.

donnée avec plusieurs choix différents, à « justifier un choix éthique par des arguments et le travail d'une conscience éclairée »⁶⁹.

3.4 LES MANUELS DIDACTIQUES CENTRÉS SUR LA CD8

Le dossier *cas de conscience*⁷⁰ est un manuel pédagogique et didactique qui a été publié sur la huitième compétence disciplinaire consacrée au cours de religion catholique. Ce manuel est un outil qui se présente en deux documents : un document professeur avec tous les conseils pour construire des apprentissages au cours de religion conformes au programme sur cette compétence : textes, consignes de travail et suggestions. Un document élève avec un choix des textes et grilles à travailler et des compétences-outils à exercer qui sont à la fois calibrées selon les cinq phases d'apprentissage. Le but poursuivi dans ce manuel est l'intitulé même de CD8 et la reformulation du dernier des objectifs principaux de la dite compétence : « amener les jeunes à s'ouvrir au questionnement moral, à construire une argumentation éthique [et] à choisir avec une conscience éclairée »⁷¹. Le programme de 2003 propose plusieurs entrées pour l'élaboration d'un parcours de leçon, entre autres l'entrée par une thématique, une compétence, une situation d'existence, un aspect des apports culturels ou des ressources de la foi chrétienne. Ici, les rédacteurs de *cas de conscience* ont choisi l'entrée par compétence parce que le manuel « fait l'objet d'un apprentissage spécifique »⁷². Parce qu'il s'agit là des « compétences que l'on va construire avec les élèves »⁷³. D'où il y a la compétence-cadre, objet de cette démarche didactique et les compétences-outils utilisés ici comme « moyen utile à la réalisation des activités mais leur acquisition n'est pas le but de l'activité »⁷⁴.

Ce parcours est explicitement construit pour le troisième degré afin de « justifier un choix éthique par des arguments et travail d'une conscience éclairée »⁷⁵. Pour atteindre l'objectif et le niveau de maîtrise assignés dans ce manuel, les rédacteurs ont proposé de le bâtir en cinq étapes progressives partant des prérequis des apprenants. Ces cinq étapes sont construites de la manière suivante⁷⁶ :

⁶⁹ INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires*, p. 4.

⁷⁰ Stefania CASALFIORE, Claire DEFAYS et Bernadette WIAME, *Cas de conscience. Construire une argumentation éthique. Parcours pédagogique pour le 3^e degré* (Passeurs d'humanité), 2 t., Bruxelles, Lumen Vitae, 2012.

⁷¹ S. CASALFIORE, C. DEFAYS et B. WIAME, *Cas de conscience*, p. 5.

⁷² S. CASALFIORE, C. DEFAYS et B. WIAME, *Cas de conscience*, p. 6.

⁷³ S. CASALFIORE, C. DEFAYS et B. WIAME, *Cas de conscience*, p. 6.

⁷⁴ S. CASALFIORE, C. DEFAYS et B. WIAME, *Cas de conscience*, p. 6.

⁷⁵ INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires*, p. 4.

⁷⁶ S. CASALFIORE, C. DEFAYS et B. WIAME, *Cas de conscience*, p. 6.

Étape 1	Prendre conscience de ce qui se passe, des éléments en jeu ; distinguer les actes, les circonstances et les valeurs en jeu.
Étape 2	Prendre conscience que notre raisonnement est « positionnel » : nous occupons une position parmi d'autres (systèmes de valeurs différents)
Étape 3	Être capable d'une « prise de perspective », de prendre les positions, les points de vue des autres.
Étape 4	Mettre en place une démarche de jugement moral.
Étape 5	Apprendre à justifier un choix éthique, ébaucher une argumentation.

Il est à constater que jusqu'à présent la CD8 est moins utilisée et développée soit pendant le cours soit dans les différents manuels didactiques de religion déjà publiés. Or, aujourd'hui plus que jamais la dimension éthique doit pénétrer dans la vie privée comme dans la vie sociale ou publique, depuis un individu jusqu'à la collectivité et de la famille jusqu'aux institutions publiques sociales, économiques, politiques, culturelles et religieuses pour recréer une société plus juste (équitable) et plus humaine. Cela étant, voyons comment X. THÉVENOT aborde-t-il sa théologie morale.

II. L'ŒUVRE DU THÉOLOGIEEN MORALISTE XAVIER THÉVENOT

1. *Justification*

Le Programme de religion catholique de 2003 propose une pédagogie par compétences, une anthropologie, des finalités qui donnent lieu à une logique de corrélation entre les réalités d'existence, et les apports entre cultures et ressources de la foi chrétienne. La cohérence et la pertinence sont proposées comme critères d'intelligibilité dans cette corrélation. Dans la mise en œuvre de la compétence disciplinaire 8, le programme dessine les motivations, les contextes, les attentes, les objectifs et le niveau de maîtrise pour chaque degré. Le programme ne fournit pas d'une manière exhaustive des grilles d'analyse, des critères, des valeurs et des repères pouvant aider les élèves dans la construction d'arguments éthiques. Cependant, il offre au professeur de religion la liberté de choix des auteurs, des manuels, des critères et des valeurs précis ou appropriés dans l'immense domaine d'éthique et de morale chrétiennes et de la Tradition de l'Église en articulation avec d'autres éthiques et morales pour l'élaboration de leur parcours pédagogique et pour fournir aux élèves de différents outils éthiques permettant de construire adéquatement leurs arguments et croître en humanité.

Dans ce chapitre, nous faisons recours à Xavier THÉVENOT (1938 - 2004), un des moralistes et théologiens catholiques, pour quatre raisons :

1. Le programme de 2003, en prônant la question du sens et de bonheur en moral, veut que les élèves croissent en humanité. Et notre auteur peut être considéré comme un maître ou passeur d'humanité, un ouvrier d'avenir et pédagogue⁷⁷.
2. Pour l'ancrage de sa démarche théologique dans des réalités d'existence et la prise de conscience de la complexité humaine. Car, « si l'homme est complexe, si notre relation à Dieu se déroule au cœur de la complexité humaine, la démarche morale n'a rien avoir avec l'application passive de normes abstraites et théoriques. Au contraire, elle doit correspondre à une recherche de sens dans la confrontation concrète avec les réalités quotidiennes de l'existence »⁷⁸.
3. Pour sa posture originale en théologie morale⁷⁹.

⁷⁷ Suzanne BLAIS, *Avec lui, on se sentait devenir intelligent*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 153.

⁷⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu* (Biographies DDB), Paris, Desclée de Brouwer, 2008, p. 2.

⁷⁹ P. BORDEYNE, *Xavier Thévenot, la créativité de la théologie au service de la morale*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 35.

4. Pour la vision morale qu'il développe comme une quête de sens dans le chemin d'humanisation.

Notre réflexion dans ce chapitre ne consiste pas à critiquer ses œuvres ou sa pensée. Mais nous cherchons dans ses écrits et ses démarches des points de convergences avec le programme de 2003, saisir l'apport de sa pensée pour répondre à l'invitation du programme et entrer dans la dynamique du cours de religion : corrélérer la CD8 avec les réalités d'existence, les apports culturels et les ressources de la foi chrétienne. Cette convergence peut aider les élèves à promouvoir des démarches, des critères et des valeurs pour un discernement et une construction d'arguments éthiques adéquats, au moyen des grilles intelligibles.

2. L'auteur, son influence, ses recherches

2.1 L'AUTEUR : QUELQUES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR YVES DE GENTIL-BAICHIS

Xavier THÉVENOT est né le 20 décembre 1938 dans une famille modeste et chrétienne de Saint-Dizier en France et il est décédé le 14 août 2004. Dès sa naissance « la famille l'accueille comme un vrai cadeau de Noël »⁸⁰. Cet accueil marque toute sa vie et influence sa pensée. Toute son enfance est caractérisée par la fuite, les restrictions de circulations dues à la période de guerre et des bombardements des avions des années 40 à 45. Au-delà de toutes ces situations de guerre, l'enfant gardait son sens d'humour. Yves de GENTIL-BAICHIS précise que X. THÉVENOT était « un enfant gentil, pas du tout coléreux, qui avait beaucoup d'humour et faisait volontiers de farces »⁸¹.

En 1955, il décida « de prendre de distance par rapport à l'établissement catholique »⁸². C'est pour cela qu'il quitta l'enseignement catholique pour un enseignement officiel de l'État. Ce changement d'école est déjà l'embryon de l'ouverture de son esprit au monde, l'ouverture du sens critique de ses réflexions et de ses raisonnements.

Pendant la période de ses études, THÉVENOT était un bon élève, brillant et intelligent, avec un aspect de leadership qui lui permettait par son éloquence d'entraîner facilement ses collègues par ses propos. Convaincu de ses qualités intellectuelles, charismatiques et humaines, il s'orienta vers la vie religieuse dans la congrégation des salésiens de Don BOSCO pour leur charisme : donner une éducation à la jeunesse. C'est cet aspect éducatif qui va l'accompagner toute sa vie jusqu'à sa mort.

⁸⁰ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 29.

⁸¹ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 31.

⁸² Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 31.

Dans cette nouvelle orientation de sa vie, en 1958, il fit son entrée au noviciat et suivit sa formation au moment du déroulement du Concile Vatican II. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1968. Entre temps, il continuait ses études universitaires et, en 1980 défendit une thèse en théologie morale, avec son confrère et promoteur René SIMON, sur les *homosexualités masculines et morale chrétienne*. Dès lors, il se dédia à l'enseignement où il eut à travailler comme professeur honoraire de théologie morale à la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris.

Théologien moraliste et Conférencier de grande envergure, THÉVENOT se fait remarquer par son humanité, son goût pour l'éducation et sa vie spirituelle. Il a beaucoup enseigné et écrit. Cependant, sa vie « ne se réduit pas à son enseignement et ses écrits ne reflètent pas la totalité de son vécu »⁸³. De son vivant, il a consacré tout son temps à l'accueil et à l'accompagnement de personnes de tout genre dans la quête de leur équilibre humain et spirituel, grâce à sa « pensée limpide, mais profonde dont la qualité humaine et spirituelle »⁸⁴. Cette pensée et ses qualités impressionnaient ses contemporains parce qu'il avait un sens moral aigu, une tête bien faite pour enseigner, écouter, conseiller et orienter les gens. Ceux qui l'ont approché témoignent que sa vision éthique de la vie et la manière de la « présenter comme une recherche d'une plus grande humanisation loin de dessécher les personnes les enrichissaient »⁸⁵. Avec lui, « on apprenait à réfléchir, et à discerner les outils pour débroussailler par soi-même les sujets les plus épineux »⁸⁶. Sa pédagogie et ses outils ont ouvert des perspectives nouvelles, originales et créatrices sur la vie, les relations humaines, les rapports de l'homme au divin et sur le monde.

2.2 SON INFLUENCE

La justification et la vie de l'auteur nous offrent des éléments nécessaires pour pouvoir parler de son influence dans le monde, l'Église et l'enseignement. Ses propos éthiques, moraux concernent la personne dans son processus d'humanisation. À propos de son influence, nous épinglons quatre points suivants :

- *Le succès dans sa carrière : éthique et morale comme quête de sens, de bonheur dans un chemin d'humanisation, de fraternisation et d'altérité.* Son succès était dû à son action à la fois dans l'espace de ses cours, dans l'Église catholique et dans les médias. Dans

⁸³ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 10.

⁸⁴ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 14.

⁸⁵ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 15.

⁸⁶ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 14-15.

l'enseignement, il était apprécié par « la qualité de ses cours de morale, la clarté de son esprit quand il travaillait des sujets de société, la finesse de ses analyses psychologiques, la profondeur de ses réflexions spirituelles »⁸⁷ qui faisaient de lui un maître d'humanité, un ouvrier d'avenir et un pédagogue expérimenté. Son sens humain, moral et spirituel dans la dispense de ses cours, et ses accompagnements lui ont valu un succès sans précédent de moraliste dans la sphère religieuse et civile tout en restant fidèle à la Tradition de l'Église. En lui, ces deux sphères trouvent un point d'entente et de compréhension. Il a fait une révolution de l'enseignement de morale. L'Église catholique s'est vue enrichir des réflexions morales et éthiques de Xavier THÉVENOT parce qu'il a su faire articuler, avec un équilibre adéquat, sa vision morale-éthique avec les langages des sciences humaines et sociales. De ce fait, son cours de morale s'était converti en « lieu d'une humanisation en profondeur »⁸⁸ pour tous les étudiants de confessions religieuses, traditions morales et courants philosophiques confondus. Xavier THÉVENOT recommandait à ses étudiants de « reconnaître en tout prochain un être en quête d'un surcroît d'humanité, et le soutenir dans cette quête d'humanisation »⁸⁹.

- *La qualité intellectuelle de ses propos* : cette qualité était liée à l'ancrage de son enseignement dans des réalités d'existence. Le point de départ de la formation de ses jugements était la vie quotidienne, les expériences vécues des gens ou de son propre vécu personnel. Il fouillait le réel pour analyser les contingences pour ne pas s'effondrer dans des notions déjà construites ou données d'avance. Cette intelligence existentielle, incarnée avec une intuition profonde et une sensibilité énorme, le démarquait de toute intelligence et tout discours abstraits. Dans les apprentissages et les débats avec lui sur des thèmes moraux et bioéthiques d'actualité, les gens se sentaient « devenir intelligent, car il avait l'art d'expliquer avec une telle simplicité des concepts les plus difficiles qu'on était même étonné d'avoir si vite bien compris »⁹⁰. Cette agilité du savoir pluridisciplinaire mettait en évidence sa liberté intellectuelle qui était due à « son ouverture d'esprit, l'équilibre de son jugement, la profondeur de sa vie spirituelle et même la vivacité de son humour »⁹¹.

⁸⁷ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 19.

⁸⁸ Xavier THÉVENOT, *Morale fondamentale. Notes de cours*, Paris, Don Bosco - Desclée de Brouwer, 2007, p. 9.

⁸⁹ Geneviève MÉDEVIELLE, *Xavier Thévenot, le moraliste*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 57.

⁹⁰ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 21 ; S. BLAIS, *Avec lui, on se sentait devenir intelligent*, p. 153.

⁹¹ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 22.

- *Sa vision comme professeur de théologie* : ce qui caractérise cette vision c'est le témoignage de vie et de travail, c'est-à-dire, le professeur de théologie ne peut pas être un modèle parce qu'il n'est pas un sujet d'admiration, mais plutôt doit « être témoin et user de la pluralité des lieux théologiques »⁹². Être modèle comporte un risque pour le professeur de théologie : il peut devenir opaque et empêcher le processus d'apprentissage de ses étudiants. Mais en revanche, être témoin le mettra en position de questionnement qui va lui exiger incarnation, vérité et authenticité. Parce qu'il va relater à ses étudiants la véracité de ce qu'il a vécu, il laisse place aux autres. Sa vie est transparente. Il ne fait pas barrière aux autres. Par lui les étudiants arrivent à percevoir le mystère caché de Dieu. À ce point, nous constatons que « son enseignement, non point de susciter l'imitation, mais être témoin de l'altérité divine »⁹³. Le professeur de théologie n'est pas le garant de la vérité et du sens, mais, avec les étudiants, cherche la vérité et du sens pour le bien de tous. Le témoignage de vie joue un rôle important et confère au professeur, dans plusieurs lieux théologiques, l'autorité dans son enseignement. Ces différents lieux théologiques sont d'espaces de déploiement et de compréhension de la Parole de Dieu. Toujours la Parole de Dieu est entendue comme objet premier de toute théologie. C'est pour cela que, en se référant de la vision du professeur de théologie et de son autorité dans la transmission de ses savoirs, Xavier THÉVENOT prend pour modèle l'altérité de la Parole de Dieu, car cette altérité doit être au centre de toute autorité enseignante sur la même Parole de Dieu. En effet, cette Parole de Dieu qu'on prévoit « pour exercer l'autorité est transmise par la médiation d'un système complexe de lieux théologiques »⁹⁴. La multiplicité de ces lieux et leur validation dans un système de médiation continue doit susciter chez le professeur de morale une simplicité intellectuelle pour créer une connexion harmonieuse de ces lieux au profit de la croissance en humanité de ses élèves.
- *Sa vision du christianisme* : montre le reflet de la position, de la nouveauté et de la pérennité de sa vie et de sa pensée, d'une part et la vision anthropologique aux croisées de chemin entre l'éthique et la théologie, d'autre part. Ici, la question centrale qui a mis en vedette Xavier THÉVENOT et qui est partagée par bien des théologiens moralistes catholiques est celle de la spécificité de la morale chrétienne ou « la spécificité de l'apport du christianisme »⁹⁵ dans l'agir humain chrétien. La question qui justifie l'évocation de la

⁹² X. THÉVENOT, J. JONCHERAY et al., *Pour une éthique de la pratique éducative*, p. 150.

⁹³ X. THÉVENOT, J. JONCHERAY et al., *Pour une éthique de la pratique éducative*, p. 151.

⁹⁴ X. THÉVENOT, J. JONCHERAY et al., *Pour une éthique de la pratique éducative*, p. 151.

⁹⁵ Xavier THÉVENOT, *Compter sur Dieu. Études de théologie morale (Recherches morales)*, Paris, Cerf, 1993, p. 18.

spécificité du christianisme dans le domaine moral était la suivante : « le christianisme propose-t-il une morale originale qui se traduit par des préceptes qu'il est le seul à formuler, ou au contraire, invite-t-il seulement à assumer chrétiennement la morale de tout homme "de bonne volonté", quand du moins cette morale est conforme aux exigences de la raison droite considérée dans son autonomie par rapport à toute révélation »⁹⁶. À ce sujet les réponses conduisaient de part et d'autre au sein de différents domaines de recherches dans l'Église catholique à estimer plus la morale au risque de donner plus d'indépendance et de liberté à la conscience morale de l'homme aux dépens de l'évangile. Pour éviter cette confusion, la spécificité morale du christianisme se base sur le dialogue de discernement entre l'autonomie et la lutte pour une liberté humaine responsable. Sur cette base argumentative, Xavier THÉVENOT affirme qu'il existe « une spécificité de la morale chrétienne, ou plutôt qu'il y a une spécificité de l'apport du christianisme à la vie morale »⁹⁷. Parce que, vu sa longue tradition riche en humanité et en spiritualité, il « représente un système originel et complexe d'influence morale »⁹⁸. Ce qui a prévalu dans la mise en œuvre de cette démarche pour trouver la spécificité de cet apport chrétien dans la vie morale est la manière dont Xavier THÉVENOT a trouvé aussi l'éthicité de l'éthique de la foi chrétienne et conforme à l'esprit de l'Évangile. En claire, une éthique qui montre l'image d'un Dieu cheminant à côté des humains dans leur vie quotidienne. C'est pour cela que, notre auteur préconise « un christianisme humaniste, loin d'enfermer dans la désespérance, peut ouvrir un avenir à tout homme et toute femme »⁹⁹.

2.3 SES RECHERCHES

Sur le plan académique, Xavier THÉVENOT était réputé dans sa pratique d'enseignement moral et dans ses recherches universitaires sur des thèmes épineux et glissants à tel point que Michel QUESNEL, recteur de l'Université de Lyon l'a considéré comme « un vrai maître dans la pratique universitaire »¹⁰⁰. Cette considération reconnue à Xavier THÉVENOT sur le plan académique n'est pas fortuite ; il la méritait parce qu'il s'était distingué par la qualité de ses recherches basée sur la méthode *systémique*¹⁰¹ appliquée dans

⁹⁶ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 15.

⁹⁷ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 18.

⁹⁸ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 18.

⁹⁹ Y. DE GENTIL-BAICHIS, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu*, p. 27.

¹⁰⁰ Michel QUESNEL, *Un vrai maître dans la pratique universitaire*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 69.

¹⁰¹ Ce terme est d'origine scientifique (mis particulièrement en évidence dans l'étude des phénomènes de régulation du monde vivant), désigne un mode d'organisation sous la notion du *système*. Il peut être défini

des domaines qui touchaient directement les réalités d'existence en corrélation avec d'autres domaines du savoir. L'originalité des résultats et des productions de ses recherches et l'importance que le public universitaire accordait à ceux-ci, donnaient goût de le lire et de faire la recherche. C'est-ce qui faisait de lui « un chercheur très pointu »¹⁰². Pour sa qualité de professeur et de chercheur universitaire, il était fidèle à lui-même, à la Tradition de l'Église et à l'Évangile de Jésus-Christ. Son intégrité l'a poussé à avancer jusqu'aux eaux profondes. L'ancrage de ses recherches dans des réalités d'existences, de sa spiritualité et de sa condition situationnelle de maladie faisait de lui un témoin vivant de ce qu'il disait et enseignait. En lui, « il existe une véritable responsabilité des chercheurs, et plus spécifiquement des chercheurs chrétiens, d'être témoins de leurs recherches, témoins de leur intériorité, communicateurs de leur savoir ou de leur savoir-faire auprès d'un public plus vaste que le public spécialisé »¹⁰³. Sur le plan des contenus de ses productions, affirme Xavier LACROIX, étaient caractérisés par une clarté, une mise en relation et surtout son courage personnel¹⁰⁴.

Théologien moraliste postconciliaire, ses recherches sur la morale étaient axées sur les domaines de sciences humaines et sociales. Dans ses écrits nous trouvons que sa morale fut nourrie horizontalement, d'une part, par la psychanalyse freudienne et lacanienne, la philosophie morale d'Eric WEIL, d'Emmanuel LEVINAS et de Paul RICŒUR. D'autres parts, pour montrer le caractère vertical de l'homme, Xavier THÉVENOT était accompagné des autres chercheurs de la théologie fondamentale, biblique, pastorale. Ces recours à d'autres domaines du savoir et les apports des autres chercheurs en philosophie et en histoire marquent le caractère inter et pluridisciplinaire de ses recherches. La plupart de titres de ses articles et ses ouvrages en témoignent. Voilà pourquoi, voulant répondre aux préoccupations de son temps, il a su réconcilier l'existence humaine avec l'éthique et la religion. Cela a donné lieu à une éthique anthropologique et existentielle de caractère humaniste chrétien. Ses recherches systémiques ont pu refonder les bases de la théologie morale catholique ébranlées par des sciences humaines et sociales. Cette refondation a une révolution de la morale et l'a rendue crédible face au soupçon du monde contemporain.

comme un ensemble d'éléments en interrelations mutuelles, ensemble dont l'unité résulte des parties en mutuelle interaction. Tiré de P. BORDEYNE, L. CRÉPY, V. MARGRON, G. MÉDEVIELLE, P. de PRÉMOT, A. TALBOT, *Un « prudent » au pays de la systémique. Regard d'héritiers sur Xavier Thévenot*, dans Genevieve MÉDEVIELLE et Joseph DORÉ (Mgr), *Une parole pour la vie*, p. 290.

¹⁰² M. QUESNEL, *Un vrai maître dans la pratique universitaire*, p. 69.

¹⁰³ M. QUESNEL, *Un vrai maître dans la pratique universitaire*, p. 70.

¹⁰⁴ Xavier LACROIX, *Clarté, mise en relation et courage*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 61-67.

3. La théologie morale de Xavier THÉVENOT, une morale libérante et humanisante

3.1 LES ANTÉCÉDENTS DE LA THÉOLOGIE MORALE DE XAVIER THÉVENOT

La théologie morale de Xavier THÉVENOT est une morale de l'après-concile. Elle est caractérisée par le recours aux Écritures. Il voulut retrouver et revivre l'esprit originel du christianisme. D'où l'invitation conciliaire à prendre à considération l'histoire et les cultures du genre humain. En effet, d'une part, Dieu se révèle dans l'histoire humaine dans une culture donnée. Et cette histoire devient une histoire de Dieu et du Salut (DV 14) et, d'autre part, le monde de ce temps était caractérisé par une croissance sans précédente de la transformation de conditions de vie, l'évolution de l'esprit et de mentalité humaine, l'explosion des sciences humaines, sociales et techniques. Ces innovations sont les fruits de l'esprit technoscientifique, dans la mesure où il a reconstruit autrement le « passé de l'état culturel et le mode de penser » (GS 5,1) des hommes et des femmes chrétiens, croyants, athées ou agnostiques. La théologie se voyait tomber en désuétude. Parce qu'elle ne répondait pas aux attentes de son peuple. L'homme et son existence étaient devenus l'objet de la manipulation technoscientifique. Raison pour laquelle « les progrès biologiques, psychologiques et sociaux ne [permettaient] pas seulement à l'homme de se mieux connaître, mais lui [fournissaient] aussi le moyen d'exercer une influence directe sur la vie des sociétés par l'emploi de techniques appropriées » (GS 5,2). Le Vatican II affirme à ce sujet que l'évolution technoscientifique a marqué aussi de nombreux changements au niveau psychologique, moral et religieux parce que « les cadres de vie, les lois, les façons de penser et sentir héritées du passé ne paraissent pas toujours adaptés à l'état actuel des choses : d'où le désarroi du comportement et même de conduite » (GS 7,2). Cet esprit technoscientifique a purifié l'homme de toute conception magique, mythologique et fidéiste du monde, de l'être humain et de ses origines dans le jardin d'Éden de Dieu d'Adam et d'Ève. Tout ceci a donné lieu à une nouvelle prise de conscience basée sur un nouvel humanisme et une morale autonome séculiers. Ce nouvel ordre des choses avait créé des problèmes voire des contradictions au niveau des comportements qui se traduisaient par un « déséquilibre entre la préoccupation de l'efficacité concrète et les exigences de la conscience morale » (GS 8,2).

Par son caractère prophétique, le *Gaudium* et *Spes* marqua une rupture dans l'histoire de l'Église catholique. Le même document touchait la visée et les valeurs éthiques et les comportements moraux de l'humanité : la destinée de l'humanité. Car, aujourd'hui plus que jamais, « les personnes et les groupes ont soif d'une vie pleine et libre, d'une vie digne de l'homme qui mette à leur propre service toutes les immenses possibilités qui leur offre le

monde actuel » (GS 8,3). D'où la nécessité de nouvelles hypothèses, analyses et synthèses sur tous les plans théologiques, pastorales et catéchétiques.

C'est dans cette perspective que se trouve enracinée la théologie morale de Xavier THÉVENOT pour comprendre les gens comme ils sont dans leurs souffrances et angoisses quotidiennes, élucider la problématique liée à la vie affective et sexuelle de ses contemporains, non seulement par la voie légaliste et normative proposée par la morale catholique traditionnelle mais par la voie de la morale libérante basée sur l'herméneutique de la parole de Dieu et l'histoire de la personne humaine. La Parole de Dieu et L'histoire humaine sont lus à partir des sciences humaines et sociales en confrontation avec les ressources de la foi chrétienne dans le souci de mettre en œuvre la richesse de la foi chrétienne pour éclairer « toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines » (GS 11,1) en fin que tous comme peuple de Dieu dans l'acheminement vers notre réalisation de fils et filles de Dieu discernent dans « les événements, les exigences et les requêtes de notre temps [...], quels sont les signes véritables de la présence ou de dessein de Dieu » (GS 11,1) dans nos vies et dans le monde.

3.2 LA POSITION DE XAVIER THÉVENOT SUR LA THÉOLOGIE MORALE : LA MORALE CHRÉTIENNE ET SA SPÉCIFICITÉ

La justification du recours fait aux œuvres de Xavier THÉVENOT dans le présent travail, son influence, ses recherches et les antécédents nous ont donné d'avance des éléments nécessaires qui nous permettent d'entrer en profondeur dans la mouvance de sa théologie morale et sa spécificité dans le grand domaine qui est la théologie morale de l'Église catholique romaine. Comme nous avons affirmé précédemment, toute la théologie morale de Xavier THÉVENOT est postconciliaire. Elle naît de soupçon et critiques des sciences humaines, sociales et techniques, et d'appel des hommes et des femmes en détresse et opprimés par la morale légaliste des interdictions, de culpabilisation et de condamnation. C'est pour cela, il aborde sa morale du point de vue de la théologie biblique qui s'alligne dans la tradition du christianisme en confrontation avec les sciences humaines et sociales pour redonner foi, confiance, sens et équilibre à tant d'hommes et femmes accroupis par la loi sans une herméneutique adéquate. C'est en ce sens qu'il a élaboré une morale libérante et humanisante à partir des réalités d'existence quotidienne en articulation avec les ressources de la foi chrétienne. La morale à laquelle Dieu ne commande pas, mais il est le fondement de loi. D'où

l'importance accordée aux différents lieux théologiques. Ces derniers constituent pour la morale des repères éthiques et des sources d'inspiration pour l'autorité morale et pour la création des lois, et normes pouvant réguler la conduite et la vie en société. Si ces lieux sont mis en évidence ici, c'est grâce à la Révélation de Dieu de Jésus-Christ dans l'histoire et la culture d'un peuple concret, et d'une époque donnée. À partir de la Révélation de Dieu en Jésus, la vie des gens se voit confrontée à la même chose de Dieu lui-même. Et cette même chose de Dieu récapitule toute la Torah en Christ pour que soit inscrite au cœur de chacun la loi de Dieu (Rm. 2,15). De ce fait, l'avènement de Dieu en Jésus donne force et sens à l'histoire humaine malgré le méandre existentiel. C'est ainsi, pour la morale thévenotienne, Jésus de Nazareth est la clé de compréhension de toutes situations humaines et le paradigme pour la quête et la construction de sens afin de créer un monde plus éthique, un monde plus humain. Cela est possible si la révélation de Dieu en Jésus avec ses médiations est prise comme un élément transfiguratif du genre humain.

3.2.1 La spécificité de la morale chrétienne chez Xavier THÉVENOT

Pour cerner la quintessence de la théologie morale de Xavier THÉVENOT, il s'avère nécessaire d'épingler la spécificité de la morale chrétienne développée dans son œuvre *Compter sur Dieu*¹⁰⁵. Cette spécificité nous mettra à la hauteur d'appréhender les contours de la morale chrétienne et de l'éthique séculière lus à la lumière de la théologie systématique ou dogmatique en confrontation avec les sciences humaines et sociales pour répondre aux attentes pas seulement des chrétiens, mais aussi des femmes et des hommes de notre siècle. Ici, nous constatons que notre auteur fait un effort de mettre en corrélation toutes les forces vives présentes dans le domaine du savoir. Cet effort éthique d'unité dans la diversité ou la diversité dans l'unité sans confusion constitue dans la théologie morale thévenotienne « le cœur de l'effort éthique »¹⁰⁶. Là, nous nous trouvons devant le point de jonction entre la dynamique du cours de religion catholique prônée par le programme de 2003 avec la théologie morale thévenotienne. Car les deux sont inscrites dans la mouvance de paradoxe, de confrontation, d'articulation ou de corrélation qui crée une tension. Cette tension n'est pas un élément séparateur, mais elle provoque une inclusion différenciée où les différences resserrent les liens d'attentes et où chaque différence devient un point d'enrichissement pour les autres savoirs.

¹⁰⁵ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 14-34.

¹⁰⁶ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 8.

C'est dans cette optique d'unité dans la diversité sans confusion que Xavier THÉVENOT répond à la question de la spécificité de la morale chrétienne. À ce propos, la réponse de notre auteur est claire et simple : « il n'existe pas, en droit, la spécificité de la morale chrétienne quant à son corpus normatif »¹⁰⁷. En effet, « tout ce qui se commande au nom de Dieu de Jésus-Christ doit pouvoir se justifier du point de vue de la vérité de l'homme, et tout ce qui est prescrit par la raison droite doit pouvoir montrer sa cohérence avec la vérité de la foi chrétienne »¹⁰⁸. Cette réponse de Xavier THÉVENOT reconnaît tous les apports de la théologie morale précédente, de la dogmatique, de la christologie, de la théologie biblique, de la philosophie, de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, etc. L'homme n'est pas un être isolé, mais un être en communauté des personnes et aussi un être de situation et de devenir. C'est un être voué à vivre dans l'altérité horizontale et verticale et qui se comprend à partir des autres et de Jésus de Nazareth. En retour, les autres et Jésus de Nazareth se comprennent aussi à partir de cet être. D'où cet être est compris dans la filiation de Jésus de Nazareth et la paternité de Dieu dans une communauté humaine.

Dans son humanité l'homme est un être social doté d'une conscience pour distinguer le bien du mal dans un vivre ensemble équilibré. Parce que dans cette perspective, la morale est définie comme un « système fournissant des critères d'agir bon [qui] déborde largement l'organisation d'un corpus normatif »¹⁰⁹. Ici, la théologie morale thévenotienne fait savoir que l'être humain est capable de créer sa propre morale basée sur sa propre tradition et sa propre culture environnante pour un ordre social et une croissance en humanité. C'est dans cet horizon que se voit inscrite la morale chrétienne, parce qu'elle cherche à former « un système réfléchi et cohérent des mythes, de récits, de modèles individuels et institutionnels, de pratiques rituelles, de normes, de valeurs, de règles herméneutiques auquel chacun des membres de l'organisation sociale doit se référer pour croître en humanité »¹¹⁰. Cet ensemble de toutes ces données de morale est fait pour être assimilé par une personne capable de vivre dans une communauté de personnes. C'est donc « l'appropriation réfléchie de cet ensemble qui permet à l'individu de prendre position comme sujet moral au sein de l'organisation sociale à laquelle il appartient »¹¹¹. Dans ce cas, la morale chrétienne n'est pas un système clos et exclusif de normes, mais elle est une ouverture de soi à l'autre et un système inclusif des réalités existentielles de notre humanité lues à la lumière de la foi chrétienne pour la

¹⁰⁷ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 15.

¹⁰⁸ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 15.

¹⁰⁹ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 18.

¹¹⁰ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 19.

¹¹¹ Henri-Jérôme GAGEY, *La théologie de Xavier Thévenot, une théologie clinique ?* dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 22.

transformation des personnes et des institutions afin de manifester l'humanité du genre humain dans une société plus juste et plus humaine.

Dans son auto compréhension, l'homme arrive à découvrir la révélation de Dieu dans son histoire et à travers l'événement Jésus de Nazareth ; cette révélation est accomplie par l'action du Saint-Esprit. Cette découverte de Dieu ne s'est pas faite de manière automatique. Elle est médiatisée, rendue visible et interprétée dans le temps et dans l'espace. Par médiations, Xavier THÉVENOT entend « la médiation de Jésus de Nazareth lui-même médiatisée par la figure de la Révélation, par laquelle Jésus, dans l'invisibilité de statut de Ressuscité, se rend visible aujourd'hui »¹¹². Cette Révélation de Dieu elle-même médiatisée par la Torah et ayant culminé en la personne de Jésus de Nazareth, qui est rendue possible grâce aux cinq grandes entremises qui nous sont offertes pour nous permettre de connaître ou bien de comprendre « la rencontre éthique de ce Dieu trinitaire »¹¹³ dans notre humanité en construction :

- *la ritualité liturgique*, et spécialement l'eucharistie, source où s'origine tout l'agir du chrétien et sommet vers lequel il tend ;
- *l'Écriture*, herméneutique inspirée de l'histoire du peuple d'Israël et de l'événement Jésus-Christ, norme normante de la foi ;
- *l'Église*, cette communauté humaine se fait christifiée ;
- *l'humanité*, faite par et pour le Christ ;
- et enfin *le Cosmos*, à travers lequel se laisse voir la gloire de Dieu¹¹⁴.

Cette autocompréhension de l'homme conçue théologiquement sur la révélation de Dieu pour un agir éthique chrétien se comprend en corrélation avec la médiation de Jésus de Nazareth incarnée dans la pratique de l'Église, témoignée par les Écritures et la Tradition de l'Église, vécue dans l'humanité pour créer un monde plus humain, plus éthique, plus chrétien. Ces médiations confèrent à la vie morale un caractère herméneutique, parce que, elles et leurs réalités sont prises pour des icônes de Dieu présentes dans notre vie quotidienne. Sur base de cette argumentation, Xavier THÉVENOT conçoit la vie morale du point de vue du christianisme comme « une mise en cohérence de l'existence avec, si l'on ose dire, une herméneutique d'herméneutiques »¹¹⁵.

Ici, nous voyons que la théologie morale thévenotienne n'est pas une théologie morale qui se fait au singulier et renfermée sur soi-même. Elle est une théologie morale ouverte aux

¹¹² X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 21.

¹¹³ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 21.

¹¹⁴ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 21.

¹¹⁵ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 22.

sciences humaines. C'est pour cela qu'en nous avançant dans la pensée morale thévenotienne, nous nous voyons toujours confrontés par un apport ou un rapport des sciences humaines en et/ou avec sa théologie morale. C'est à ce sujet que nous avons vu avec les données de la Révélation de Dieu et avec ses médiations l'irruption de l'herméneutique dans l'éthique et dans l'agir morale. Cette présence de l'herméneutique dans théologie morale thévenotienne nous montre qu'il y a un rapprochement ou un rapport entre la pratique morale et la science de l'interprétation. Car ce « rapport entre l'agir moral et l'herméneutique chrétienne n'est pas un rapport de type purement déductif, dans lequel l'interprétation fournirait des principes d'actions parfaitement clairs qu'il suffirait d'appliquer »¹¹⁶. Ce rapport n'est pas fortuit, car l'herméneutique permet à l'agir moral de faire une bonne interprétation de la Révélation avec les données de ressources de la foi chrétienne. Dans ce cas, l'herméneutique chrétienne et l'agir moral sont complémentaires et s'alimentent mutuellement. D'où, pour Xavier THÉVENOT, l'herméneutique en théologie morale a pour rôle de transfigurer la morale pour que cette dernière devienne une voie d'humanisation.

3.2.2 La théologie morale thévenotienne, une anthropologie morale en quête de la construction du sujet éthique pour un monde nouveau

La morale chrétienne élaborée par Xavier THÉVENOT n'est pas une morale de contrainte, mais se donne gratuitement comme un chemin d'humanisation vers le bonheur. Loin d'enfermer les hommes et les femmes dans leur égoïsme individualiste et la destruction de leur humanité, elle leur permet de s'ouvrir à l'autre et à Dieu, de se construire et construire leur humanité. Raison pour laquelle cette morale thévenotienne cherche à scruter le mystère profond de l'homme en dialogue avec la Parole de Dieu en articulation avec les sciences humaines, précisément avec l'anthropologie et la psychanalyse lacanienne. Ce dialogue de la morale avec la Bible, l'anthropologie et la psychanalyse met en évidence ce qui fait et donne le goût de vivre, et en même temps conditionne la liberté humaine pour favoriser le dépassement de soi et l'ouverture à l'autre. Voilà ce qui permet à l'homme de poser des choix clairs, mais parfois confus qui le mettent en route pour rejoindre le projet de Dieu.

Cette mise en mouvement de l'homme pour bien se connaître afin de s'ouvrir à l'autre et à Dieu dans un monde des choix, de conditionnement et de confrontation pour trouver du sens à sa vie constitue ce que Xavier THÉVENOT appelle « le voyage de l'être et le combat

¹¹⁶ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 22.

éthique »¹¹⁷. En effet, l'existence morale se présente ici comme un chemin d'humanisation sur lequel se livre un combat éthique en faveur du sens. Aussi, pour le christianisme, ce combat éthique « peut et doit se mener en référence continue au Crucifié »¹¹⁸, dans la mesure où le Christ se présente comme porteur de vie, de sens et d'espérance. Ce combat éthique se livre contre les dénis existentiels de la vie évoqués par notre auteur, tels que la finitude, l'angoisse, le décès, le mal (physique, moral et social)¹¹⁹. Ces dénis existentiels fragilisent l'homme et ses relations. En même temps ils détruisent le processus de fraternisation et socialisation. D'où l'héroïsme dans ce combat éthique se veut nécessaire pour mobiliser toutes les potentialités de l'être humain pour vaincre les angoisses et l'absurdité de l'existence des chrétiens et de non-chrétiens. Sur cette base, corroborant à la pensée morale de Éric WEIL, Xavier THÉVENOT définit la morale ici comme : « ce à quoi le sujet s'oblige quand, regardant bien en face le mal, et se refusant au suicide et au nihilisme, il cherche avec autrui à trouver partiellement le sens de la vie »¹²⁰.

Dans cette perspective, ce combat éthique de l'existence morale, dans le processus d'individualisation du sujet éthique, se mène aussi pendant la période de l'adolescence dans le passage de la jeunesse vers l'âge adulte. Dans ce stade, Xavier THÉVENOT s'inspirant de la psychanalyse lacanienne définit cette tranche d'âge comme une période dans laquelle le sujet éthique en devenir fait l'expérience de trois deuils de l'existence d'adolescence : deuil de l'enfance, de la bisexualité et des images parentales) avec les trois instances psychiques (le réel, l'imaginaire et le symbolique. À travers ces trois deuils, les trois temps anthropologiques d'Arnold VAN GENNEP s'exploitent et s'expliquent : le temps de la séparation, de l'initiation et de l'agrégation. Ici, le sujet éthique en devenir « cherche à la fois plus et moins que ce qui lui est proposé par ce monde-de-sens dans lequel on le fait entrer »¹²¹. Le voyage de l'être et le combat éthique transfigurent le sujet éthique en devenir pour donner naissance à une histoire nouvelle parmi tant d'autres. Tout cela est possible si ce sujet éthique, étant enfant et fils de son père symbole de l'autorité, se laisse façonner par la culture et la tradition de sa famille, de son peuple et de sa société. Dans cette façon, comme affirme Xavier THÉVENOT, « l'expérience éthique reste toujours une expérience multiforme de précéden-
ce, de consentement à une filiation, de déplacement et d'excès »¹²².

¹¹⁷ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 22.

¹¹⁸ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 33.

¹¹⁹ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 24.

¹²⁰ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 24, cf. Éric WEIL, *Philosophie et réalité* (Bibliothèque des Archives de Philosophie, 37), Paris, Beauchesne, 1982, p. 283-286.

¹²¹ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 23.

¹²² X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 23.

Dans cette vision de morale psycho-anthropologique sur le voyage de l'être et le combat éthique que Xavier THÉVENOT élabore, il l'a fait apparenter avec l'expérience fondamentale et fondatrice du peuple de l'élection. Parce que pour se construire comme un peuple et une nation, leur vie était caractérisée par l'exode durant lequel Yahweh Dieu les a libérés de la servitude en Égypte et par Moïse les a mis en mouvement vers la terre promise à travers le désert. C'est à partir de ce voyage dans le désert qu'il leur a donné les commandements qui constituent pour eux la base morale de leur conduite, de leur culte religieux. C'est dans cette expérience exodique que le peuple d'Israël expérimenta l'autorité morale et l'altérité divino-humaine (Yahweh-Moïse), l'altérité du temps (40 ans au dessert), l'altérité culturelle (égyptienne, assyro-babylonienne, hellénique, romain, etc.), l'altérité textuelle (les textes et les genres littéraires qui ont contribué à la rédaction de la Bible) et l'altérité des écrits chrétiens (le Nouveau Testament et consort)¹²³. Sur ces deux fonds psycho-anthropologiques et biblique se voit construit le sujet éthique. C'est dans cette perspective que Xavier THÉVENOT comprend son voyage de l'être et fonde son combat éthique sur « un acte de foi et d'espérance en la réalité humaine et cosmique dont on pense qu'elle montrera le bien-fondé de la décision d'aimer »¹²⁴. Parce que la foi et l'espérance sont deux piliers du christianisme et sont prises ici comme une clef de compréhension de la morale chrétienne.

Dans ce cas, la théologie morale thévenotienne, entendue comme une anthropologie qui donne une vision du sujet éthique pour un monde nouveau. Cette anthropologie tient compte de la dimension d'agapè parce qu'elle donne une transcendance au sujet éthique. Elle lui concède courage et vaillance qui pour le motiver « d'accepter résolument de se maintenir dans un monde structuré par la foi et la loi »¹²⁵. Dans cette perspective, la morale chrétienne thévenotienne se veut une morale éclairée et *clinique*¹²⁶. Parce qu'elle soigne le sujet éthique des maux causés par d'autres morales et l'accompagne dans sa voie d'humanisation. D'où cette morale thévenotienne ne reste pas statique, mais elle est dynamique parce qu'elle se confronte, pour s'enrichir, avec *les trois dimensions constitutives* de l'être humain qui existent mutuellement et sans confusion, l'une à côté des autres : *particulière, singulière et universelle*¹²⁷.

¹²³ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 25-29 et 39-40.

¹²⁴ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 25.

¹²⁵ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 25.

¹²⁶ H.-J. GAGEY, *La théologie de Xavier Thévenot, une théologie clinique ?*, p. 24.

¹²⁷ Xavier THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau* (Références éthiques), Paris, Salvator, 2005, p. 26-31. ; X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 88-111.

L'universalité mal interprétée, divinise l'homme et le donne la capacité de faire le bien. C'est-à-dire l'homme est capable de produire des préceptes universellement partagés par toute l'humanité. La particularité fait de l'homme un être social, héritier d'une tradition et d'une culture. Dans cette dimension, la tradition et la culture sont sources de normes morales et de valeurs éthiques qui régissent l'homme et la société. Dans cette deuxième dimension, la question de mémoire en morale est mise en évidence. Pour Xavier THÉVENOT la norme morale consiste en une « cristallisation de l'expérience éthique de nos prédécesseurs [qui] oblige à s'affronter à l'altérité du passé et à découvrir dans le présent des impasses et des chemins que la prégnance des idéologies ambiantes empêche parfois de découvrir »¹²⁸. D'où la valorisation de la conscience humaine qui dicte l'agir humain pour éviter tout conflit qui se génère. Et enfin, la singularité justifie que la destinée de la morale est celle de « guider les conduites singulières des personnes et des groupes »¹²⁹ dans la vie concrète et quotidienne avec des situations précises. C'est dans cette optique que « se moraliser, c'est finalement et en principe chercher, autant qu'il est possible, toutes ses dimensions »¹³⁰ soient présentes dans l'agir éthique d'une façon bien articulée.

¹²⁸ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 42-43.

¹²⁹ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 108.

¹³⁰ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 27.

4. La tâche de la théologie morale thévenotienne : La corrélation entre l'autonomie morale et la théonomie pour une humanisation morale chrétienne

4.1 LA CORRÉLATION ENTRE L'AUTONOMIE ET LA THÉONOMIE DANS LA THÉOLOGIE MORALE THÉVENOTIENNE

Ici, nous voyons comment la théologie morale thévenotienne porte le double mouvement dans la vie des gens de notre temps : la foi chrétienne et la conscience morale de plus en plus sécularisée. Comme nous avons déjà développé précédemment, ces principes alimentent et orientent toute la réflexion de Xavier THÉVENOT. En voulant répondre à la question sur la spécificité de la morale chrétienne, il se lance sur cette entreprise systématique et complexe de grande exigence intellectuelle visant corréler la foi chrétienne, entendue ici comme éthique de la foi, à la vie morale prise au sens d'autonomie morale. Cette corrélation est due au recours par notre auteur à la théologie dogmatique d'Henri BOUILLARD, quand il affirme que « tout ce qui se commande au nom de Dieu de Jésus-Christ doit pouvoir se justifier du point de vue de la vérité de l'homme, et tout ce qui est prescrit par la raison droite doit pouvoir montrer sa cohérence avec la vérité de la foi chrétienne »¹³¹. Dans ce cas, la morale thévenotienne se confronte à la fois à la vérité de foi en Dieu de Jésus-Christ et la vérité de la raison droite de l'homme. La confrontation de ces deux vérités a comme critère la cohérence. Dans le contexte d'une société marquée par un pluralisme éthique, comment concilier et harmoniser adéquatement ces deux réalités, le divin et l'humain, sans que l'une piétine sur l'autre ? N'absolutise-t-il pas ou ne relativise-t-il pas l'une ou l'autre vérité ? Ne minimise-t-il pas la divinité de Dieu pour maximiser l'humanité de l'homme ? Ne restreint-t-il pas la liberté et la responsabilité humaines dans sa quête de sens sur le chemin de son humanisation ?

Ces questions poussent Xavier THÉVENOT à reconnaître, sans enfreindre à la théonomie, l'autonomie morale quand il se demande : « n'existe-t-il pas en tout homme, quels soient sa culture et son enracinement historique, des structures anthropologiques, dont la prise en considération conduit les instances morales à élaborer des normes qui sont, pour les unes immuables, et pour les autres soumises à un simple affinement ? »¹³². Cette question sur la capacité de l'homme, à partir de sa raison, sa culture et sa tradition trouve sa raison d'être dans les articulations de ces trois dimensions évoquées précédemment confrontées à chaque réalité. C'est dans cette perspective que Xavier THÉVENOT soutient l'autonomie morale, parce

¹³¹ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 15.

¹³² X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 44.

qu'elle rend l'homme rationnel, raisonnable et responsable. Cependant, comme la nature humaine se comprend à partir de son contexte, sa culture et son époque alors cette autonomie morale a des limites et prête à confusion. Parce que l'être humain change d'opinion en vieillissant et c'est-ce qui justifie sa dynamicité, sa temporalité et la distance existante entre lui et son monde des valeurs dans sa nature. Il est parfois difficile pour l'homme de décoder le message éthique sous-jacent dans la nature. Xavier Thévenot estime que « la nature ne se donne pas à lire avec autant de facilité qu'un livre. Se référer à la nature, c'est se lancer dans un travail, fort complexe, d'interprétation »¹³³. Ici comme nous l'avons déjà souligné, nous voyons le rapport existant dans la théologie morale thévenotienne entre la morale et l'herméneutique. En nous appuyant sur ce rapport, nous voyons que notre auteur comprend la morale séculière avec ses contours dans la lignée des responsabilités et des libertés humaines, qui entend répondre à la vocation universelle de l'être humain qui est en même temps la visée éthique : la vie bonne, une vie réconciliée avec soi-même et avec l'autre dans un monde plus juste, plus humain.

L'autonomie morale avec ces trois dimensions manifeste, comme nous avons dit, des limites dues à la condition contingente de l'être humain et de sa nature. Parce que « l'usage de la norme peut, en effet, facilement devenir pervers. C'est-à-dire que la norme ou la loi est utilisée contre ce que veut faire anthropologiquement la norme ou la loi »¹³⁴. Cette autonomie morale a besoin d'être éclairée par les données de la foi chrétienne. Parce que « la foi chrétienne est une réalité particulièrement éclairante dès qu'il s'agit de discerner quels sont, dans tel ou tel domaine de la vie, les chemins d'humanisation »¹³⁵. D'où la nécessité pour Xavier THÉVENOT, de l'éthique de la foi pour assumer l'autonomie morale en mettant en évidence la conscience universelle et la loi naturelle. Ces deux données fondamentales de l'humanisme moral sont suivies « des réflexions dogmatiques sur les mystères de la création, de l'incarnation et de la rédemption »¹³⁶ pour justifier l'autonomie des réalités humaines devant des ressources de la foi chrétienne. Car, en fait, à partir de la Révélation, la loi divine en assumant les réalités humaines, ne les abolit pas, mais les transforme. À ce sujet, X. THÉVENOT nous informe que « la providence divine ne supprime en aucun cas la consistance propre de l'ordre créé, mais au contraire la soutient dans l'existence »¹³⁷. Dans cette optique la théonomie vient en quelque sorte confirmer avec son critère de cohérence, l'effort et

¹³³ Xavier THÉVENOT, *Respecter... et faire vivre une liberté qui conduit au-delà de toutes les libertés humaines*, Union des religieux de Belgique, décembre 1991, p. 5.

¹³⁴ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 45.

¹³⁵ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 18.

¹³⁶ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 16.

¹³⁷ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 17.

l'autonomie de l'homme sur le chemin de son humanisation. Dans la foi chrétienne, cette humanisation est entendue comme le dessein salvifique de Dieu pour le genre humain. Bien que nulle part dans la Bible nous ne trouvons pas de traités spécifiquement éthiques, mais il y a toutefois un impératif éthique lié au Salut du genre humain à partir de ce monde. Ainsi se moraliser dans la sphère biblique « ce n'est pas d'abord appliquer une liste des normes plus ou moins statiques, mais c'est poursuivre, dans la reconnaissance de l'action toujours présente de Dieu, l'histoire que Celui-ci a ouverte »¹³⁸. La morale séculière vise le bonheur de l'homme et l'éthique de foi cherche le Salut de l'homme. Les deux visées signifient l'humanisation de l'homme dans « la quête du bonheur [favorisées] par la reconnaissance de Dieu, du Dieu de Jésus-Christ »¹³⁹. C'est ici que dans la théologie morale thévenotienne se voit transcender la dichotomie jadis existait entre la morale autonome et l'éthique de la foi pour donner lieu à un humanisme moral chrétien pour un monde nouveau. Cette vision thévenotienne de l'autonomie morale vue à partir de l'éthique de la foi est fondée sur « l'articulation des doctrines de la création et de la rédemption »¹⁴⁰. Comme le mystère de la rédemption transforme celui de la Création, ainsi la tâche de la morale thévenotienne, dans cette perspective, est une articulation transfiguratrice pour la pleine réalisation de l'être humain.

4.2 LA TÂCHE DE LA THÉOLOGIE MORALE SELON XAVIER THÉVENOT

Ces dimensions théologique, christologique et psycho-anthropologique de la morale thévenotienne avec la reconnaissance articulée de trois dimensions morales laissent voir la tâche qu'a la théologie morale de notre auteur, celle d'articuler adéquatement l'éthique de la foi et l'autonomie morale pour un agir moralement transnormatif sur le chemin de la quête de sens et d'humanisation (le Bonheur). Car pour Xavier THÉVENOT, la théologie morale dans ce sens se propose « de réfléchir sur les conditions et les chemins qui permettent à tout homme pris dans sa réalité, de devenir, avec les autres, pleinement homme »¹⁴¹. Sur ce chemin d'humanisation, l'homme est confronté à des difficultés qui peuvent devenir obstacles et en les contournant, il peut tomber dans des risques quelconques lors de construction des arguments éthiques. Mais grâce à la corrélation d'éthique de la foi et de la morale autonome avec l'aide des sciences humaines, la théologie morale thévenotienne se veut préventive.

¹³⁸ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 47.

¹³⁹ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 27.

¹⁴⁰ Geneviève MÉDEVIELLE et Joseph DORÉ (éd.), *Une parole pour la vie. Hommage à Xavier Thévenot*, Paris, Cerf, 1998, p. 259.

¹⁴¹ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 27.

Parce qu'elle prévient « le risque d'une référence idolâtrique aux réalités de la foi, afin de dégager la voie pour un attachement iconique renouvelé à la tradition reçue »¹⁴². Avec sa fonction préventive, la théologie morale dans son articulation de la foi et de la morale montre l'importance de la mise en commun de trois dimensions éthiques de l'homme, comme nous l'avons affirmé sur la constitution de l'anthropologie éthique. Voici un tableau synoptique proposé dans son livre *Morale fondamentale* à la page 110 qui récapitule les trois dimensions morales de la manière synthétique et synoptique :

Universel	Utopie	À-venir	Principes formels	Le prophète
Particulier	Normatif	Passé	Normes concrètes	Le sage
Singulier	Décisif	Présent	Conscience	L'homme politique

Pour que cette tâche soit effective, nous constatons que la théologie morale thévenotienne n'est pas seulement une examinatrice et une élaboratrice des lois ou des normes pour maintenir l'opinion et les conduites de ses interlocuteurs dans le *statu quo* du légalisme et du fanatisme religieux, mais elle sollicite la créativité éthique dans une liberté responsable pour être à la hauteur de répondre aux situations réelles et concrètes de ses contemporains dans leur diversité. Cette créativité éthique ne s'impose pas du dehors, mais émane dans la propre conscience tant individuelle que collective de ses concitoyens. Dans cette optique, Xavier THÉVENOT rejette toute la fonction normative de la théologie morale, parce qu'elle est une « source de dangers considérables pour l'agir éthique, tant du point de vue philosophique que du point de vue théologique »¹⁴³. D'où la tâche la plus noble ici est d'écouter d'autres, de veiller pour éviter tous risques sur l'usage de recours aux normes pour les normes, de discerner les situations concrètes et réelles afin de proposer, dans « la perspective de l'histoire du Salut »¹⁴⁴, une conduite basée sur une vision transmorale de l'agir humaine lors de l'argumentation éthique.

L'histoire salvifique se veut une histoire de libération et de filiation continues. La libération fait appel à l'autonomie et la filiation rappelle la dépendance et l'obéissance aux normes construites par nos cultures et traditions. Sachant que ces normes ne tombent pas du ciel comme de la manne, et elles ne sont pas éternelles même si elles ont un lien avec l'Éternité. Ici l'éternité se comprend comme la réalisation de l'homme en tant qu'homme : son humanisation. Sur ces questions, nous pouvons tirer quelques choses d'humain de ces normes pouvant servir l'homme des outils nécessaires pour discerner les préconceptions des

¹⁴² H.-J. GAGEY, *La théologie de Xavier Thévenot, une théologie clinique ?*, p. 24.

¹⁴³ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 43.

¹⁴⁴ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 47.

normes et valeurs éthiques dominantes du monde actuel. À ce sujet, Xavier THÉVENOT atteste que « ces normes ne sont pas éternelles. Il faut parfois les remettre en question, mais en recueillant avec respect les pistes d'humanisation qu'elles nous lèguent »¹⁴⁵. Ce qui signifie que la tâche d'humanisation de la théologie morale dans ses œuvres est au croisé de chemins des sciences humaines et des ressources de la foi chrétienne où le verbe *se moraliser* du point de vue philosophique signifie la recherche de l'application sérieuse de trois dimensions morales, d'une part. Et du point de vue théologique, c'est poursuivre le parachèvement de l'histoire salvifique en y reconnaissant la présence active de Dieu, d'autre part. C'est dans cet angle que le sujet éthique est un être marqué par la finitude. Cet être peu réalisé en lui cette tâche d'humanisation de la morale. Alors cette humanisation ou s'humaniser pour Xavier THÉVENOT « c'est refuser le double purisme du “tout ou rien” et du “tout, tout de suite”. C'est en définitive quêter son humanité dans le compromis des décisions imparfaites et de la lenteur du temps »¹⁴⁶.

5. L'herméneutique au service de discernement éthique : une méthode systématique dans la théologie morale de Xavier Thévenot

Comme nous l'avons déjà épinglé précédemment que les risques philosophiques prêtaient à des confusions dans l'usage des dimensions morales qui amèneraient à l'utilisation perverse des normes morales et les risques théologiques qui déconnectent l'éthique de toute l'histoire salvifique. D'où sa perte du caractère christologique et sotériologique. Ces deux risques amènent les gens d'une part, à absolutiser l'homme dans son autonomie morale qui à son tour le pousse, comme les Israelites au désert, à fabriquer à la hâte leur propre divinité (idolâtrie). Pour éviter ou contourner tous ces risques mentionnés, il a fallu pour Xavier THÉVENOT d'articuler ces trois dimensions morales dans une confrontation responsable entre l'autonomie morale et l'éthique de la foi pour une humanisation de sens. Cette entreprise est possible si cet exercice réflexif de corrélation est catalysé par un discernement éthique basé sur une méthode herméneutique rigoureuse pour non seulement tirer du sens, mais plutôt pour le construire dans un chemin d'humanisation.

En effet, nous déployons ici l'herméneutique comme la méthode de discernement éthique qui nous permet de construire une argumentation éthique. Cette dernière est confrontée à un impératif éthique défini comme « un indicatif de l'être et de l'agir de

¹⁴⁵ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 13.

¹⁴⁶ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 19.

Dieu »¹⁴⁷ qui, à la dernière instance, entend à la volonté de Dieu. Alors ici, la volonté de Dieu est la mesure de tout l'agir humain, ancré dans l'existence. Et cet agir a de sens s'il est en dialogue permanent avec les autres et avec la foi chrétienne. En ce sens, la théologie contemporaine nous enseigne que Dieu se donne à connaître dans l'histoire de l'homme. L'histoire de l'homme devient l'histoire de Dieu qui se verse vers l'histoire du Salut. Du point de vue du christianisme, l'homme se comprend théologiquement à partir de Dieu et Celui-ci sans l'homme reste *incognito* dans sa gloire céleste. D'où, du point de vue de la pensée contemporaine, la morale thévenotienne est une morale existentielle qui demande une démarche existentielle d'interprétation. Interpréter l'agir humano-divin dans l'histoire en relation avec les réalités d'existence, c'est interpréter les conditions des possibilités pour l'humanisation de l'homme en conformité avec la volonté salvifique de Dieu. À ce propos, la morale de Xavier THÉVENOT recourt d'abord, « à une herméneutique existentielle d'une Tradition à l'intérieur de laquelle le canon des Écritures joue certes le rôle unique de norme normante, mais n'est pas seul à jouer un rôle important »¹⁴⁸. Ensuite, « elle incite à élaborer une herméneutique de l'histoire, toujours renouvelée, à la lumière de cette Tradition »¹⁴⁹.

Il est à noter que l'agir éthique est déjà un fruit d'une interprétation. De même comme nous avons affirmé précédemment, pour le christianisme, la vie morale est une herméneutique d'herméneutique¹⁵⁰ ; c'est dans ce contexte que Xavier THÉVENOT « met donc bien au cœur de son approche éthique une herméneutique au second degré »¹⁵¹, dans la mesure où « il interprète aujourd'hui les événements de l'histoire pour tenter d'en percevoir le sens pour la tâche d'humanisation de l'homme »¹⁵². Cette assertion confirme la thèse thévenotienne sur la constitution du sujet éthique, le combat éthique et la tâche de la morale, parce que du point de vue herméneutique, Xavier THÉVENOT présente « la tâche morale comme le déploiement de l'homme perçue comme être-de-sens »¹⁵³. Il est à signaler que le sens évoqué par notre auteur est pris dans sa double assertion : direction et signification.

C'est pour cela que dans le cadre de notre travail, nous voulons relever dans la morale thévenotienne son apport sur la spécificité de la morale chrétienne avec ses apports des sciences humaines en confrontation avec les ressources de la foi chrétienne pour construire le sens dans un chemin d'humanisation. Ceci va nous permettre de trouver des convergences et

¹⁴⁷ Xavier THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, dans *Laval théologique et philosophique*, 53, 2 (1997), p. 405.

¹⁴⁸ X. THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, p. 405.

¹⁴⁹ X. THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, p. 405.

¹⁵⁰ X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 22.

¹⁵¹ X. THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, p. 405.

¹⁵² X. THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, p. 405.

¹⁵³ X. THÉVENOT, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, p. 405.

des divergences pour l'enseignement de la religion catholique destiné aux adolescents. Ici, nous sommes déjà au cœur de sa démarche éthique : le discernement éthique basé sur une méthode herméneutique rigoureuse de l'école ricœurienne. Le recours à cette herméneutique est dû à ce que l'agir humain chrétien est en grande partie inspiré de la Bible et en autre partie inspiré des réalités d'existence. C'est pour cela, le discernement éthique du point de vue de Xavier THÉVENOT est systémique parce qu'il emboîte le pas du cercle herméneutique pour examiner une multiplicité de cas de figures présentent dans la Bible, les réalités d'existence, l'Église et sa grande Tradition, l'homme et Dieu dans leur mystère, et leurs multiples facettes. Alors, « modifier un seul élément du système, c'est modifier tout l'ensemble du système »¹⁵⁴. Dans cette démarche de discernement systémique et continue, l'homme doit toujours être attentif aux signes de temps pour n'est pas perdre de vue sur un élément du système enfin de saisir les cohérences internes pour garder un équilibre adéquat. Ensuite, pour éviter de type de raisonnement linéaire et déductif, propre du moralisme traditionnel qui nie toute sorte d'altérité.

Xavier THÉVENOT préconise la systémique et la mise en relation. Parce que le discernement éthique est une démarche herméneutique dans la mesure où ce n'est pas une seule réalité qui est mise en valeur, mais tout un système de faits et de valeurs devant lesquels le sujet éthique doit construire une argumentation éthique pour prendre, entre plusieurs choix possibles, une position responsable et comprometteuse. Cette position éthique est marquée par une décision éthique pour l'éthique humanisante. Cette « décision en faveur de l'éthique est une décision en faveur du sens »¹⁵⁵ parce qu'elle engage toute la destinée la vie humaine et de son entourage, d'où elle doit être « la plus sensée possible »¹⁵⁶.

Le jugement moral qui se fait sur un agir humain entendu comme une argumentation ou une conduite humaine cherche toujours au préalable à discerner le sens porteur d'une humanisation. Ce qui revient à dire : « opérer un discernement, c'est donc toujours entrer dans une opération herméneutique qui s'efforce, devant une conduite, de répondre à la question : quel est le sens de cette conduite ? »¹⁵⁷. Pour répondre à cette question, Xavier THÉVENOT avait déjà évoqué les différents lieux de manifestations de l'être et de construction de sens qui fait de l'homme un sujet éthique de multiples altérités. D'où dans sa relation avec l'objet d'étude ou d'interprétation. L'homme et son objet deviennent problème de discernement éthique parce qu'il n'est pas un sujet isolé et immaculé. Il est déjà en relation et influencé ou

¹⁵⁴ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 114.

¹⁵⁵ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 125.

¹⁵⁶ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 125.

¹⁵⁷ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 125.

affecté par le contact avec son objet et par le monde environnant. C'est pour cela, le discernement éthique pour Xavier Thévenot, ne cherche pas seulement le sens pour humaniser la personne dans son monde présent, mais aussi d'humaniser toutes les réalités qui sont en relation avec lui. C'est-à-dire la tâche d'humanisation de morale dans le discernement éthique basé sur le cercle herméneutique prend en compte les réalités synchronique et diachronique de l'être humain.

À ce sujet, nous constatons que la morale thévenotienne est exigeante pour trois raisons, à savoir :

- Elle « exige donc un effort d'anamnèse individuelle et sociale pour tenter de percevoir comment la conduite prend sens dans l'histoire du sujet »¹⁵⁸ pour être équipé d'affronter à des difficultés éventuelles lors de discernement. Ces difficultés éventuelles sont dues aux caractères dynamiques, aléatoires et antagonistes de l'agir humain qui conditionneraient la vision de l'homme sur les réalités d'existences et les ressources de la foi chrétienne.
- « Parce que la responsabilité de s'humaniser s'impose comme une exigence de nature ontologique »¹⁵⁹ du sujet éthique.
- Cette exigence est soulignée encore parce que dans l'histoire humaine, le discernement se « confronte avec le certain et l'incertain, le clair et l'obscur, l'universel, le particulier et le singulier »¹⁶⁰.

D'où, Xavier Thévenot exige que l'idonéité caractérise et habite le discernement éthique. Cette idonéité est attestée par une série de grilles d'analyse éthique que nous propose notre auteur pour réaliser un travail de discernement éthique.

¹⁵⁸ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 131.

¹⁵⁹ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 10.

¹⁶⁰ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 10.

6. *Le discernement éthique comme nouvelles pistes pédagogiques pour enseigner la morale : Irruption de grilles d'analyse pour une pratique éthique*

Dans ce point, nous allons présenter fidèlement les différentes grilles d'analyse de cas proposées dans l'ouvrage de notre auteur avec Marie-Jo THIEL, *Pratiquer l'analyse éthique. Étudier un cas et examiner un texte*¹⁶¹. Notre but dans cette présentation de ces différentes grilles consiste à montrer aux jeunes étudiants que pour construire une argumentation éthique, il faut faire d'abord le discernement éthique. Alors, ce dernier « implique, en effet, la mise en relation des éléments très divers d'une situation donnée et la mise en œuvre d'approche interdisciplinaire »¹⁶². Nous n'allons pas les travailler toutes. Néanmoins, au troisième chapitre nous allons travailler, à titre d'exemple, la grille systémique d'analyse philosophique et théologique d'un texte biblique pour faire éclore du sens.

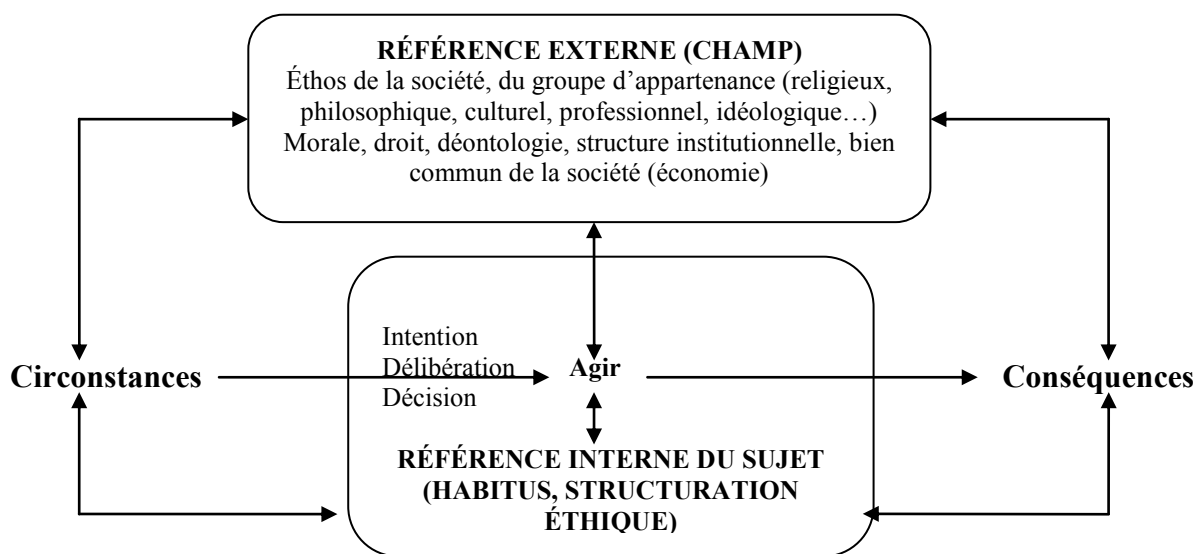
6.1 L'ÉTUDE DE CAS EN BIOÉTHIQUE : GRILLE D'ÉTUDE DE CAS

Grille d'éthique rationnelle	
Cette grille n'a rien d'exhaustif. Elle veut être un instrument au service de la raison pratique. Elle doit permettre de s'interroger afin d'évaluer éthiquement telle pratique passée, ou de prendre telle ou telle décision, face à une situation donnée.	
1. Le dilemme éthique	
1.1	Nommer les acteurs de la situation décrite et précisez les relations réciproques. Utiliser autant que possible la forme schématique.
1.2	Énoncez le dilemme ou l'imbroglio éthique. Sur quoi porte ou a porté la décision éthique ? Où réside la difficulté ? Qu'est-ce qui fait la complexité éthique ? Précisez les questions soulevées. Distinguez les problèmes proprement éthiques et les moraux ontiques (prémoraux) qui désignent l'absence d'un bien dû à la nature humaine

¹⁶¹ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 25 s.

¹⁶² P. BORDEYNE, L. CRÉPY, V. MARGRON, G. MÉDEVIELLE, P. de PRÉMOT, A. TALBOT, *Un « prudent » au pays de la systémique. Regard d'héritiers sur Xavier Thévenot*, dans Geneviève MÉDEVIELLE et Joseph DORÉ (éd.), *Une parole pour la vie*, p. 291.

2. L'analyse de cet agir



2.1 Les circonstances

De temps, de lieu, de cadre...

Posez-vous les questions : « où, quand, comment, pourquoi » cette situation ?

2.2 L'intention

L'agent principal (personne isolée ou groupe) poursuit-il une intention précise ? Une finalité consciente ? Un but inavoué, secret ? Un sens dont il n'a pas claire conscience ?

Quelles sont les motivations exprimées et éventuellement non exprimées ?

A-t-on prévu ou envisagé les conséquences ?

2.3 L'agir proprement dit

Quel est l'objet de cet agir ?

Quels moyens ont été prévus ? Employés ? S'agit-il de « moyens ordinaires », ou faut-il les qualifier d'extraordinaires ?

Cet agir a-t-il comporté un aspect proprement technique ? Lequel ? Quels sont les risques et les avantages propres à la technique mise en œuvre ? Qu'en est-il dans notre cas particulier ?

Dans la situation étudiée, y a-t-il eu ou a-t-on envisagé la mise en œuvre d'un acte injustifiable ?

L'agir a-t-il finalement été mise en œuvre comme prévu ? A-t-il été bien exécuté ? Y a-t-il eu des « surprises » ? Pourquoi ?

2.4 Normes, valeurs, principes

Y a-t-il eu référence à des *normes extérieures* ? À des repères précis, à des valeurs, à une expérience, éthique antérieure ou comparable ? À une parole extérieure ? À une doctrine ? À un corpus normatif (morale, droit, déontologie...) ? À une appartenance de type philosophique, religieuse, culturelle, professionnelle... ? À l'éthos d'une

institution précise ? Comment ces références extérieures ont-elles « fonctionné » ? Précisez les *champs d'appartenance* de chacun et dites pourquoi les personnes en cause optent pour telle priorité et pas pour une telle autre. À quoi cela tient-il ? En vertu de quoi et pourquoi ?

Précisez les *principes* présidant à l'agir. Repérez les *normes éthiques et les valeurs morales de l'agent principal*.

Essayez d'établir, pour chacun des groupes ou protagonistes, une *échelle* de valeurs en hiérarchisant celles-ci de la plus désirable (en haut de l'échelle) à la moins désirable (en bas de l'échelle). Les principes, normes et valeurs en jeu sont-ils conciliables ? La hiérarchie des valeurs apparaît-elle négociable aux yeux de l'acteur principal et/ou de ses partenaires ?

2.5 Délibération – Décision

A-t-on parlé ensemble de ce problème ? Y a-t-il eu délibération ? Si non, pourquoi ? Et si oui, qui a été concerné par cette délibération ? A-t-elle permis à chacun de s'exprimer clairement ? À quoi a-t-elle abouti ?

2.6 Les conséquences de cet acte

Quelles ont été les conséquences directes ? Indirectes ? À court, moyen et long terme ? Quelles ont été les retombées sur les acteurs ? Sur l'entourage proche ? Sur les institutions ? Sur la société et sur les représentations que celle-ci a d'elle-même ?

Comment a-t-on pris en compte la temporaire ? Quelle conception de l'histoire, de la mort et de son au-delà fonctionne dans le cas étudié ?

Agir, c'est poser des actes dont certaines conséquences sont contradictoires. Essayez de discerner et d'évaluer les effets humanisants et les conséquences déshumanisantes de la décision éthique étudiée. Comment gérer ces implications antagonistes ?

2.7 Finalement, quel regard global porter sur cet agir ?

Qu'est-ce qui a motivé ou peut motiver la conduite dont il est question ? Qu'est-ce qui a été décisif ?

3. Appréciation éthique d'une décision

3.1 Appréciation globale

Quelle appréciation globale portez-vous sur ce cas ? La décision prise vous semble-t-elle éthiquement bonne ou mauvaise ? Pourquoi ?

3.2 Appréciation particulière

Les circonstances étaient-elles morales ? L'acteur principal les a-t-il déterminées d'une manière ou d'une autre ?

L'intention était-elle droite ? Bonne ? Juste ? Justifiée ?

L'agir était-il objectivement bon ?

Les moyens mis en œuvre étaient-ils logiques et cohérents par rapport à l'intention poursuivie ?

Les repères ont-ils joué tout leur rôle ? Le but poursuivi a-t-il été atteint ?

Quelle décision éthique a-t-elle contribué à un surcroît d'humanisation ?

Quelle signification revêt, pour l'acteur principal, la conduite qu'il a adoptée ?

Comment cette conduite prend-elle place dans son histoire personnelle ?

3.3 Autres « conduites à tenir » possibles.

Envisagez d'autres solutions possibles en mesurant leurs conséquences éthiques respectives.

4. Résumé

Finally, what do you retain from this case study ?
 Can we generalize, theorize or universalize one or the other point ? If yes, which ones ?
 If not, why ?
 What to retain for practice ?

6.2 UNE LECTURE THÉOLOGIQUE DU CAS : GRILLE D'ÉTHIQUE THÉOLOGIQUE

Grille d'analyse théologique d'un cas

1. Les images de Dieu

Comment l'acteur principal se situe-t-il par rapport à la foi chrétienne ? Quelles sont ses images de Dieu prédominantes ? Quelles sont leurs fonctions dans sa façon d'élaborer la question éthique ? En quoi influent-elles sur la capacité de prendre une décision ?

2. La représentation trinitaire ?

Quelle est la perception de la Trinité mise en œuvre par l'acteur principal dans la présentation de ce qui lui fait problème ? L'une des trois Personnes divines prédomine-t-elle sur les autres au point d'occulter des dimensions importantes de la situation examinée ?

3. Les mystères de la foi ?

L'acteur principal fait-il référence à un de ces mystères : création, alliance, incarnation, rédemption, envoi de l'Esprit ? En quoi cela influence-t-il sa vision des choses ? Notamment, sa théologie de la rédemption est-elle juste, et lui permet-elle d'intégrer les moins mal possible de la souffrance ?

4. L'au-delà de la mort

L'au-delà de la mort intervient-il dans la façon de regarder la situation et de l'évaluer ? Quelle idée de la Résurrection (et du jugement) habite l'acteur principal ? Est-elle pour lui une réalité très existentielle ou une simple hypothèse ?

5. L'Écriture et la Tradition

L'auteur principal se réfère-t-il spontanément, et de façon existentielle, à la Bible, ou au moins au Nouveau Testament ? Quel(s) texte(s) invoque-t-il de façon privilégiée ? Opère-t-il une bonne interprétation de ces textes ? Fait-il allusion à des écrits de la Tradition ? Comment et pourquoi les a-t-il choisis ? S'y réfère-t-il de façon théologiquement juste ?

6. L'Église

À quelle vision de l'Église l'acteur principal se rapporte-t-il ? Quel champ de liberté

cette vision lui procure-t-elle ? À quelle autorité ecclésiale donne-t-il priorité ? Quel texte officiel lui sert principalement de référence ?

Ces visions de Dieu et de l'Église sont-elles partagées par les autres acteurs de cette situation ? Dans le cas contraire, en quoi cela interfère-t-il sur le discernement ?

L'acteur appartient-il à une communauté de réflexion ou d'apostolat ? En quoi cette appartenance modifie-t-elle sa problématique ?

7. La liturgie et la prière personnelle

L'acteur principal a-t-il une pratique culturelle régulière ? A-t-il recours régulièrement aux sacrements de réconciliation et d'eucharistie ? En quoi cela influence-t-il sa façon de poser les problèmes ? Sa culpabilité chrétienne semble-t-elle théologiquement juste ? Sa participation eucharistique paraît-elle entrer en conflit avec certaines décisions qu'il pourrait prendre ? Ou, au contraire, est-elle apte à soutenir des choix difficiles ?

Ses engagements de baptisé, ou ceux attachés à d'autres sacrements (confirmation, mariage, ordre), sont-ils explicitement invoqués pour jurer de la situation ?

A-t-il une pratique régulière de prière personnelle ? Celle-ci est-elle source de problèmes supplémentaires ou, au contraire, d'une liberté plus authentique de jugement et de décision ?

A-t-il des lieux et des temps de formation et/ou de ressourcement spirituel ?

8. La solidarité avec le monde

L'acteur principal a-t-il des engagements éthiques importants dans son milieu habituel de vie ? A-t-il notamment le sens de la solidarité avec les plus pauvres ? En quoi cela informe-t-il sa vision de la situation présente ?

9. Le dialogue avec les non-chrétiens

Comment l'acteur accueille-t-il la morale de ceux qui ne sont pas chrétiens ? Ressent-il des contradictions ou tensions entre ce qu'il pense être conforme à la morale chrétienne et les exigences éthiques qui lui dictent sa raison ? Comment les assume-t-il ?

Comment reçoit-il le recours, opéré par le Magistère catholique, à la loi naturelle ? Cette dernière est-elle bien comprise ou est-elle perçue comme une soumission à un ordre purement biologique ?

Comment perçoit-il les positions éthiques des autres religions ?

10. Le respect de la création

Quelle place tiennent les thèmes écologiques dans la problématique de l'acteur principal ? Sont-ils reliés au thème chrétien de la création ? Quelle liberté l'acteur croit-il pouvoir se donner par rapport au créé et à l'ordre qui le structure ?

11. L'articulation des divers lieux théologiques

Comment l'acteur principal relie-t-il dans ses propos et dans sa vision de la situation, les différents lieux théologiques dont il vient d'être question : la liturgie, l'Écriture, l'Église dans son présent et dans sa Tradition, le travail de l'Esprit dans l'humanité, et la présence de Dieu dans le cosmos ? Y a-t-il survalorisation d'un lieu théologique au détriment d'un autre ?

6.3 UN OUTIL D'ANALYSE ET SES PRÉSUPPOSÉS : UNE GRILLE DE LECTURE POUR FAIRE ÉCLORE DU SENS

Grille systémique d'analyse philosophique et théologique d'un texte, d'un discours, écrit ou oral Cette grille ne cherche pas à être exhaustive. Selon les textes étudiés, certaines questions perdent de leur pertinence tandis que d'autres, au contraire, deviennent particulièrement topiques.
1. LE TISSU TEXTUEL
1.1 Structure du texte
1.1.1 <i>Thème et genre littéraire</i> De quoi parle-t-on ? Quel est le thème principal du texte ? Quel est le genre littéraire du texte (récit, lettre, poème, discours...) ? 1.1.2 <i>Actants</i> De qui parle ce texte ? Le(s) acteur(s) est (sont)-il(s) lié(s) à un lieu, un espace ? À une époque ou à un moment précis de l'histoire ? Passe-t-on d'une articulation acteur-lieu-temps à une autre ? Notez-vous des différences, des oppositions (schématisez éventuellement vos découvertes) ? Les actants sont-ils des personnages historiques ? Des figures emblématiques ? 1.1.3 <i>Structuration du texte</i> Combien de parties peut-on distinguer ? Pour chacune, préciser son genre littéraire, son contenu.
1.2 Fonctionnement discursif
1.2.1 <i>La fonction expressive ou émotive</i> Quelle est la place du « je » de l'auteur du discours ? Est-il très présent ? Quel poids se donne-t-il ? Par quels moyens ? 1.2.2 <i>Fonction conative</i> Quelle influence l'auteur cherche-t-il à exercer sur le destinataire ? Par quels moyens : menace, maniement de la culpabilité, logique apparente à partir de prémisses plus ou moins douteuses ? Utilise-t-on des ressorts psychologiques (peur, séduction, neutralisation affective...) pour convaincre ? Quelle est la stratégie du texte pour entraîner l'adhésion ? Quelles sont les sanctions dites et non dites, mais présentes dans le texte (promesses, menaces...) et faisant pression ? 1.2.3 <i>La fonction phatique</i> Quels moyens le texte emploie-t-il pour garder le contact avec le lecteur ? L'énoncé est-il en phase avec ce que le destinataire peut attendre ? Manie-t-il l'humour, les slogans... ?

1.2.4 *La fonction métaphysique*

Comment le texte prend-il soin d'explicitier les termes et concepts de son code linguistique ? Le fait-il de façon intelligible ?

1.2.5 *La fonction poétique*

Y a-t-il une beauté du message ? Y a-t-il des jeux de mots ? En quoi l'ensemble narratif est-il attirant, provocant, séduisant ? Utilise-t-on des procédés rhétoriques, tels par exemple la paronomase, la métaphore et ses variantes, la métonymie et la synecdoque, l'euphémisme, la litote, l'oxymore ?

1.2.6 *La fonction référentielle*

Le texte reste-t-il bien en lien avec la réalité dont il prétend parler ? Quel est son message informatif ? Son argumentation est-elle solide ?

1.2.7 *Articulation des fonctions du langage*

Y a-t-il un équilibre entre ces différentes fonctions compte tenu du thème abordé ? Ou certaines sont-elles prédominantes ?

1.3 **Ancrage philosophique du texte**

1.3.1 *L'analyse du réel*

Quelle place prend-elle ? Quels sont les instruments privilégiés d'analyse (sciences de l'homme : sociologie, psychanalyse... ; visions du monde : fascisme, marxisme...) ? Quels rôle et dimension revêt l'analyse scientifique du réel ? La problématique dominante est-elle davantage sensible aux dimensions individuelles ou aux dimensions institutionnelles et sociales ? Aux privilégiés de la société ou aux exclus et marginaux.

1.3.2 *Anthropologie du texte*

Quelle anthropologie fonctionne dans le texte évoque ? Quelle articulation propose-t-il entre corps et esprit ? Quelle image du corps est ainsi véhiculée ? Quelle est la place donnée au corps ? À la sexualité ? Au plaisir et au bonheur ? À la relation homme-femme ?

1.3.3 *Temps et finitude*

Comment le texte prend-il en compte la temporalité ? De quel temps s'agit-il : un temps cosmo-bio-social ? Un temps vécu, psychologique, exprimé en termes de durée ? Y a-t-il place pour le court et/ou le terme ? Pour le passé, le présent et l'avenir ? Ces notions sont-elles articulées ? Fait-on suffisamment droit à la nouveauté du présent ? Quelle place tient l'enracinement dans la tradition avec ses continuités et ses ruptures ? Quelle conception de l'histoire, de la mort, voire de l'au-delà sous-tend cet ensemble narratif ? Quel rôle donne-t-on à la mémoire ?

1.3.4 *Culture*

Quel est l'enracinement socioculturel et géographique de l'écrit ?

2. AUTEUR ET HISTOIRE DU TEXTE
2.1 Auteur
L'auteur est-il le même que le signataire ? Que sait-on de lui ? Essayer de préciser comment il est situé (dans l'espace et le temps, mais aussi socialement, politiquement, institutionnellement, ecclésialement, ministériellement, professionnellement...). Quelle compétence se reconnaît-il et lui reconnaît-on ? Peut-on entre cette situation de l'auteur et la thématique abordée dans ce texte ? Ce dernier passe-t-il sous silence des aspects auxquels le lecteur pouvait légitimement s'attendre ? Ou, à l'inverse, véhicule-t-il des idées nouvelles et surprenantes ? L'auteur fait-il usage d'une compétence reconnue, mais partagée avec d'autres, pour prendre (plus ou isolément) de la distance par rapport aux schèmes « habituels » de son milieu ? Comment articule-t-il la continuité de sa tradition avec sa propre singularité ?
2.2 Histoire du texte
Quel fut le contexte de la publication de ce texte ? Que savez-vous de l'histoire de sa rédaction ? Quelle stratégie de l'auteur incarne-t-il dans le contexte de sa diffusion ? Quel rôle social, politique ou institutionnel a-t-il joué au moment de sa parution et dans la suite de l'histoire ? Quels sont les destinataires explicitement visés, souhaités, potentiels du texte ? Ont-ils été atteints ? Quelles ont été leurs réactions ? Celles-ci se comprennent-elles ? Le texte garde-t-il une pertinence pour aujourd'hui ?
3. ÉTHIQUE PHILOSOPHIQUE SOUS-JACENTE
3.1 Éthique de l'auteur du discours
Quelle est la visée éthique ? Se rattache-t-il à une perspective particulière de l'éthique : procédurale, conséquentialiste, déontologique, éthique de la discussion, utilitarisme, morales du plaisir, du bonheur ? L'auteur présente-t-il un idéal ? Lequel ? Celui-ci paraît-il accessible ou non ? Des chemins réalistes sont-ils tracés pour l'atteindre ? Présente-t-il des modèles à imiter ? Au-delà de l'idéal, le texte développe-t-il une utopie ? Quel rôle celle-ci joue-t-elle ? A-t-elle permis de découvrir dans le réel des possibilités nouvelles ?
3.2 Phénomène de chaînes
L'auteur souligne-t-il une concaténation du problème étudié avec d'autres problèmes ? Cette concaténation est-elle réelle ou imaginaire ? Dans quel but l'auteur la souligne-t-il ?
3.3 La vérité en éthique
Quelle conception l'auteur a-t-il de la vérité ? Est-elle présentée comme détenue et fixée une fois pour toutes par l'auteur ? Ou est-elle proposée comme une tâche à poursuivre, si possible avec d'autres ? L'auteur s'efface-t-il devant elle ? Quelle rôle donne-t-on aux vérités des sciences empirico-formelles, humaines, philosophique... ? L'appel à l'éthique a-t-il fonctionné de façon idéologique, occultant le réel au service d'un groupe donné ?

3.4 Les valeurs

Quelles sont les valeurs promues ? Suivant quelle hiérarchie ? Qui définit cette hiérarchie ? À quoi et à qui sert-elle ? Sur quoi se fonde-t-elle ? Dans quel type de rationalité se situe le texte ? Quelles sont les valeurs qui ne peuvent pas ne pas y apparaître comme centrales ? Quelles sont les valeurs et contre-valeurs occultées que l'on s'attendrait à trouver signaler dans le contexte présent ? Quelles sont les contre-valeurs dénoncées ?

3.5 Loi morale et droit

L'auteur se rapporte-t-il à une ou des loi(s) : morale, juridique, scientifique... ? Quel usage fait-il des préceptes moraux, de l'interdit, de la norme ? L'invocation de la loi morale est-elle saine ? Ouvre-t-elle à la créativité éthique ? Ou est-elle légaliste, voire perverse ? Quelle place tient le droit ? L'auteur souligne-t-il un rapport entre morale et législation ? Sur quoi fonde-t-il la normativité du corpus juridique : sur Dieu, la nature, la raison, la volonté générale ?

3.6 Pouvoir

Quelle(s) référence(s) le texte fait-il aux sphères politique, économique, médiatique ?

3.6.1 Politique

Quelle conception du politique véhicule ce texte ? Comment les présupposés commandement-obéissance, privé-public, ami-ennemi sont-ils pris en compte ? Quelle place est donnée au bien commun, à la sécurité intérieure et extérieure, à la gestion de la violence, à l'utilisation de la force, à la notion d'autorité ? Quelles valeurs ultimes finalisent l'agir politique ? De quel régime politique le texte se fait-il allié ou opposant ? Comment sont conçus les rapports éthique et politique ?

3.6.2 Économie

Quel rapport ce texte entretient-il avec les réalités économiques ? Fait-il référence à des théories ou des pratiques précises ? Quel type d'économie dénonce-t-il ou promeut-il ? Quels liens pose-t-il entre champ économique et options morales ? Peut-on dire que ces relations soient informées par un paradigme, tel le « Grand Paradigme d'Occident » d'Edgar Morin ?

3.6.3 Médias

Comment le texte assume-t-il son support médiatique ? D'autres médias ont-ils servi de relais à cet écrit ? S'est-on interrogé sur la reprise et l'exploitation plausibles du texte par les médias ? Quels éléments (actualité, importance pratique, charge émotionnelle, proximité médiatique...) peuvent laisser prévoir qu'un tel écrit va (ou non) pouvoir constituer un événement ?

Le texte se prononce-t-il sur les médias ? Tisse-t-il des liens entre médias et d'autres sphères (sociale, politique, religieuse...) ? Quelle place fait-il à la liberté d'expression, de communication ? Envisage-t-il une régulation de l'usage des médias ?

4. LA THÉOLOGIE MISE EN ŒUVRE
4.1 Repérer les images de Dieu et la façon de la nommer
Quelles sont les images qui prédominent ? Quelles sont leurs fonctions ? Ces images sont-elles cohérentes avec le thème ou la situation évoquée ? Pouvaient-on en attendre d'autres et lesquelles ? Quels sont les attributs de Dieu que l'on privilégie ? La justice ? La vérité ?... Comment manie-t-on la dialectique de l'autre du même pour parler de Dieu ou le nommer ? Comment cela rejaillit-il sur le rapport de l'éthique et de la métaphysique ?
4.2 Trinité sous-jacente au texte
À quelles Personnes de la Trinité a-t-on recours implicitement ou explicitement ? L'une est-elle privilégiée au détriment d'une autre ? Ces personnes ont-elles une fonction organisatrice du discours ? La trinité immanente est-elle bien reliée à celle qui se manifeste dans l'économie du salut en Jésus Christ ? Le mystère pascal est-il bien intégré ?
4.3 Repérer les images du mal
L'écrit fait-il une référence directe ou indirecte au mal, au péché ? Au diabolique ? De quel ordre est ce mal : physique ? Moral ? Métaphysique ? Le texte en précise-t-il le « pourquoi » ? Par exemple, le mal est-il en lien avec le drame de la création ? Avec un tragique ou le divin devient diabolique ? Avec la transgression libre de l'homme dans une création parfaite ? Avec l'exil de l'âme séparée d'un corps mauvais ? L'auteur fait-il référence à une théodicée ? Comment sa théologie tient-elle compte du mal : s'agit-il d'une théologie de la récapitulation préservant la bonté de l'homme malgré la faute d'Adam ? D'une théologie centrée sur le mal moral, le Christ seul apportant à Dieu la satisfaction ? Ou encore d'une théologie sensible aux détresses et insistante sur la libération apportée par le Christ ? Comment Jésus lutte-t-il contre le mal ? Quel visage de Dieu est ainsi révélé ?
4.4 Protologie-eschatologie et mystère de la foi
Est-il fait référence à une doctrine des origines humaines ? Ou des fins dernières ? L'Éternité à venir s'articule-t-elle à l'histoire présente (eschatologie Inchaotique) ? Le texte parle-t-il de la rétribution des conduites ? En quels termes ? Quelle vision de Dieu est impliquée là ? L'auteur fait-il référence à un paradis, un purgatoire, un enfer ? Y a-t-il place pour une gratuité de Dieu ? Les principaux mystères de la foi (création, alliance, incarnation, rédemption, pentecôte) sont-ils évoqués de façon harmonieuse ?
4.5 Le sacré
Quels sont le statut et la fonction du sacré ?

4.6 Grâce et vertus
Le texte fait-il droit à la grâce ? Comment perçoit-il le rapport de la liberté humaine et de la grâce ? Fait-il référence à une réflexion sur les vertus ? Si oui, quelle(s) vertu(s) a-t-on privilégiée(s) ? Quelle place a-t-on faite aux trois vertus théologales (foi, espérance, charité) ? Aux vertus cardinales (justice, prudence, force, tempérance) ? Les a-t-on connectées ? Quel lien a-t-on posé entre grâce et vertu ?
5. LES LIEUX THÉOLOGIQUES VISITÉS
Quels sont les lieux théologiques invoqués dans le texte ?
5.1 Écriture
Quel usage implicite ou explicite fait-on de l'Écriture ? Quelles parties en privilégie-t-on ? À quel type de lecture (historico-critique, sémiotique, psychanalytique, fondamentaliste...) le texte a-t-il accordé sa référence ? Parmi les quatre ses traditionnels de l'écriture (littéral et historique, allégorique, tropologique, anagogique), lequel privilégie-t-on ? Quel fait-on de tel ou tel extrait du texte biblique invoqué pour informer la situation étudiée et justifier le jugement éthique porté à son propos ?
5.2 La liturgie et la ritualité sacramentelle
S'est-on référé à un type de réalité ? Quelle est la place des sacrements et spécialement de l'eucharistie ? EN QUOI LA CONCEPTION de la ritualité intervient-elle sur le rapport entre l'autonomie et la théonomie de l'éthique ? L'image du corps présenté dans le texte par les allusions à la liturgie entretient-elle des liens avec l'image du corps de l'individu et/ou du corps social ?
5.3 Église
5.3.1 Enseignement de l'Église Fait-on directement référence ou s'insère-t-on dans la ligne d'un enseignement précis de l'Église ? D'un courant de la Tradition ? D'un dogme ? Quelles sont les références privilégiées ou occultées ? Quel type d'herméneutique des documents de l'Église a-t-on mis en œuvre ?
5.3.2 Ecclésiologie Quelle est l'ecclésiologie sous-jacente au texte ? Comment l'Église, corps du Christ, s'articule-t-elle avec l'image du corps humain ? Quelle place et quelle fonction sont données à l'Église ? Au Magistère ? Au <i>sensus fidelium</i> ?
5.4 Sujet humain raisonnable
Quelle place la théologie du texte donne-t-elle à la raison droite ? Comment est reçu le recours, opéré par le Magistère, à la loi naturelle ? Cette dernière est-elle bien comprise ou est-elle perçue comme une soumission à un ordre purement biologique ? Quel accueil le texte réserve-t-il aux positions éthiques des autres religions et des diverses sagesse humaines ? Le texte prend-il en considération le point de vue des petits, des pauvres, des exclus, des souffrants ?

5.5 Cosmos
En quoi les faits de la réalité biophysique sont-ils considérés comme des signes de la volonté de Dieu ? Comment les relie-t-on à une théologie de création et du salut ? Ces réalités biophysiques sont-elles perçues dans leur devenir plausible non seulement à court et moyen, mais également long terme ? L’auteur articule-t-il de façon juste les trois réalités que son dieu, l’homme et le cosmos ?
5.6 Mode de fonctionnement et articulation des lieux théologiques
Quelle place a été donnée à chacun des lieux théologiques dans leur originalité, dans leur hiérarchie et dans leur articulation symbolique ? Certains lieux théologiques ont-ils été invoqués de façon préférentielle ? Ont-ils été hypertrophiés ? Quel est l’équilibre de ces lieux théologiques entre eux ?
CONCLUSION
Que peut-on retenir de l’étude de texte ? Quelles perspectives ouvre (ou ferme) –t-elle ?

6.4 JUSTIFICATION DE L'ACTION PAR UN CHAMP DE VALEURS À PARTIR DE OU MONDES DE REPRÉSENTATION

6.4.1 Les différentes cités

CITÉ OU MONDES	PRINCIPE DE RÉFÉRENCE	AUTEUR
Cité inspirée	Les personnes justifient leur action par rapport à des valeurs transcendantes : Dieu, le beau, le vrai...	Saint Augustin
Cité domestique	L'action est justifiée par la référence aux relations de proximité, à l'appartenance à un groupe restreint (famille, entreprise, secte...) et les liens de connivence et solidarité au sein de ce groupe.	Bossuet
Cité de renom	On agit ici en fonction de la reconnaissance publique, du prestige, de la recherche de l'assentiment d'autrui.	Hobbes
Cité civique	On agit en fonction du bien commun, de la référence à l'intérêt général.	Rousseau
Cité marchande	La logique de l'échange marchand préside ici à la définition des normes d'action.	A. Smith
Cité industrielle	L'efficacité pratique, la raison instrumentale, la bonne adéquation entre les moyens et les fins sont mises en avant comme principe de référence dans l'action.	Saint Simon

6.4.2 Principales caractéristiques des ordres de justification

Les individus font appel, aux moments de leurs désaccords, à six grands principes d'argumentation, ou, si l'on préfère, six « grandeurs »						
	Ordre marchand	Ordre industriel	Ordre domestique	Ordre civique	Ordre inspiré	Ordre de l'opinion
Mode d'évaluation (grandeur)	Prix	Performance, Efficacité	Réputation	Intérêt général	Originalité	Diffusion dans l'opinion
Type d'information pertinente	Monétaire	Écrit mesurable statique	Oral, exemple, anecdote	Règlement	Singulier	Croyance
Objets concernés	Biens et services marchands	Objets techniques, méthodes, normes	Capital spécifique, patrimoine	Règle	Corps, être investi d'émotion	Signe
Mode de relation	Échange	Lien fonctionnel	Confiance	Solidarité	Passion	Communication
Capacité des personnes	Désir, pouvoir d'achat	Compétence professionnelle	Autorité	Capacité à représenter l'intérêt général	Créativité	Notoriété

III. PISTES NOUVELLES POUR UNE ARGUMENTATION ÉTHIQUE

1. *Quelques pistes pédagogiques pour enseigner la morale catholique*

Dans ce troisième chapitre, nous nous inspirons largement de la théologie morale de Xavier THÉVENOT que nous avons évoquée au deuxième chapitre de notre étude, pour proposer aux jeunes étudiants du secondaire du cours de religion catholique une analyse philosophique et théologique en fin de construire une argumentation éthique pertinente et sensée pour leur humanisation. Notre démarche à ce propos n'est pas exhaustive et non plus exclusive, mais elle est plutôt inclusive et ouverte aux apports des cultures, des ressources de la foi chrétienne et aux sciences humaines et sociales. Parce qu'elle jouit de certaines fonctions de démarche transcendantale, telles que la normative, la critique, la dialectique, la systématique, l'heuristique et la pertinence¹⁶³.

Pour notre proposition des pistes nouvelles pour la construction d'une argumentation éthique dans le cours de religion catholique, nous optons, dans un premier instant, de travailler le chapitre 12,1-9 du livre de la Genèse ; parce que cette péricope renferme deux éléments importants à savoir la vocation d'Abraham et le bonheur qui s'ensuit. Notre but en ceci est, à partir de l'outil d'analyse systémique et ses présupposés que nous propose notre auteur, de chercher à ce que nos jeunes étudiants du secondaire en construisant une argumentation éthique, fassent éclore du sens pour et/ou dans leur vie privée, ecclésiale et sociale.

La péricope consacrée à Abraham et sa vocation divine est riche d'enseignement divers pour notre étude. Les éléments constructifs de ce texte nous aident, à partir de grille systémique d'analyse philosophique et théologique de Xavier THÉVENOT, à tracer un chemin qui va amener nos jeunes étudiants vers la vie bonne dans une communauté des personnes. Cette vie bonne est le bonheur cherché et tant entendu par les gens de tout le temps. Et cela constitue la visée même de l'éthique¹⁶⁴.

Dans le deuxième instant, à partir du point trois, nous allons analyser la notion du bien dans la perspective aristotélicienne en confrontation ou en connivence avec Xavier THÉVENOT, Bernard LONERGAN, Paul RICŒUR¹⁶⁵ pour donner un fondement philosophique et éthique au bien entendu comme le bonheur. Notre souci ici est d'ordre méthodologique dans

¹⁶³ Bernard LONERGAN, *Pour une méthode en théologie* (Cogitatio fidei, 93), Montréal, Fides, 1978, p. 34-40.

¹⁶⁴ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 81.

¹⁶⁵ Paul RICŒUR, *Soi-même comme un autre* (L'ordre philosophique), Paris, Seuil, 1990, p. 202.

le sens que « la méthode éthique, en tant que métaphysique, peut prendre les sujets tels qu'ils sont »¹⁶⁶. En ceci, nous voulons montrer que la métaphysique et l'éthique ont toutes deux la même souche, car, « la racine de l'éthique, comme la racine de la métaphysique, ne se trouve ni dans des phrases, ni dans des propositions, ni dans des jugements, mais dans la structure dynamique de la conscience rationnelle »¹⁶⁷ de la personne. Soit, la métaphysique se verse dans l'éthique. Cette deuxième assertion est attestée par Bernard LONERGAN en ces termes : « une note méthodologique s'impose à l'évidence : non seulement les positions et les contrepositions de la métaphysique ont leurs prolongements dans l'éthique [...] »¹⁶⁸.

Ici nous sommes dans la logique et l'esprit du Programme de cours de religion catholique sur la CD8 qui recommande aux professeurs de religion de catholique de « fournir aux élèves des outils appropriés pour travailler les questions éthiques dans leur complexité, en discernant dans les diverses situations les valeurs en jeu, en apprenant à réfléchir et à agir avec une conscience éclairée »¹⁶⁹.

2. Démarches systémiques d'analyse philosophique et théologique de Gn 12,1-9¹⁷⁰ pour éclore du sens

2.1. LA VOCATION D'ABRAM

- 12,1 : Le Seigneur dit à Abram : « Pars de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père vers le pays que je te ferai voir.
- 12,2 : Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai. Je rendrai grand ton nom. Sois en bénédiction.
- 12,3 : Je bénirai ceux qui te béniront, qui te bafouera je le maudirai ; en toi seront bénies toutes les familles de la terre ».
- 12,4 : Abram partit comme le Seigneur le lui avait dit, et Loth partit avec lui. Abram avait soixante-quinze ans quand il quitta Harrân.
- 12,5 : Il prit sa femme Saraï, son neveu Loth, tous les biens qu'ils avaient acquis et les êtres qu'ils entretenaient à Harrân. Ils partirent pour le pays de Canaan.
- 12,6 : Ils arrivèrent au pays de Canaan. Abram traversa le pays jusqu'au lieu dit Sichem, jusqu'au chêne de Moré. Les cananéens étaient alors dans le pays,
- 12,7 : le Seigneur apparut à Abram et dit : « C'est à ta descendance que je donnerai ce pays » ; là, celui-ci éleva un autel pour le Seigneur qui lui était apparu.
- 12,8 : De là il gagna la montagne à l'est de Béthel. Il dressa sa tente entre Béthel à l'ouest et Aï à l'est, il y éleva un autel pour le Seigneur par son nom.
- 12,9 : Puis, d'étape en étape, Abram se déplaça vers le Néguev.

¹⁶⁶ Bernard LONERGAN, *L'insight. Étude de la compréhension humaine*, Québec, Bellarmin, 1996, p. 618.

¹⁶⁷ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 618.

¹⁶⁸ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 621.

¹⁶⁹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 22.

¹⁷⁰ *La Bible. Traduction œcuménique. Édition intégrale TOB*, Paris, Cerf, 2010.

2.2 GRILLE D'ANALYSE PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

1. LE TISSU TEXTUEL

1.1 Structure du texte

1.1.1 Thème et genre littéraire

Les thèmes de ce texte se traduisent dans la dynamique du choix de Dieu pour les hommes. Il appelle Abram pour une mission. Il fait promesse de prospérité et de descendance avec lui.

Le genre littéraire utilisé pour l’élaboration de ce texte est le narratif historique¹⁷¹.

1.1.2 Actants

Les actants de ce texte sont le Seigneur d’une part et Abram avec sa suite d’autres parts. Selon le texte, la famille d’Abram a vécu en principe entre la région de Babylone et la Palestine vers XIX^e siècle avant J.-C. Plusieurs études scientifiques portent sur la question de l’historicité d’Abraham. Ces études laissent voir de multiples incohérences entre le récit biblique d’une part, et les données archéologiques d’autres parts. D’où la conclusion est que ce récit sur Abraham est légendaire et la question des personnages réels ou historiques est une question sans réponse¹⁷². Malgré ces incohérences et son caractère légendaire, la figure d’Abraham pour les croyants reste emblématique.

1.1.3 Structure du texte

En principe, le texte sur la vocation d’Abram (Gn 12,1-9) a deux parties : a) les versets 1-5a : la vocation d’Abram et b) Abram à Canaan et en Égypte¹⁷³. Cependant, pour des raisons didactiques nous structurons ce texte en quatre parties d’après les changements de personnages, des lieux, des temps, des thématiques, des verbes de mouvement.

Versets	Contenu	Genre littéraire
1-3	L’appel - élection, la promesse, la bénédiction	Narrative historique « Le v.3 est poétique mais toujours la lignée narrative » ¹⁷⁴
4-5	DÉPART, PARTIR, QUITTER	
6-8	Arrivée au Canaan, reconnaissance d’Abram, découverte	
9	Allers vers, départ, se déplacer	

1.2 Fonctionnement discursif

1.2.1 La fonction expressive ou émotive

Le « je » dans ce texte occupe une place centrale parce que c’est lui qui est l’émetteur du message et le donneur des ordres. Il est présent partout à travers le texte, soit comme « je », soit comme « le Seigneur ».

¹⁷¹ William D. REYBURN, Euan McG. FRY et René PÉTER-CONTESSÉ, *La Genèse. Manuel du traducteur. Commentaire linguistique et exégétique de la Bible* (Manuels du traducteur), 2 t., Villiers-le-Bel, Alliance biblique universelle, 2006. t. 1, p. 19.

¹⁷² Gerhard VON RAD, *Théologie de l'Ancien Testament t. 1 : Théologie des traditions historiques d'Israël* (Nouvelle série théologique, 12), Genève, Labor et fides, 1967, p. 15.

¹⁷³ W. D. REYBURN, E. McG. FRY et R. PÉTER-CONTESSÉ, *La Genèse*, t. 1, p. 126.

¹⁷⁴ W. D. REYBURN, E. McG. FRY et R. PÉTER-CONTESSÉ, *La Genèse*, t. 1, p. 19.

1.2.2 Fonction conative

L'auteur cherche à exercer sur le destinataire une influence de Dieu paternaliste de celui qui pourvoit à tous les besoins des hommes. Il utilise des ressorts psychologiques de type séduction pour convaincre son destinataire. Il met en évidence des stratégies du choix, d'appel, des promesses pour séduire et convaincre. Ici la promesse a double contenu qui se traduit par la « garantie de la possession du pays de Canaan et la promesse d'une postérité innombrable »¹⁷⁵

1.2.3 La fonction métaphysique

Les versets 1-3 sont d'éloquent à ce sujet. Pour parler de son choix de la promesse de biens humains et matériels à Abram, le Seigneur et/ou l'auteur fait des tournures linguistiques pour expliciter son projet sur Abram en utilisant les formes causatives ou factitives, telles que « faire de toi... ; rendre grand... ; sois en bénédiction »¹⁷⁶.

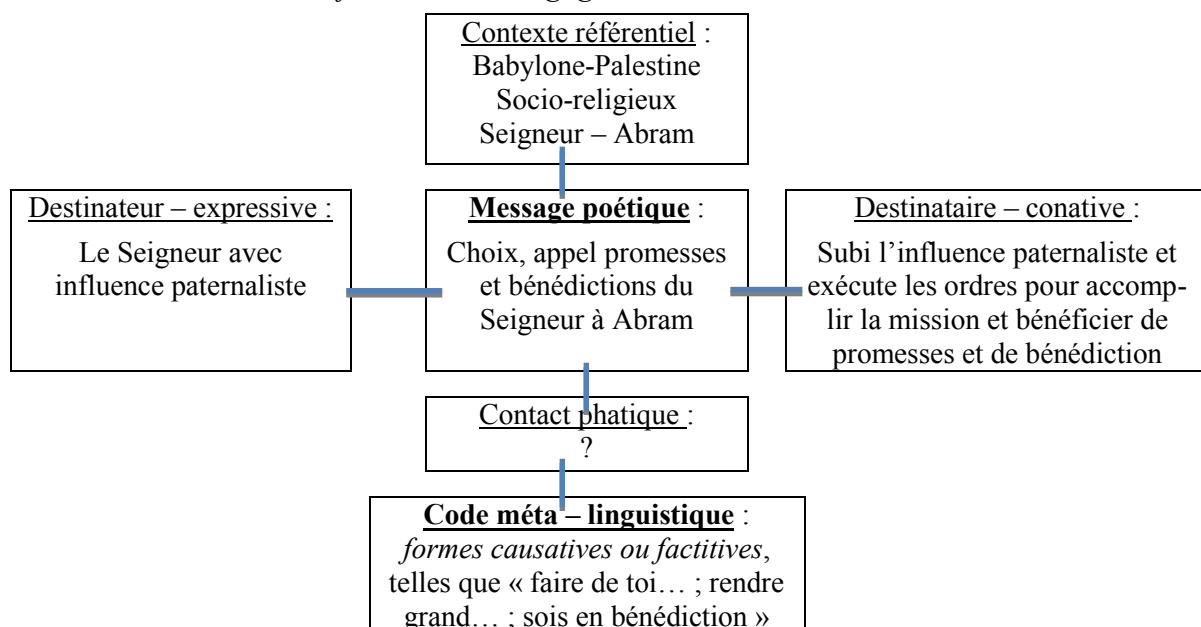
1.2.4 La fonction poétique

Il y a une beauté dans ce texte, spécialement les versets 2-3 : « ... 2. Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai. Je rendrai grand ton nom. Sois en bénédiction. 3. Je bénirai ceux qui te béniront, qui te bafouera je le maudirai ; en toi seront bénies toutes les familles de la terre ». Dans ces versets la fonction poétique est patente parce qu'ils contiennent des « paroles de promesse, de bénédiction ou malédiction... »¹⁷⁷.

1.2.5 La fonction référentielle

L'histoire de récit se déroule entre la Babylone et la Palestine biblique antique dont les noms des lieux sont indiqués dans le texte. Selon les études bibliques et scientifiques, la réalité relatée dans le texte est bel et bien en lien avec la réalité de l'époque. Le texte informe à ces lecteurs la situation auxquelles vivaient les gens de ce temps-là dans une société théocratique marquée par forte religiosité et par une série de crises économiques, sociales, culturelles et religieuses. D'où le choix, l'appel et la promesse du Seigneur à Abram, sa femme Sarai et toute sa suite.

1.2.6 Articulation des fonctions du langage



¹⁷⁵ G. VON RAD, *Théologie de l'Ancien Testament*, t. 1, p. 150.

¹⁷⁶ W. D. REYBURN, E. MCG. FRY et R. PÉTER-CONTESSÉ, *La Genèse*, t. 2, p. 607.

¹⁷⁷ W. D. REYBURN, E. MCG. FRY et R. PÉTER-CONTESSÉ, *La Genèse*, t. 1, p. 19.

1.3 Ancrage philosophique du texte

1.3.1. *L'analyse du réel*

L'importance de l'étude du réel dans ce texte est primordiale. Parce qu'il fait recours aux analyses des sciences humaines et sociales du fait que la problématique dominante sous-jacente dans ce texte est d'avantage sensible aux dimensions individuelles, collectives et institutionnelles, car elle touche particulièrement les pauvres de la société.

1.3.2 *Anthropologie du texte*

Le texte nous révèle une anthropologie de communication d'un Dieu qui fait choix, appel et se communique avec un homme pour lui donner le bonheur (versets 1-3). Ce bonheur se traduit en termes des bénédictions divines. Ici la relation entre l'homme et la femme se traduit par le mariage : époux – épouse (v. 5) et la femme est une personne intégrante de la famille-société.

1.3.3 *Temps et finitude*

La temporalité dans ce texte se traduit par un temps de la narration. Parce qu'il est lié spécialement avec les aspects narratifs qui pointent à l'organisation des actions de l'histoire pour la narration. Ici, le rôle de la mémoire est anamnétique parce que Abram chemine et vit selon les ordres donnés par le Seigneur dans le passé. On peut dire que Abram vit un présent continu.

1.3.4 *Culture*

Le texte s'enracine dans un espace socioculturel sémitique du Moyen-Orient antique vers le XIX^e avant J.-C. les gens étaient des pasteurs, des cultivateurs semi-sédentaires caractérisés par une sorte de religiosité populaire. Le cadre géographique, historique, culturelle et religieuse souffraient de l'influence continue de puissances dominatrices voisines : Égypte, Assyrie, Babylone, Perse...

2. AUTEUR ET HISTOIRE DU TEXTE

2.1 Auteur

L'auteur de ce texte est anonyme, dans le sens qu'il ne mentionne aucune assignation à un auteur. Selon la tradition judéo-chrétienne, le texte fut dicté comme le reste de la Torat, par Dieu à Moïse. D'où, l'auteur du texte en quelque sorte, n'est pas le même que le signataire. Dans ce cas précis, il y a Dieu d'une part et Moïse d'autres parts. Dieu est atemporel et éternel tandis que Moïse est vécu dans un espace temporel mosaïque. Il n'est pas présent dans le récit du texte relaté. Cependant, Moïse est dans la lignée des figures emblématiques, il est choisi et appelé par Dieu pour une mission en faveur de tout un peuple. C'est ainsi que l'auteur de ce texte veut montrer au lecteur un Dieu soucieux des hommes qui les appelle et les promet le bonheur. En son tour, l'homme le reconnaît comme leur Dieu et Seigneur.

2.2 Histoire du texte

Le texte a été publié dans le contexte des crises, des tensions et des conflits post-exiliques où les peuples hébreux venaient de subir l'esclavage et la domination sociale, politique, économique, culturelle et religieuse perse vers 538 avant J.-C. L'histoire de sa rédaction est liée à l'ensemble de l'histoire de la rédaction du Pentateuque. Avec les événements mentionnés que le pentateuque est devenu les livres grâce auxquels le

judaïsme a pu trouver son espace identitaire, c'est-à-dire, la « constitution de la communauté culturelle postexilique »¹⁷⁸. La stratégie mise en œuvre par l'auteur pour sa rédaction et sa diffusion est l'assemblage des textes narratifs sur leur cosmovision pour affirmer et confirmer l'identité judaïque, comme peuple, basée sur la foi de Dieu d'Abraham. C'est Dieu qui pourvoit aux besoins des hommes parce que tout ce qui existe l'appartient.

Les destinataires explicitement visés de ce texte sont le peuple hébreu. Le message était atteint et compris par ce dernier. Car ils ont gardé leur identité en confessant leur foi en Dieu d'Abraham et ils le rendent culte. Le texte garde encore sa pertinence aujourd'hui parce que trois grandes religions monothéistes du monde (Judaïsme, Christianisme et Islam) l'utilisent comme un des textes sacrés et le message est toujours d'actualité.

3. ÉTHIQUE PHILOSOPHIQUE SOUS-JACENTE

3.1 Éthique de l'auteur du discours

La visée éthique de ce texte est le bonheur promu par Dieu traduit en termes de promesse de la possession d'une terre et d'une postérité, de grandeur et des bénédictions. Dans ce contexte, la perspective éthique qui se rattache ici est l'éthique du bonheur.

L'idéal présenté dans le texte est la possession d'une terre et la postérité. Cela est accessible par l'écoute, la foi et l'obéissance d'Abraham. En ceci, Abraham devient le paradigme pour les générations à venir.

Au-delà de l'idéal présenté ici, le texte développe une utopie de la vie bonne et d'une grande famille-nation. L'idéal et l'utopie de ce texte permettent à Abraham, d'une part, de consolider sa relation avec sa femme Sarai, son cousin Loth et avec tous ses biens. D'autres parts, d'avoir l'espoir en l'avenir, de croire un autre monde possible et enfin de croire en Dieu. Tout cela motive Abraham d'entreprendre la route vers l'inconnu et l'incertain

3.2 La vérité en éthique

L'auteur de ce texte a une conception de la vérité matérielle parce que la promesse faite par Dieu à Abraham va correspondre à la réalité promue. Cette vérité est présentée comme une promesse à laquelle il faut se mettre en route pour l'atteindre. Cette vérité ne s'est pas donnée à l'avance. Elle est une quête faite ensemble en communauté des personnes.

3.3 Les valeurs

Les valeurs promues dans ce texte sont contenues dans la promesse divine : la Terre, la Nation et la descendance. Ces valeurs sont définies et hiérarchisées par l'auteur du texte. Ces valeurs servent à créer des conditions de la vie bonheur et prospère pour Abraham et sa suite. Elles trouvent son fondement en Dieu. Ces valeurs sont typifiées dans la rationalité des sciences humaines et sociales. D'autres valeurs occultes dans ce texte sont : la solidarité, la communauté, la reconnaissance, le courage, la persévérance, etc. Les contre-valeurs qu'on sous-tend dénoncées ici sont : le manque de terre, de descendance, la désobéissance, la paresse, l'égoïsme, l'isolement, la différence, l'individualisme, etc.

¹⁷⁸ G. VON RAD, *Théologie de l'Ancien Testament*, t. 1, p. 81.

3.4 Pouvoir
Sur la sphère politique, le texte fait référence au régime théocratique où seul Dieu qui commande et donne des ordres. Sur le plan économique, on retrouve le système économique providentialiste, tout vient de Dieu. C'est l'économie du don.
4. LA THÉOLOGIE MISE EN ŒUVRE
4.1 Repérer les images de Dieu et la façon de la nommer
Les images prédominantes de Dieu dans ce texte sont les suivantes : un Seigneur, une providence, un communicateur. Toutes ces images sont cohérentes avec les thèmes abordés dans le texte.
4.2 Trinité sous-jacente au texte
Le texte parle explicitement du Dieu le père dans sa fonction créatrice et organisatrice reconnue dans et/ou pour la Genèse et le reste de Torat.
4.3 Repérer les images du mal
Le texte ne fait pas référence au péché, mais il fait plus une référence indirecte au mal physique : la famine, le manque de terre pour vivre et cultiver, la stérilité. Ce mal est lié en quelque sorte avec la désobéissance d'Adam et Ève, lié aussi à la condition humaine et aux situations socio-économiques, politiques et religieuses de l'époque. La théologie sous-jacente est une théologie sensible aux détresses humaines et insiste sur l'intervention divine pour rendre espoir aux hommes pour un futur meilleur.
4.4 Protologie-eschatologie et mystère de la foi
Le texte fait référence implicitement de la foi en Dieu qui donne un espoir/espérance pour un avenir bon. Ce texte est un prélude pour le mystère de l'Alliance entre Dieu et l'homme. Le texte entrevoit une théologie de l'espérance.
4.5 Le sacré
Au verset 7, le Seigneur apparu à Abraham aux pays de Canaan. Et là Abraham éleva un autel pour le Seigneur. Selon la religion ce lieu d'apparition divine devient sacré. L'élévation d'un autel sur ce lieu signifie que c'est où le divin et l'humain se rencontrèrent. D'où cet autel pour rendre culte et faire des sacrifices au Seigneur.
4.6 Grâce et vertus
La vocation d'Abraham, les promesses et bénédictions divines sont une grâce du Seigneur faite à Abraham. Le rapport entre la liberté humaine et la grâce se traduit en termes d'obéissance et de l'adhésion à la volonté divine. Le texte fait d'une manière implicite, référence aux trois vertus théologiques (foi, espérance, charité) et aux quatre vertus cardinales (justice, prudence, force, tempérance) ?
5. LES LIEUX THÉOLOGIQUES VISITÉS
Les lieux théologiques invoqués dans ce texte sont l'homme (l'humanité) fait par Dieu à son image et le cosmos, à travers lequel se laisse voir la gloire divine.

5.1 Écriture
Ce texte a pour usage l'enseignement religieux pour instruire le peuple sur leur histoire des origines. La partie privilégiée dans ce texte est les trois premiers versets. Parce cela marque le début de toute une histoire des patriarches, de création d'un peuple, d'une nation, etc. le type de lecture que le texte fait référence est l'herméneutique. Parce qu'en les étudiant on découvre sur le plan éthique des éléments qui concourent à l'élaboration d'une éthique du bonheur.
5.2 Église
<i>5.2.1 Enseignement de l'Église</i> Le texte fait directement référence à l'enseignement de l'Église en ce qui concerne la foi (Abraham père de la foi), le sens de vie et la création du peuple élu.
5.3 Sujet humain raisonnable
Le texte nous fait savoir que l'homme est être raisonnable si et seulement s'il est obéissant à la volonté divine. Sa liberté et sa raisonnable sont exprimées en termes d'écoute et d'obéissance au vouloir de Dieu. L'accueil réservé par le texte aux positions éthiques des autres religions et des diverses sagesse humaines est la vie bonne dans l'écoute et l'obéissance à Dieu dans une communauté des personnes en tenant compte des femmes, des petits, des pauvres, des exclus, des souffrants.
5.4 Cosmos
Le cosmos est l'œuvre de la création divine à travers lequel on voit la gloire de Dieu. Il est mis à la responsabilité de l'homme pour le gérer en bonne et difforme selon la volonté de Dieu. Il est pour le bien de l'homme. L'auteur du texte nous fait savoir que Dieu a créé le cosmos pour l'homme et non l'inverse.
CONCLUSION
Dans la perspective de notre étude, la bénédiction ou la grâce divine accordée à Abraham et sa descendance serait le bonheur parce que Abraham a écouté, a répondu obéissant à l'appel de Dieu et qui a vécu une vie ordinaire dans la praxis quotidienne de la volonté de Dieu.

L'étude de cette péricope nous montre comment il est difficile voire impossible de dissocier la notion du bonheur à celle du bien. Pour parler de ces deux notions, nous nous appuyerons sur PLATON et ARISTOTE. Pourquoi avons-nous choisi ces deux auteurs ? Parce que ces auteurs font parti des philosophes qui ont parlé en premier lieu des notions du bien et du bonheur. Cela nous permet à présent d'aborder le bien humain comme fondement d'une éthique.

3. Le bien humain comme fondement possible d'une éthique pour le cours de religion catholique

L'étude sur la notion du bien et de ses composants est toujours sujet à difficulté quand à sa définition. Dans le sens que jusqu'à présent, le bien manque une définition essentielle satisfaisante. Sur ce, son objet d'étude est un horizon plus vaste comme celui de l'être. Pour la simple raison que le bien comme l'être est une des notions primitives et originelles qui sont impossibles à définir, mais susceptibles à être saisies par moyen de description dans son évolution et dans un contexte donné. Car l'ontologie lonergannienne nous fait savoir que l'homme est dynamique parce que « l'être concret de l'être humain est donc un être en devenir. Son existence est développement »¹⁷⁹. C'est pour cela, l'histoire de la pensée humaine nous enseigne qu'il y a trois principales propositions qui peuvent contribuer à l'enrichissement de cette notion du bien. Ces trois propositions constituent en quelque sorte, les éléments de construction d'une définition :

- Le bien en soi est une entité ou un être, une réalité métaphysique indépendante ;
- Le bien est une propriété d'une entité ou d'un être, il a un caractère physique ou naturel ;
- Le bien est une valeur éthique ou morale réalisable à travers une action.

Le bien, pourtant, est susceptible de cette triple approche pour son étude. Chacune de ces approches a été passée dans l'histoire de la pensée comme le bien transcendantal, le bien catégorique et le bien moral ou humain. Pour notre travail, nous allons aborder cette notion du bien, d'abord, sous son approche ontologique pour avoir la possibilité de « généraliser la notion et, de fait, de concevoir le bien comme identique à l'intelligibilité intrinsèque de l'être »¹⁸⁰. Et ensuite sous l'angle éthique pour expliciter de quoi il s'agit afin d'élucider le bien proprement humain qui est le fondement de la vie au niveau personnel et relationnel en société.

3.1. LA CONSIDÉRATION ONTOLOGIQUE DU BIEN

Le bien comme concept ne peut pas être déduit, construit, analysé ou réduit à des éléments plus simples. Seulement, il peut être connu et compris à partir de ses effets. Ainsi, il se manifeste d'une part comme « l'objet du désir »¹⁸¹ et d'autre part, comme objet si fécond et

¹⁷⁹ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 639.

¹⁸⁰ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 619.

¹⁸¹ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 231 et 610.

si partagé par la communauté. Le premier aspect du bien se réfère à son caractère opérationnel du bien comme cause final. Le deuxième aspect se comprend dans son caractère de cause efficiente. Parce que la causalité finale et l'efficacité sont deux limites entre lesquelles se bouscule la notion du bien.

Le bien est devenu l'objet d'étude à partir de PLATON¹⁸². Il le situe au niveau plus haut du monde intelligible, voire au-dessus de l'être quant à sa dignité et à son pouvoir. Il le perçoit comme une réalité objective à laquelle participent toutes les idées et tous les êtres. Par conséquent, tout devenir ou tout mouvement s'explique à travers sa force attractive. Ainsi, le bien n'est pas seulement « l'objet de tous les vœux »¹⁸³ en soi, sinon, il est à la fois la source de l'être et de son agir.

Comme nous venons d'affirmer que pour ARISTOTE, le bien est entendu comme l'objet de tous les désirs. Cette assertion aristotélicienne nous permet de dire que le bien n'est plus considéré comme une réalité objective ou idéale, c'est la position de PLATON, ni même comme une forme ou une qualité unique vers lequel tendent tous les désirs pour se satisfaire. Parce que selon lui, il y a plusieurs domaines de la vie humaine auxquelles sont des facteurs produisant des biens particuliers. Mais au-delà de ces biens particuliers, il y a un bien unique, suprême et éternel « qui doit être parfait et définitif »¹⁸⁴. Au dire de notre philosophe, ce bien est autre chose que le bonheur. Parce que tout genre humain est dans la quête du bonheur, quelle que soit sa croyance philosophique ou religieuse. C'est pour cette raison que « le bonheur est certainement quelque chose qui est définitif, parfait, et qui se suffit à soi-même, puisqu'il est la fin de tous les actes possibles à l'homme »¹⁸⁵.

THOMAS D'AQUIN synthétise en conciliant les pensées de ces deux philosophes PLATON et ARISTOTE sur la notion du bien et ajoute une intuition profonde et réorientative. Pour lui et corroborant la thèse aristotélicienne, le bien est tout ce que l'être désire. Cependant, tout ce désir du bien se repose, dans la dernière instance, dans l'être même. Avec cette dernière assertion, il est proche du platonisme¹⁸⁶. L'être est bon en tant qu'il est apte pour perfectionner à un sujet selon sa réalité concrète et non selon sa nature intelligible qui relève de la vérité. Le bien a sa raison d'être qui s'explique par sa fin en rapport avec une inclination bonne bien déterminée.

¹⁸² PLATON, *La République* (GF., 90), Paris, Garnier-Flammarion, 1987.

¹⁸³ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* (Le livre de poche. Classiques de la philosophie, 4611), Paris, Librairie générale française, 1992, p. 35.

¹⁸⁴ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, p. 50.

¹⁸⁵ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, p. 51.

¹⁸⁶ THOMAS D'AQUIN, *De la vérité 21,1 ; Somme théologique I,5*.

Ainsi, le bien ajoute à l'*ente* une relation de raison en connivence à un désir constitutif bien déterminé. Alors, quelque chose est convenant ou conforme à un désir constitutif bien déterminé dans la mesure où elle est parfaite. Ici la connivence se fonde sur la perfection. Quelque chose est parfaite quand elle est en action. Le bien se définit comme désir quand il se mesure par la perfection, et celle-ci, à son tour, par l'agir, alors tout *ente* qui participe dans l'acte d'agir avec raison s'appelle *bien*. Ainsi dit, à la lumière de ce raisonnement de la notion du bien sur son approche ontologique nous pouvons reconsidérer la qualité morale de l'agir humain. Dans cette perspective, nous entrevoyons « les relations étroites existant entre la métaphysique et l'éthique »¹⁸⁷.

3.2. LA CONSIDÉRATION ÉTHIQUE DU BIEN

Le bien éthique ou le bien humain est un concept analogique. Au niveau plus élémentaire il se réfère à l'agir humain, libre et délibéré, qualifié de *bon* en fonction de son objet, sa fin et des circonstances. Dans un second lieu, il s'agit de vertu, comme cette bonne habitude acquise par le sujet à travers de la répétition de ses actes. Après on considère la bonté d'un caractère ou d'une personnalité morale, comme ce cadre d'habitudes et de références¹⁸⁸ que l'homme ait été acquis et qui ont construit son être originel. Et en fin, il y a la bonté de la vie, prise non seulement dans les moments isolés ou périodes intermittentes, sinon et avant tout, depuis une perspective globale dans sa totalité : *elle est la vie bonne*¹⁸⁹ ou simplement le *bonheur*¹⁹⁰. Dans cette optique, Paul RICŒUR nous enseigne que cette « “vie bonne” est ce qui doit être nommé en premier parce que c'est l'objet même de la visée éthique »¹⁹¹. Alors dans ce point, nous allons aussi aborder le bien éthique ou le bien humain du point de vue compréhensif que nous offre le bonheur.

Le bonheur ou l'*eudaimonia* prime sur tous les autres intérêts et thèmes traités par ARISTOTE dans son éthique. C'est pour cela, la thématique du bonheur prend la tête de la liste de dix thématiques proposées dans le Programme de religion catholique de 2003¹⁹². L'éthique à Nicomaque commence par établir le bonheur comme fin ultime de la vie humaine et termine avec une offre pour nous montrer comment l'atteindre, principalement à travers la

¹⁸⁷ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 619.

¹⁸⁸ Charles TAYLOR, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne* (La couleur des idées), Paris, Seuil, 1998, p. 33 et 36.

¹⁸⁹ P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, p. 202.

¹⁹⁰ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 81.

¹⁹¹ P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, p. 203.

¹⁹² MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p.7 ; H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p. 203.

contemplation théorique et pratique de la vérité par l'esprit. Le bonheur non seulement flatte l'éthique avec une unité matérielle, mais sinon aussi avec une unité formelle topique. La discussion sur les différentes espèces de vertu, éthique et dianoétique, la genèse et réalisation de l'action humaine, l'amitié et le plaisir, est entièrement en fonction de sa médiation pour le bonheur.

Dans l'étude sur le bien humain intégral nous commençons par nous approprier des résultats d'un consensus acceptable par tous les éthiciens : les hommes appellent *le bonheur* (eudaimonia) a sa fin ultime et bien suprême ; ils le décrivent, de manière générique, comme quelque chose de consistant dans le vivre bon et l'agir bien. L'*eudaimonia* étymologiquement est apparentée avec *eudaimon*, le bon génie. C'est pour cela le bonheur est le génie des motivations de l'agir humain. Ici, « la grande leçon que nous retiendrons d'Aristote est d'avoir cherché dans la praxis l'ancrage fondamental de la visée de la vie bonne et le second est d'avoir tenté d'ériger la téléologie interne à la praxis en principe structurant la visée de la vie bonne »¹⁹³. Alors pour ARISTOTE, ce *daimon* est un esprit ou Dieu qui partage et oriente l'existence terrestre de l'homme¹⁹⁴.

Dans cette considération éthique du bien, nous sommes en train d'analyser la notion du *bien* ou de *fin* dans la perspective du bonheur. Cette notion a une valeur apodictique et évangélique sur tous les plans. Sur le plan logique, il y a une fin singulière et unique vers laquelle se dirige chacune des élections de l'être humain ; autrement elle violerait le mécanisme intrinsèque de la propre raison. Il y a encore une observation empirique pendant laquelle nous constatons que l'homme poursuit, en effet, un objectif singulier dans toutes ses délibérations, le bonheur. Au dire de Xavier THÉVENOT, le bonheur, « c'est, de fait, ce que tout homme cherche, ce dont il a soif »¹⁹⁵. Et finalement, il se présente, d'une part, comme un impératif moral parce que tout homme, au risque d'être pris pour irrationnel ou immoral, doit se diriger vers une fin ultime ou un bien suprême dans chacune de ses élections et actions. D'autre part, il se présente comme « la visée morale »¹⁹⁶ dans la mesure où l'homme sera réconcilié avec son être intime.

Sur le plan évangélique, le bonheur est compris en termes de *Makarios* qui est traduit par *heureux*, notamment dans la péricope des Béatitudes (Mt 5,3-12)¹⁹⁷. Car ce *Makarios*

¹⁹³ P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, p. 203.

¹⁹⁴ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, p. 45.

¹⁹⁵ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 357.

¹⁹⁶ X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 81.

¹⁹⁷ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 357.

exprime « un bonheur surnaturel, celui de dieux »¹⁹⁸. Pour être heureux, il faut avoir la foi et vivre selon la volonté de Dieu. Vivre en union avec Lui. La péricope sur la vocation d'Abraham (Gn 12,1-9) que nous avons développée précédemment est éloquente à ce sujet. Dans cette perspective le bonheur serait la bénédiction ou la grâce divine accordée à l'homme qui écoute, obéit et qui vit dans la praxis de la volonté de Dieu.

3.2.1 Caractérisation du bien entendu comme le bonheur

Selon ARISTOTE, le bien suprême comme bonheur se caractérise par la perfection et le définitif ou l'autosuffisance¹⁹⁹. D'une part, il est parfait en vertu de la perfection qui est considérée comme fin en soi et ultime de toute vie humaine. D'où, le bonheur est entendu comme cette fin ou un bien réellement absolu dans la mesure où il « connote quelque chose de l'ordre de la plénitude et du toujours »²⁰⁰. D'autre part, il est autosuffisant parce que le bonheur est définitif et indépendant dans la mesure où il se suffit à soi-même en tant que la fin de tous les actes possibles de l'homme²⁰¹. Son autosuffisance n'implique pas une vie solitaire parce qu'il trahirait la nature humaine intrinsèquement sociale. Cette autosuffisance du bonheur assure aussi le minimum et nécessaire de relations sociales pour une vie bonne plus humaine. C'est dans ce sens que le bonheur serait, selon Xavier THÉVENOT, « la fin de la division intérieure que ressent toute personne ; la fin définitive des écartèlements, la réconciliation entre ce que l'on est et ce que l'on tend être, l'apaisement de l'inquiétude quant au sens de la vie »²⁰².

Le bien humain n'est pas une structure vide et impersonnelle, mais il est et/ou il a un schéma uniforme articulé en accord avec les directrices d'une raison universelle et nécessaire. Il existe certains mécanismes naturels précédents à tout agir humain qui va se développer et se fortifier à travers l'accoutumance ou la répétition des actes similaires. Cela ne signifie pas que la raison n'exerce pas son influence dans la formation ou la consolidation d'une habitude ; mais il serait injuste de lui donner tout le poids de la responsabilité. Il y a plusieurs facteurs qui font concert dans ce processus de consolidation d'une personnalité qui se trouvent en quelque sorte en marge de la raison comme le caractère naturel, les valeurs familiales et sociales en vigueur (la tradition), les accoutumances, etc. La bonté morale

¹⁹⁸ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 357.

¹⁹⁹ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, p. 50.

²⁰⁰ X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 357.

²⁰¹ ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, p. 51.

²⁰² X. THÉVENOT, *Éthique pour un monde nouveau*, p. 357-358 ; X. THÉVENOT, *Morale fondamentale*, p. 81.

humaine, en aucun cas, ne se crée pas. Dans ce cas, la perception éthique est l'antécédent du jugement moral.

La plupart de nos actions ne proviennent pas d'une attention, rigoureusement académique, réfléchie et délibérée. Dans la vie quotidienne et normale, nous vivons et nous agissons sous l'influence d'une espèce d'instinct moral qui a formé le caractère humain le plus naturel possible. D'où la nécessité d'évoquer à présent les biens humains et les exigences éthiques.

3.2.2. Les biens humains et les exigences éthiques

Le bien suprême de l'homme qu'est le bonheur n'est pas statique, mais il est un objet de quête permanente dans un chemin d'humanisation de l'homme. Cette quête du bonheur, d'une part, est dynamique et consciente pour qu'elle soit complète et totale. Cela s'explique si et seulement si tous les biens humains, y compris le bonheur, sont présents dans un système homogène et réfléchi tamisé par les exigences éthiques. Ce sont des biens constitutifs de la personne humaine. En extension, par les biens humains nous entendons la volonté, la valeur, les habilités, les sentiments, les croyances et la société²⁰³. Dans ce travail, nous optons d'aborder les deux : la volonté et la valeur pour faire ressortir deux exigences éthiques que nous jugeons nécessaire pour une construction d'une argumentation éthique dans le cours de religion catholique du secondaire. Ces deux exigences éthiques constituent la file rouge du présent travail.

Pour une construction d'une argumentation éthique, le jeune étudiant doit mettre en œuvre tous ces biens humains en marche pour que celle-ci soit non seulement rationnelle, mais aussi raisonnable. Dans cette même perspective, le bonheur est un objet qui suscite le désir chez l'homme, alors cet homme devant la multiplicité d'option et de choix, doit avoir la volonté. Parce qu'elle est cet « appétit intellectuel ou spirituel [qui marque] chez l'homme une disposition antérieure à des décisions et à des choix de types déterminés »²⁰⁴.

Cependant, entre la volonté de connaître un objet de désir, de faire son choix et d'agir il y a une exigence éthique de la volonté, la cohérence²⁰⁵ qui doit être présente dans la volonté même pour qu'il y ait une adéquation entre la volition, le choix de l'homme et l'objet désiré. Ainsi dit, dans la construction d'une argumentation l'exigence éthique de la cohérence permet

²⁰³ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 612-616. ; B. LONERGAN, *Pour une méthode en théologie*, p. 41-72.

²⁰⁴ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 612.

²⁰⁵ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 614.

à nos jeunes étudiants de faire, parmi tant d'objets désirables, un choix rationnel. Ce choix doit être confronté avec l'esprit de ressources de la foi chrétienne.

Ce choix rationnel de cet objet du désir n'est pas fortuit parce qu'il a une valeur et l'homme de nature est un être de conscience. Par conséquent c'est dans « la conscience de soi rationnel, moral, qu'est mis en lumière le bien comme valeur, car la valeur est le bien en tant qu'objet possible de choix rationnel »²⁰⁶. Ici nous constatons qu'il y a non seulement une complémentarité entre ces deux biens humains : la volonté et la valeur, mais aussi les deux se fondent mutuellement. Du fait que « les objets du désir ne sont des valeurs que parce qu'ils relèvent d'un ordre intelligible, car la valeur est l'objet d'un choix possible, le choix est, acte de la volonté et la volonté est l'appétit intellectuel qui n'a trait directement qu'au bien intelligible »²⁰⁷.

L'objet du désir se trouve imprégner dans un système de division et de hiérarchisation des valeurs devant lesquelles nos jeunes étudiants doivent établir une échelle de valeurs logique en classant les objets du désir selon le besoin d'utilité ou de la nécessité ou d'importance. C'est-à-dire, ils doivent « dégager les valeurs en jeu dans une situation donnée, les distinguer et les classer selon des critères préalablement établis »²⁰⁸. C'est dans cette opérationnalité de classement des objets du désir sur cette échelle et de faire un choix rationnel et raisonnable que nos jeunes étudiants sont confrontés de nouveau à cette exigence éthique et à une autre nouvelle. Parce que « la division et la hiérarchie des valeurs manifestent le déploiement de cohérence personnelle de la conscience de soi rationnelle en un ensemble de préceptes moraux concrètement opératifs dans une conscience morale »²⁰⁹.

Les exigences éthiques de la cohérence, de « l'impératif moral opératif »²¹⁰ et de la pertinence corroborent aux critères moraux qu'évoquent le Programme du cours de religion catholique de 2003 sur la CD8²¹¹ et les différents auteurs²¹² auxquels nous avons fait recours dans le présent travail. Ces exigences éthiques sont des réalités transcendantes et existentielles. Elles sont considérées comme telles parce qu'elles permettent à nos jeunes étudiants du cours de religion catholique de vivre la bienveillance, la bienfaisance et l'agapè qui les conduiraient à un dépassement de soi pendant, durant et après la construction d'une argumentation éthique. Grâce à ce mode d'être nos sujets éthiques vont faire preuve de la

²⁰⁶ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 615.

²⁰⁷ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 615.

²⁰⁸ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 22.

²⁰⁹ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 616.

²¹⁰ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 616.

²¹¹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 7-14.

²¹² H. DERROITTE, *Donner cours de religion catholique*, p.87. ; X. THÉVENOT, *Compter sur Dieu*, p. 15-22. ; B. LONERGAN, *L'insight*, p.612-616, etc.

différence dans la diversité en connaissant bien la réalité qui les entoure, ils vont poser des bonnes questions pour trouver des bonnes réponses intentionnelles aux valeurs éthiques et existentielles qui sont les valeurs humaines qui passent constamment « du plan de l'agréable à celui des valeurs vitales, puis du vital au social, du social au culturel, du culturel au personnel et du personnel au religieux »²¹³. Du côté des jeunes étudiants, il y a une maturation de la conscience due à la transcendantalité de ces biens humains. Cette maturation s'explique par le passage de nos jeunes « des niveaux inférieurs aux niveaux supérieurs de la conscience, du plan expérientiel au plan intellectuel, de l'intellectuel au rationnel, du rationnel à l'existentiel »²¹⁴. Tout ceci va concourir pour une bonne construction d'une argumentation éthique avec une conscience de soi morale éclairée²¹⁵ chez une personne authentique pour trouver ou promouvoir du sens dans l'existence humaine.

4. L'argumentation éthique et la conscience de soi morale

Dans la foulée de notre réflexion sur la CD8, nous avons évoqué une des affirmations de Xavier THÉVENOT en ce qui concerne l'éthique comme surgissement d'une liberté qui veut être à partir de l'estime de soi²¹⁶. Cette liberté qui s'exprime à partir de l'estime de soi est l'affirmation de soi du *sujet éthique* développé au deuxième chapitre et ce sujet éthique doit nécessairement avoir une « conscience de soi morale »²¹⁷ éclairée et éclairante. C'est pour dire que cette conscience de soi morale a d'importance fondamentale parce que l'un de sept objectifs de la CD8 du cours de religion catholique est d'apprendre à nos jeunes étudiants à « former la conscience personnelle, l'éclairer en puisant à diverses sources : la parole de Dieu, la Tradition, les lois, la culture, l'échange avec autrui »²¹⁸.

La conscience a un aspect vital parce qu'elle est un phénomène qui a une portée morale, c'est-à-dire, elle se comprend à travers de l'agir et du comportement humains. Ces deux piliers de la vie humaine sont conditionnés à chaque instant par le choix et les options. Ainsi la conscience joue un rôle d'équilibre et de contrôle parce qu'elle est « un facteur de connaître »²¹⁹. Dans cette perspective, la conscience de soi morale exerce sa fonction de confrontation critique ou l'examen critique de l'homme devant son propre agir ou son propre comportement. En vertu de cette capacité de son propre examen et de son propre jugement, la

²¹³ B. LONERGAN, *Pour une méthode en théologie*, p. 54.

²¹⁴ B. LONERGAN, *Pour une méthode en théologie*, p. 49.

²¹⁵ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 22.

²¹⁶ M.-J. THIEL et X. THÉVENOT, *Pratiquer l'analyse éthique*, p. 8.

²¹⁷ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 615.

²¹⁸ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 22.

²¹⁹ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 338.

conscience acquière un caractère de subjectivité, d'intériorité, du rayonnement du côté religieux ou humain de l'homme.

La conscience de soi morale se présente comme une condition de possibilité pour le sujet éthique dans sa quête pour son humanisation lors de la construction de l'argumentation éthique et la quête du sens. Parce que cette conscience, aujourd'hui que jamais, est le lieu herméneutique de l'exigence morale du fait qu'elle constitue l'instance de l'intelligence, de la décision, de délibération, de l'orientation et du contrôle de toute option fondamentale de l'agir humain. D'où, elle est le noyau de la sensibilité morale et de la responsabilité éthique de la personne.

La conscience rend la personne présente à soi-même²²⁰ et elle se présente comme une dimension morale de la personne qui devient une identité morale du sujet éthique en le concédant une responsabilité éthique dans un dynamisme d'indépendance de soi. Cette identité se manifeste dans « les actes de perception, de recherche, de compréhension, de formulation, de réflexion, de saisi de l'inconditionné et d'affirmation »²²¹.

La responsabilité éthique qui émane et confronte la propre conscience ne s'épuise ni se circonscrit aux limites du sujet éthique comme individu, sinon qu'elle s'étend jusqu'à la communauté de personnes. Le dynamisme éthique trouve sa résolution dans le bonheur qui émane de la conscience de soi morale comme une identité morale propre. Mais cela n'est pas exclusif, parce que cette conscience de soi morale est une identité morale effective dans la mesure où elle est un écho des voix des autres personnes.

Dans cette optique que la conscience de soi morale qui est le fondement de la construction de l'argumentation éthique du cours de religion catholique et en même temps, elle se veut comme méga exigence éthique et une plateforme idéale pour cette argumentation éthique basée sur un dialogue et une coopération réciproque, non seulement du point de vue existentiel, sinon aussi du point de vue ontologique pour surmonter les limites de l'autoaffirmation du sujet éthique, déjà qu'en dehors de la relationalité, de la réciprocité et de l'accueil de l'autre il n'y a pas une individualité humaine. Ici, la conscience de soi morale réaffirme notre réflexion sur le bien humain entendu comme *Bonheur* et « l'identité de nos jeunes que le Programme les recommande de construire »²²². Et ce bonheur est un impératif

²²⁰ B. LONERGAN, *Pour une méthode en théologie*, p. 20.

²²¹ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 343.

²²² MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9.

moral par la conscience et les autres personnes dans la communauté pour matérialiser cette visée éthique d'une « vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes »²²³.

5. *Argumentation éthique : Apprendre à être*

L'existence humaine est un éternel apprentissage. C'est pour cela qu'à partir des finalités et dynamisme évoqués au Programme de cours de religion catholique de 2003²²⁴, de la théologie morale de Xavier THÉVENOT et des données transcendantales développées précédemment qui forment notre corpus éthique nous voulons que nous jeunes étudiants, en construisant une argumentation éthique, doivent apprendre à apprendre à être.

La société actuelle est flottante où « nous assistons à une fluctuation des repères moraux ainsi qu'à l'apparition de problèmes nouveaux et complexes »²²⁵. C'est une société qui perd « tout contour spirituel, il n'y a rien qui vaille la peine d'être entrepris, nous appréhendons un vide terrifiant, une sorte de vertige, voire une rupture de notre univers et notre espace vital »²²⁶. C'est une société qui est caractérisée par trois formes d'évitement moral qui conduit à l'évitement de la conscience. Par ces trois évitements, nous entendons a) l'évitement de la conscience de soi moral ; b) le deuxième est sous forme de la rationalisation et c) le troisième est la dérobade morale²²⁷. Pour que ces évitements n'arrivent pas à nous jeunes étudiants et n'affectent pas négativement l'esprit lors de la construction d'une argumentation éthique, ils doivent être attentifs, intelligents, rationnel et responsable²²⁸. C'est-à-dire, nous jeunes étudiants de cours de religion catholique, en mettant en œuvre la compétence disciplinaire 8, nous les exigeons d'être attentifs aux affaires humaines qui passent dans notre monde ; d'être intelligents pour trouver et saisir des possibilités alternatives qui jusque-là restent inaperçues ou non actualisées ; d'être rationnels pour « éviter les écueils du dogmatisme moral [...] et relativisme moral [...] »²²⁹ et enfin, d'être responsables parce que la responsabilité requiert que l'on fonde ses décisions et ses choix sur une juste évaluation des prix à payer et des gains à gagner, à long et à court terme, pour eux-mêmes, pour leur famille et pour la société tout entière. Ici, construire une argumentation éthique c'est manifester l'être de nos jeunes étudiants qui apprennent à exister dans une humanité de sens plus humaine.

²²³ P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, p. 202.

²²⁴ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 9-11.

²²⁵ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 21.

²²⁶ C. TAYLOR, *Les sources du moi*, p. 34.

²²⁷ B. LONERGAN, *L'insight*, p. 613-614.

²²⁸ B. LONERGAN, *Pour une méthode en théologie*, p. 34 et 69.

²²⁹ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique*, p. 22.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au seuil de ce voyage réflexif qui était dédié de penser sur la possibilité de comment enseigner la morale aux adolescents de 12 à 18 ans. Sur ce, nous nous sommes donné la tâche d'étudier la compétence disciplinaire 8 : *construire une argumentation éthique* du cours de religion catholique et ses enjeux théologiques.

De prime abord, nous dirions que d'après nos études, les questions et les approches relatives à l'éducation morale ont connu une attention particulière tardive dans les programmes de religion catholique en Belgique francophone. C'est pourquoi encore aujourd'hui il n'y a presque pas de production des manuels pédagogiques et didactiques de religion sur la morale, à part celui de *Cas de conscience* de Mme Bernadette WIAME. Cependant, il y a une urgence nécessaire dans ce domaine pour donner de balises nécessaires qui indiquent où va la destinée de l'humanité tout entière et de nos jeunes en particulier. Il est évident que comme les uns font des approches sur la relevance d'une éducation intellectuelle, physique, scientifique, de même les autres repensent aussi la nécessité d'une éducation morale.

Une des raisons fondamentales de repenser cette nécessité éthique et morale est la relative homogénéité morale de notre société belge, enclavée ou immergée profondément dans l'esprit axiologique traditionnel en confluence avec des axiologies modernes et étrangères marquées par la pluralité religieuse, culturelle, idéologique, et axiologique. L'éclosion du problème de l'éducation morale constitue en Belgique francophone un variable dépendent de cette pluralité et de l'hégémonie de la techno-science et de l'économie capitaliste.

Il est évident que dans la vie quotidienne, l'éducation morale offre une problématique plus complexe que d'autres éducations spécifiques pour son caractère éthique qui touche et perse l'être de la personne de tout le temps. Son contenu donne la capacité à l'homme pour résoudre de façon responsable et autonome les alternatives ou les conflits axiologiques qui se présentent dans la vie d'ordre politique, idéologique, technique, politique et religieux.

Dans cette optique, l'éducation morale paraît comme une tâche impossible parce qu'elle est attrapée par une socialisation adaptée et un individualisme subjectif. Cependant, une réflexion pondérée nous révèle qu'il est possible penser une éducation morale comme une tâche d'une quête de sens de la vie dans un chemin d'humanisation pour une croissance en humanité de nos jeunes élèves. Cette tâche se comprend dans la construction dialogique de

certaines normes et lignes directrices de conduite à travers lesquelles les jeunes élèves peuvent élaborer des solutions créatives et responsables aux dilemmes axiologiques qui se présentent dans leur vie et dans la société.

En ce sens, nous pourrions dire que l'éducation morale est un processus croissant de maturité cognitive, motivationnel, et pratique qui poursuit l'auto-construction d'une personnalité morale de nos jeunes élèves de façon autonome et responsable pour construire des arguments éthiques adéquats, pertinents et cohérents, et qui influencent leurs décisions et leurs comportements devant différentes alternatives axiologiques du monde d'aujourd'hui.

Pour pouvoir réaliser cette éducation morale, nous avons fait une étude analytique du Programme de religion catholique de 2003 pour ressortir l'esprit logique sous-jacent. Nous avons pu découvrir cet esprit du Programme dans ses finalités, son anthropologie, ses compétences et sa dynamisme avec l'ensemble de l'existence qui se basent sur une quête permanente du sens et du bonheur pour la croissance en humanité de nos jeunes élèves dans une société plurielle et démocratique.

Ayant découvert cet esprit du Programme de religion catholique de 2003, nous avons opté de recourir à un des théologiens moralistes du XXI^e siècle Xavier THÉVENOT parce que, d'une part, sa théologie morale est une anthropologie morale en quête de la construction d'un sujet éthique pour un monde nouveau. Et d'autres parts, nous avons pu trouver que :

- Sa théologie morale sert d'appui à l'esprit logique et dynamique du Programme de religion catholique de 2003.
- L'enracinement de la démarche de sa théologie morale dans des réalités d'existence humaine et dans sa complexité.
- Ses œuvres en théologie morale font preuve d'une grande originalité.
- Sa vision morale se veut comme une quête de sens dans un chemin d'humanisation

Toutes ces raisons nous ont fourni des bases éthiques et théologiques nécessaires pour répondre à l'invitation dudit Programme et elles nous ont permis d'entrer dans l'esprit logique et dynamique du cours de religion. Cette dynamique se comprend dans la corrélation de la compétence disciplinaire 8 avec les réalités d'existence, les apports culturels et les ressources de la foi chrétienne. Cette confrontation se veut un éclairage de conscience éthique pour l'esprit de nos jeunes en fin de les permettre de promouvoir des démarches, des critères, des repères, des valeurs et des biens humains pour un discernement et une construction d'arguments éthiques adéquats, cohérents et pertinents au moyen des grilles d'analyse systémiques et intelligibles pour leur apprendre à être.

BIBLIOGRAPHIE

- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* (Le livre de poche. Classiques de la philosophie, 4611), Paris, Librairie générale française, 1992.
- BLAIS Suzanne, *Avec lui, on se sentait devenir intelligent*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 151-155.
- CASALFIORE Stefania, DEFAYS Claire et WIAME Bernadette, *Cas de conscience. Construire une argumentation éthique. Parcours pédagogique pour le 3^e degré* (Passeurs d'humanité), 2 t., Bruxelles, Lumen Vitae, 2012.
- COMMISSION CATÉCHÉTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, *Cours de religion catholique. Programme pour les classes de l'enseignement secondaire de transition, technique de qualification et professionnel*, Bruxelles, Licap, 1982, 2^e éd.
- CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale Gaudium et spes. L'Église dans le monde de ce temps*, Paris, Spes, 1966.
- CONCILE VATICAN II, *La révélation divine. Constitution dogmatique Dei Verbum* (Unam Sanctam, 70), Paris, Cerf, 1968.
- DE GENTIL-BAICHIS Yves, *Xavier Thévenot. Passeur vers l'autre, passeur vers Dieu* (Biographies DDB), Paris, Desclée de Brouwer, 2008.
- DE KETELE Jean-Marie, *Les compétences en première candidature*, dans *Des savoirs... aux compétences. Construire des convergences enseignement secondaire-université. Rapport de la journée de l'enseignement secondaire organisée le 15 octobre 1997 à l'initiative de la FEADI et de l'UCL*, Louvain-la-Neuve, IPM, 1997.
- DERROITTE Henri, *Donner cours de religion catholique. Comprendre le programme du secondaire* (Action), Bruxelles, Lumen Vitae, 2009.
- FOSSION André, *Liberté religieuse, démocratie et cours de religion*, dans GROUPE MARTIN V (éd.), *Religions, morales et philosophie à l'école. Comment penser ensemble ?* (Regards croisés, 4), Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2004, p. 23-33.
- GAGEY Henri-Jérôme, *La théologie de Xavier Thévenot, une théologie clinique ?* dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 17-30.
- INSPECTION DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE, *Compétences terminales et disciplinaires inscrites dans le programme d'études du cours de religion catholique. Enseignement secondaire de plein exercice*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, AGRERS, 2003.
- La Bible. Traduction œcuménique. Édition intégrale TOB*, Paris, Cerf, 2010.

- LACROIX Xavier, *Clarté, mise en relation et courage*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 61-67.
- LONERGAN Bernard, *Pour une méthode en théologie* (Cogitatio fidei, 93), Montréal, Fides, 1978.
- LONERGAN Bernard, *L'insight. Étude de la compréhension humaine*, Québec, Bellarmin, 1996.
- MÉDEVIELLE Geneviève, *Xavier Thévenot, le moraliste*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 57-60.
- MÉDEVIELLE Geneviève et DORÉ Joseph (éd.), *Une parole pour la vie. Hommage à Xavier Thévenot*, Paris, Cerf, 1998.
- MÉTAYER Michel, *Petit guide d'argumentation éthique* (Quand la philosophie fait pop !), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Socles des Compétences dans l'enseignement fondamental et au premier degré de l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Ministère de l'éducation et de l'audiovisuel, 22 août 1994.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme de morale pour les trois cycles, Enseignement fondamental*, Bruxelles, Ristode, 2002.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de religion catholique. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice*, Bruxelles, AGERS (Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique), 2003 ; référence 236/2003/240.
- PLATON, *La République* (GF., 90), Paris, Garnier-Flammarion, 1987.
- QUESNEL Michel, *Un vrai maître dans la pratique universitaire*, dans *Xavier Thévenot, passeur en humanité. Actes du colloque de Lyon, 21-22 octobre 2005*, Paris, Éditions Don Bosco, 2006, p. 69-71.
- REYBURN William D., FRY Euan McG. et PÉTER-CONTESSÉ René, *La Genèse. Manuel du traducteur. Commentaire linguistique et exégétique de la Bible* (Manuels du traducteur), 2 t., Villiers-le-Bel, Alliance biblique universelle, 2006.
- RICÉUR Paul, *Soi-même comme un autre* (L'ordre philosophique), Paris, Seuil, 1990.
- ROEGIERX Xavier, *Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement* (Pédagogies en développement), Bruxelles, De Boeck, 2001.
- TAYLOR Charles, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne* (La couleur des idées), Paris, Seuil, 1998.

- THÉVENOT Xavier, *Respecter... et faire vivre une liberté qui conduit au-delà de toutes les libertés humaines*, Union des religieux de Belgique, décembre 1991.
- THÉVENOT Xavier, *Compter sur Dieu. Études de théologie morale* (Recherches morales), Paris, Cerf, 1993.
- THÉVENOT Xavier, *Les chances d'une herméneutique trinitaire*, dans *Laval théologique et philosophique*, 53, 2 (1997), p. 403-413.
- THÉVENOT Xavier, *Éthique pour un monde nouveau* (Références éthiques), Paris, Salvator, 2005.
- THÉVENOT Xavier, *Morale fondamentale. Notes de cours*, Paris, Don Bosco - Desclée de Brouwer, 2007.
- THÉVENOT Xavier, JONCHERAY Jean et al., *Pour une éthique de la pratique éducative* (relais études, 9), Paris, Desclée, 1991.
- THIEL Marie-Jo et THÉVENOT Xavier, *Pratiquer l'analyse éthique. Étudier un cas, examiner un texte* (Recherches morales), Paris, Cerf, 1999.
- THOMAS D'AQUIN, *Première question disputée : la vérité* (Bibliothèque des textes philosophiques), Paris, Vrin, 2002.
- VON RAD Gerhard, *Théologie de l'Ancien Testament t. 1 : Théologie des traditions historiques d'Israël* (Nouvelle série théologique, 12), Genève, Labor et fides, 1967.
- WAELEKENS Robert, *Introduction générale au programme du cours de religion catholique dans l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Licap, 1982, 2^e éd.
- WEIL Éric, *Philosophie et réalité* (Bibliothèque des Archives de Philosophie, 37), Paris, Beauchesne, 1982.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	1
REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
I. ENSEIGNER LA MORALE OU LE COURS DE RELIGION CATHOLIQUE	
AUX ADOLESCENTS	5
1. Les finalités du cours de religion catholique en Belgique francophone depuis la sortie du programme de 2003	5
1.1 LE COURS RELIGION CATHOLIQUE	5
1.2 ANTHROPOLOGIE DU JEUNE ET FINALITÉS DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE ..	6
1.2.1 Vision de la personne du jeune	6
1.2.2 Les finalités du cours religion catholique	7
1.3 LA DYNAMIQUE DU COURS RELIGION CATHOLIQUE : UN ENSEIGNEMENT ARTICULÉ SUR LA VIE CONCRÈTE	10
2. Le programme du cours de religion catholique de 2003, une pédagogie d'apprentissage par compétences	13
2.1 UN APERÇU HISTORIQUE DU PROGRAMME	13
2.2 LES PRINCIPAUX MOTIFS D'ÉLABORATION DU NOUVEAU PROGRAMME RELIGION CATHOLIQUE DE 2003	14
2.3 NOUVEAU PROGRAMME DE RELIGION CATHOLIQUE DE 2003, UNE PÉDAGOGIE OU APPROCHE PAR COMPÉTENCES	15
2.3.1 Les compétences	15
2.3.2 Les compétences au cours de religion catholique	16
3. Compétence disciplinaire 8 : « construire une argumentation éthique »	18
3.1 LA CORRÉLATION ENTRE LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE 8 ET LES RESSOURCES DE LA FOI CHRÉTIENNE	18
3.2 LA COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE 8 PROPREMENT DITE	19
3.3 LE DÉPLOIEMENT ET L'ÉVOLUTION DE CD8 DU 1 ^{ER} AU 3 ^{ÈME} DEGRÉ DU SECONDAIRE	21
3.4 LES MANUELS DIDACTIQUES CONSACRÉS SUR LA CD8	23
II. L'ŒUVRE DU THÉOLOGIEN MORALISTE XAVIER THÉVENOT	25
1. Justification	25
2. L'auteur, son influence, ses recherches	26
2.1 L'AUTEUR : QUELQUES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR YVES DE GENTIL-BAICHIS	26
2.2 SON INFLUENCE	27
2.3 SES RECHERCHES	30
3. La théologie morale de Xavier THÉVENOT, une morale libérante et humanisante	32
3.1 LES ANTÉCÉDENTS DE LA THÉOLOGIE MORALE DE XAVIER THÉVENOT	32

3.2 LA POSITION DE XAVIER THÉVENOT SUR LA THÉOLOGIE MORALE : LA MORALE CHRÉTIENNE ET SA SPÉCIFICITÉ	33
3.2.1 La spécificité de la morale chrétienne chez Xavier THÉVENOT	34
3.2.2 La théologie morale thévenotienne, une anthropologie morale en quête de la construction du sujet éthique pour un monde nouveau	37
4. La tâche de la théologie morale thévenotienne : La corrélation entre l'autonomie morale et la théonomie pour une humanisation morale chrétienne	41
4.1 LA CORRÉLATION ENTRE L'AUTONOMIE ET LA THÉONOMIE DANS LA THÉOLOGIE MORALE THÉVENOTIENNE	41
4.2 LA TÂCHE DE LA THÉOLOGIE MORALE DE XAVIER THÉVENOT	43
5. L'herméneutique au service de discernement éthique : une méthode systémique dans la théologie morale de Xavier Thévenot	45
6. Le discernement éthique comme nouvelles pistes pédagogiques pour enseigner la morale : Irruption de grilles d'analyse pour une pratique éthique	49
6.1 L'ÉTUDE DE CAS EN BIOÉTHIQUE : GRILLE D'ÉTUDE DE CAS	49
6.2 UNE LECTURE THÉOLOGIQUE DU CAS : GRILLE D'ÉTHIQUE THÉOLOGIQUE	52
6.3 UN OUTIL D'ANALYSE ET SES PRÉSUPPOSÉS : UNE GRILLE DE LECTURE POUR FAIRE ÉCLORE DU SENS	54
6.4 JUSTIFICATION DE L'ACTION PAR UN CHAMP DE VALEURS À PARTIR DE SIX CITÉS OU MONDES DE REPRÉSENTATION	61
6.4.1 Les différentes cités	61
6.4.2 Principales caractéristiques des ordres de justification	61
III. PISTES NOUVELLES POUR UNE ARGUMENTATION ÉTHIQUE	62
1. <i>Quelques pistes pédagogiques pour enseigner la morale catholique</i>	62
2. <i>Démarches systémiques d'analyse philosophique et théologique de Gn 12,1-9 pour éclore du sens</i>	63
2.1. LA VOCATION D'ABRAM	63
2.2 GRILLE D'ANALYSE PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE	64
3. <i>Le bien humain comme fondement possible d'une éthique pour le cours de religion catholique</i>	70
3.1. LA CONSIDÉRATION ONTOLOGIQUE DU BIEN	70
3.2. LA CONSIDÉRATION ÉTHIQUE DU BIEN	72
3.2.1 Caractérisation du bien entendu comme le bonheur	74
3.2.2. Les biens humains et les exigences éthiques	75
4. <i>L'argumentation éthique et la conscience de soi morale</i>	77
5. <i>Argumentation éthique : Apprendre à être</i>	79
CONCLUSION GÉNÉRALE	80
BIBLIOGRAPHIE	82
TABLE DES MATIÈRES	85